

**Opinions du public sur  
la gestion des forêts au  
Nouveau-Brunswick :  
rapport de l'enquête  
provinciale**

**S. Nadeau, T.M. Beckley,  
E. Huddart Kennedy,  
B.L. McFarlane et S. Wyatt**



**Rapport d'information M-X-222F**

## COLLABORATEURS:



NATURAL RESOURCES  
RESSOURCES NATURELLES



Natural Resources  
Canada

Ressources naturelles  
Canada



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS D'EDMUNDSTON

# **Opinions du public sur la gestion des forêts au Nouveau-Brunswick : rapport de l'enquête provinciale**

**par**

**S. Nadeau, T.M. Beckley, E. Huddart Kennedy, B.L. McFarlane et S. Wyatt**

**Rapport d'information M-X-222F**

**Ressources naturelles Canada  
Service canadien des forêts - Centre de foresterie de l'Atlantique  
C.P. 4000, Fredericton (N.-B.) E3B 5P7  
Canada**

**2007**

© Sa majesté la Reine du Chef du Canada 2008

ISSN 1195-3802  
ISBN 978-0-662-07969-9  
N° de catalogage Fo103-2/222F-PDF

RNCAN, Service canadien des forêts - Centre de foresterie de l'Atlantique  
C.P. 4000  
Fredericton (N.-B.) Canada E3B 5P7  
Tél.: (506) 452-3500  
Facs.: (506) 452-3525

Rédaction, dessin, et maquette par C.M. Simpson, ELS

Les photos sur la couverture proviennent toutes de la banque de photos du gouvernement du NB (<http://www1.gnb.ca/cnb/imagebank/index-f.asp>); elles ont été prises par Gérald Sirois, Gilles Daigle et Brian Atkinson.

### **Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada**

Opinions du public sur la gestion des forêts au Nouveau-Brunswick [ressource électronique] : rapport de l'enquête provinciale / S. Nadeau ...[et al.].

(Rapport d'information ; M-X-222E)

Monographie électronique en format PDF.

Mode d'accès: World Wide Web.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Public views on forest management in New Brunswick, report from a provincial survey.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-0-662-07969-9

No de cat.: Fo103-2/222F-PDF

1. Forêts--Gestion--Nouveau-Brunswick--Opinion publique.
2. Forêts--Gestion--Nouveau-Brunswick--Participation des citoyens.
3. Politique forestière--Nouveau-Brunswick--Opinion publique.
  - I. Nadeau, Solange, 1967-
  - II. Centre de foresterie de l'Atlantique
  - III. Coll.: Rapport d'information  
(Centre de foresterie de l'Atlantique : En ligne) ; M-X-222F.

SD146.N4P8214 2008

333.7509715'1

C2008-980012-5



## RÉSUMÉ

Les forêts sont un élément marquant du paysage néo-brunswickois ainsi qu'un pivot de l'économie provinciale. Au cours des dernières années, une large gamme d'opinions ont été articulées à propos de la gestion des ces forêts, et particulièrement pour les forêts des terres de la Couronne. Cependant, la plupart des voix entendues à ce sujet sont celles d'intervenants ayant des intérêts particuliers envers la forêt et il est difficile de dire à quel point leurs opinions reflètent celle du public en général. Ainsi le Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick a décidé de parrainer un sondage de la population provinciale afin de tracer un portrait plus précis des valeurs que les néo-brunswickois associent à la forêt, de leur utilisation de la forêt, de ce qu'ils pensent de la gestion et de la politique forestière, ainsi que du rôle qu'ils souhaitent avoir dans le futur. La sélection des participants à cette enquête repose sur un échantillonnage aléatoire stratifié assurant une égale représentation des quatre groupes cibles soit : les grands centres urbains, et les milieux ayant soit une faible, modérée ou forte dépendance économique envers la forêt. Plus de 1500 Néo-Brunswickois ont participé à cette enquête postale au cours de l'hiver 2007.

Ce rapport présente la première analyse des résultats de l'enquête et remplit deux importantes fonctions. Premièrement, il est un pas de plus dans la réalisation d'un engagement du gouvernement d'accroître les d'occasions pour le public d'exprimer ses opinions sur la gestion et la politique forestière au Nouveau-Brunswick. Deuxièmement, il fournit aux gestionnaires forestiers un aperçu fiable des attitudes et des préférences du grand public, et des valeurs qu'il attribue aux forêts en 2007. Nous espérons que cette information sera utile afin de tracer la voie à suivre en matière de gestion et d'utilisation des forêts publiques de la province.

## ABSTRACT

Forests are an important feature of New Brunswick's landscape and the backbone of a key sector of the province's economy. In recent years, a wide range of views have been expressed about the management of these forests, especially those on Crown lands. However, the voices that are most often heard are those of key stakeholder groups, and it is difficult to tell the degree to which they reflect the views of the general public. Seeking a clearer understanding of how New Brunswickers use and value forests, what they think about forest management and policy, and how they wish to be involved in the future, New Brunswick's Department of Natural Resources sponsored a survey of the general population of the province. Stratified random sampling was employed to ensure that respondents from four targeted geographic groups were equally represented. These groups are: major urban areas, and areas with low, moderate, and high economic forest dependency. More than 1500 New Brunswickers participated in a mail survey during the winter of 2007.

This report presents the first analysis of the survey results and serves two important functions. First, it partially fulfils the government's commitment to give the public more opportunity to express its views regarding forest management and policy in New Brunswick. Second, it provides policy makers and forest managers with a reliable snapshot of New Brunswickers' forest values in 2007. We hope this information will be useful in charting a way forward for how we manage and benefit from the province's Crown forests.



## TABLE DES MATIÈRES

Résumé .....	3
1 Sommaire exécutif.....	6
2 Introduction.....	9
3 Résultats.....	11
3,1 Valeurs de la forêt .....	11
3,1,1 <i>Priorité des Néo-Brunswickois concernant les valeurs de la forêt</i> .....	11
3,1,2 <i>Évaluation des valeurs de la forêt</i> .....	12
3,2 Utilisation de la forêt.....	9
3,2,1 <i>Types de forêts fréquentées</i> .....	9
3,2,2 <i>Activités pratiquées en forêt</i> .....	9
3,2,3 <i>Utilisation des produits forestiers</i> .....	10
3,3 Opinions sur la politique forestière.....	10
3,4 Opinions sur la gestion des forêts.....	12
3,4,1 <i>Satisfaction à l'égard de la gestion des forêts appartenant à différents propriétaires</i> .....	12
3,4,2 <i>Opinions sur les enjeux particuliers concernant la gestion des forêts</i> .....	13
3,4,3 <i>Évaluation de l'impact, de l'acceptabilité et du besoin de contrôle des activités et des perturbations en forêt</i> .....	14
3,4,4 <i>Évaluation des efforts du MRN à l'égard de divers aspects de la gestion des forêts</i> .....	15
3,5 Opinions sur la participation du public .....	16
3,5,1 <i>Inquiétudes concernant la gestion des forêts</i> .....	16
3,5,2 <i>Préférences en matière de rôle, de niveau de participation et d'outil de participation du public</i> .....	18
3,5,3 <i>Rôle des intervenants dans la politique forestière et la gestion des terres de la Couronne</i> .....	21
3,5,4 <i>Rôle des intervenants dans la gestion des terres de la Couronne</i> .....	24
3,6 Connaissance de la politique forestière et de la gestion des forêts .....	26
3,6,1 <i>Connaissance des initiatives politiques</i> .....	27
3,6,2 <i>Connaissance de la gestion des forêts</i> .....	28
3,7 Profil des répondants .....	33
3,7,1 <i>Caractéristiques sociodémographiques</i> .....	33
3,7,2 <i>Dépendance économique à l'égard du secteur forestier</i> .....	30
3,7,3 <i>Affiliation à des organismes associés à la forêt</i> .....	31
3,7,4 <i>Lieu de résidence des participants à différentes périodes de leur vie</i> .....	32
4 Conclusions.....	34
5 Bibliographie.....	36
Annexe 1 Méthodes .....	37
A1-1 Méthodes d'enquête .....	39
A1,1,1 <i>Type d'enquête</i> .....	39
A1,1,2 <i>Choix des participants</i> .....	39
A1,1,3 <i>Élaboration et administration du questionnaire</i> .....	40
A1-2 Analyse des données.....	42
Annexe 2 Résultats détaillés.....	44
A2-1 Valeurs de la forêt .....	44
A2-2 Utilisation de la forêt .....	50
A2-3 Opinions sur la politique forestière.....	53
A2-4 Opinions sur la gestion des forêts.....	55
A2-5 Opinions sur la participation du public .....	65
A2-6 Connaissance de la politique forestière et de la gestion des forêts.....	75
A2-7 Profil des répondants .....	79
Annexe 3 Questionnaire d'enquête .....	81

# 1 SOMMAIRE EXÉCUTIF

Les forêts sont un élément marquant du paysage néo-brunswickois ainsi qu'un pivot de l'économie provinciale. Étant donné l'évolution que connaissent les attentes du public à l'égard de la forêt et la situation économique des industries forestières, les débats sur la politique forestière et la gestion des forêts sont inévitables. À notre avis, l'existence d'un tel débat indique clairement la volonté des citoyens et autres parties intéressées à discuter avec les responsables de l'élaboration des politiques afin de définir de futures stratégies de gestion pour les forêts de la Couronne au Nouveau-Brunswick. La participation des Néo-Brunswickois aux audiences publiques menées par le Comité spécial de l'approvisionnement en bois a démontré que des citoyens de tout horizon sont disposés à faire connaître leurs opinions et leurs préoccupations quant à la gestion des forêts. Tant les audiences publiques, que le rapport du Comité spécial de l'approvisionnement en bois et la réponse du gouvernement laissent entrevoir un consensus sur la volonté du public d'avoir une voix dans les discussions d'enjeux forestiers. Ils montrent également que, dans le passé récent, les occasions de prendre part à ces discussions étaient loin de répondre aux besoins. Le présent rapport fait partie de l'engagement pris par le ministère des Ressources naturelles (MRN) du Nouveau-Brunswick à donner suite aux recommandations du Comité spécial portant sur l'élaboration d'une stratégie de participation public pour la période de planification de la gestion des forêts de 2012 à 2017.

Bien que les audiences publiques aient été un exercice efficace pour documenter les opinions et les valeurs de nombreux Néo-Brunswickois à propos d'enjeux forestier, les participants à cet exercice se sont portés volontaires, aucun d'entre eux n'a été sélectionné au hasard. Ceci fait en sorte qu'il est difficile d'établir à quel point les opinions exprimées pendant les audiences sont représentative des opinions du grand public. Afin d'obtenir un portrait plus précis des valeurs que les Néo-Brunswickois associent à la forêt, de leur utilisation de la forêt, de ce qu'ils pensent de la gestion et de la politique forestière, ainsi que du rôle qu'ils aimeraient jouer dans le futur, le MRN a parrainé un sondage provincial d'opinion publique. La sélection des participants à cette enquête repose sur un échantillonnage aléatoire stratifié assurant une égale représentation de nos quatre groupes cibles. Ces groupes sont : les régions urbaines, et les régions ayant une dépendance économique envers la forêt soit faible, modérée ou forte. Au cours de l'hiver 2007, plus de 1 500 personnes ont participé à cette enquête postale. Ce rapport présente la première analyse des résultats de l'enquête.

## Valeurs de la forêt

Les valeurs associées à la forêt nous renseignent sur les aspects que les Néo-Brunswickois valorisent le plus. Tout au long du sondage, les valeurs écologiques et environnementales obtiennent invariablement l'appui le plus fort de la part des répondants de toutes les régions de la province. À un degré moindre, les répondants de l'ensemble de la province se prononcent également en faveur des valeurs économiques et utilitaires de la forêt. Ces résultats suggèrent que les résidents du Nouveau Brunswick souhaitent que la gestion forestière provinciale accorde plus d'importance aux valeurs environnementales et qu'elle maintienne la récolte et l'utilisation des ressources forestières.

## Utilisation des forêts

Les résidents du Nouveau-Brunswick entretiennent de solides liens avec la forêt. Une majorité écrasante (94 %) des résidents fréquente la forêt au cours de l'année. Plus de la moitié des répondants passent du temps dans un boisé dont ils sont propriétaires ou qui appartient à un membre de leur famille, ou dans un camp ou un chalet. Plus de 95 % des Néo-Brunswickois pratiquent des activités en forêt, comme la randonnée, l'ornithologie et la balade en véhicule tout terrain, et presque tous les répondants utilisent des produits forestiers non ligneux, notamment les crosses de fougère et les produits de l'érable.

## Opinions sur la politique forestière

Les participants ont été invités à indiquer l'importance qu'ils attachent à certains des objectifs de gestion énoncés dans la vision du MRN pour la gestion des forêts de la Couronne. Les objectifs de gestion associés à certaines préoccupations environnementales (qualité de l'eau, habitat faunique, protection des forêts et biodiversité) ont été classés comme « très importants » par au moins 70 % des répondants. L'objectif d'assurer le maintien de l'approvisionnement en bois pour l'industrie forestière au niveau actuel, est le seul qui n'a pas été classé comme « très important » par au moins la moitié des répondants. Cet objectif a été jugé « important » par 78 % des répondants, mais il a obtenu le plus bas score parmi l'ensemble des objectifs tirés du document « *Vision* » utilisés dans le questionnaire. En général, le document « *Vision* » semble refléter les objectifs que la société aimerait fixer comme lignes directrices pour la gestion des forêts, bien qu'un tiers des répondants pointent des lacunes quant aux objectifs de cette politique forestière.



## Opinions sur la gestion des forêts

Alors que les répondants sont généralement en accord avec les objectifs de gestion pour les forêts des terres de la Couronne, ils sont plus critiques quant à la façon dont ces objectifs sont mis en œuvre sur le terrain. Les répondants expriment un faible niveau de satisfaction à propos de la gestion des forêts sur les terres de la Couronne et des terres appartenant aux compagnies forestières (terres franches/ freehold). Plusieurs indicateurs montrent que les répondants n'ont pas une opinion positive des activités de récolte forestière. Ils sont inquiets des impacts de ces activités sur l'environnement et sentent le besoin d'un contrôle accru pour la récolte du bois et la densité de chemins. Quant aux efforts du MRN concernant la protection de la biodiversité, la gestion de l'habitat du cerf de Virginie, le soutien pour la gestion des boisés privés, et la promotion du développement économique par l'industrie forestière, l'opinion des participants est divisée; une proportion identique de répondants ayant exprimé leur satisfaction et leur dissatisfaction. Le plus bas taux de satisfaction et le plus haut taux de dissatisfaction à propos des efforts de gestion du MRN sont associés au niveau de participation du public sur les enjeux de gestion des ressources.

## Opinions sur la participation du public

Tout au long de l'enquête, les répondants expriment le désir d'une plus grande implication dans la politique et la gestion forestière. Plus du tiers des participants sont d'avis que le rôle le plus approprié pour le public serait d'agir en tant que partenaires égaux et à part entière avec les spécialistes des ressources. Un plus petit, mais important groupe de participants préfèrent un rôle plus limité pour le public, soit un rôle dans lequel le public serait invité à réviser et à commenter ce que les spécialistes des ressources présentent comme étant la meilleure manière de gérer les forêts.

Lorsqu'on leur a demandé d'exprimer leur préférence quant à divers outils ou pratiques pour impliquer le public dans la gestion et la politique forestière, les participants expriment une faible préférence pour les options communément utilisées pour la révision des plans de gestion des forêts (comités consultatifs) et lors des récentes discussions sur la politique forestière (exposé devant une assemblée publique). La plupart des répondants préfèrent des outils qu'ils croient être efficaces et qui sont nettement moins exigeants en temps, courage, ou expertise.

Quant à la volonté de participer aux discussions sur la gestion et la politique forestière, moins d'un quart des répondants n'est pas intéressé à contribuer au débat, tandis que plus de la moitié accepterait de participer une ou deux fois par année. Il ne faut pas oublier que beaucoup de gens ont refusé de prendre part à cette étude et qu'il est donc probable que la proportion des Néo-Brunswickois qui ne veulent pas participer soit plus élevée.

Le grand intérêt exprimé pour que le public joue un rôle dans la politique et la gestion forestière contraste avec le faible intérêt à consacrer du temps à ces activités, et suggère qu'il faudrait utiliser une gamme d'outils de participation publique différente de celle employée traditionnellement.

L'enquête a également exploré l'idée que divers groupes et organismes puissent être mis à contribution afin d'apporter divers points de vue dans les discussions entourant les enjeux forestiers, et cela a semblé plaire aux répondants. Les ministères provinciaux (MRN et Environnement) et les organismes à vocation environnementale sont les choix les plus populaires pour représenter les opinions des répondants sur la gestion et la politique forestière. L'industrie forestière et les autres intervenants traditionnels, comme les associations de loisirs, sont beaucoup moins populaires. De même, les répondants se sont dits intéressés à ce qu'une plus grande diversité d'intervenants ait une responsabilité dans la gestion des terres de la Couronne. Si le gouvernement devaient considérer de nouvelles approches de gestion pour les terres de la Couronne, les organismes à vocation environnementale, les collectivités locales et les propriétaires de boisés sont les groupes privilégiés par les répondants pour jouer un rôle actif dans la gestion des terres de la Couronne. À ce sujet, on note des écarts significatifs entre les résidents des milieux urbains et ceux des régions dépendantes de la forêt quant à l'ordre de préférence pour ces trois organisations. Toutefois, le désir de changement n'est pas l'opinion d'une minorité urbaine; c'est une opinion que partagent tant les milieux urbains que ceux dépendants de la forêt.

## Connaissance des participants de la gestion des forêts et de la politique forestière

Même s'ils expriment un très fort attachement à la forêt par le biais des activités qu'ils y pratiquent, les répondants déclarent avoir un faible niveau de connaissance formelle de la gestion et de la politique forestière. Les résultats de l'enquête indiquent une assez piètre compréhension de faits touchant l'exploitation forestière et un faible niveau de connaissance de certaines initiatives en politique forestière. Cela pose un défi aux décideurs qui doivent accroître le rôle d'un public qui manque d'information sur les enjeux traités. Les résultats montrent que nous ne pouvons prendre pour acquis que les gens ont déjà

une compréhension ou des hypothèses communes à propos des forêts elles-mêmes, ou des valeurs qui déterminent ce qu'une personne juge être une « bonne » ou une « mauvaise » gestion ou politique.

Le présent rapport remplit deux importantes fonctions. Premièrement, il est un pas de plus dans la réalisation d'un engagement du gouvernement d'accroître les occasions pour le public d'exprimer ses opinions sur la gestion et la politique forestière au Nouveau-Brunswick. Deuxièmement, il fournit aux gestionnaires forestiers une information de qualité sur les attitudes et les préférences des gens du grand public et sur les valeurs qu'ils attribuent aux forêts en 2007. Les décideurs et les spécialistes au gouvernement se doivent utiliser la meilleure information disponible afin de prendre des décisions au sujet de l'acceptabilité des pratiques, des utilisations souhaitées et de l'affectation des ressources, de manière à atteindre des objectifs sociaux, économiques et écologiques. Le Groupe de travail sur la foresterie fournira de l'information précise et détaillée quant à la condition des forêts dans le futur en fonction d'une gamme de scénarios d'interventions. Les résultats de cette enquête fournissent aux décideurs et aux gestionnaires forestiers un aperçu fiable des valeurs qu'associent les Néo-Brunswickois aux forêts en 2007, et nous espérons que cette information sera utile afin de tracer la voie à suivre en matière de gestion et d'utilisation des forêts publiques de la province.

## 2 INTRODUCTION

En septembre 2004, le Comité spécial de l'approvisionnement en bois, un comité bipartite de l'Assemblée législative, recommandait que le ministère des Ressources naturelles du Nouveau Brunswick (MRN) établisse une stratégie de participation du public. Les recommandations du comité, de même que la reconnaissance de l'importance des opinions du public concernant la gestion des forêts des terres de la Couronne, résultent de l'engouement public suscité par les audiences du Comité spécial. Plus de 450 communications ont été reçues en provenance d'associations industrielles, de groupes d'intérêt environnementaux, de dirigeants communautaires et de simples citoyens. Plusieurs observateurs ont été impressionnés par le nombre de Néo-Brunswickois qui ont à cœur l'importance des forêts de la province et qui ont pris le temps de faire part de leurs opinions et leurs préoccupations.

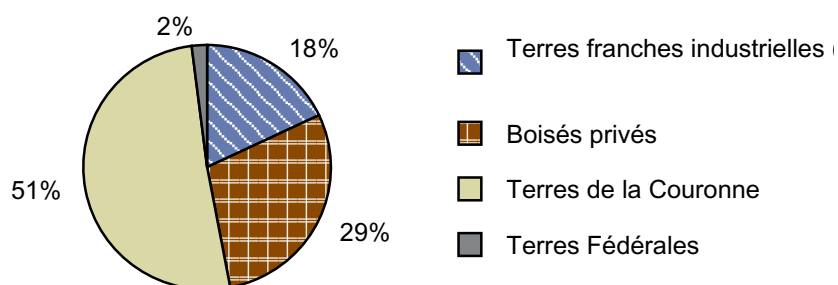
Bien que les audiences publiques aient été un exercice efficace pour documenter les opinions et les valeurs de nombreux Néo-Brunswickois à propos d'enjeux forestier, les participants à cet exercice se sont portés volontaires, aucuns d'entre eux n'a été sélectionné au hasard. Ceci fait en sorte qu'il est difficile d'établir à quel point les opinions exprimées pendant les audiences sont représentatives des opinions du grand public. Le présent rapport présente un portrait général de l'intérêt du public à l'égard de la gestion des forêts. Les données proviennent d'un sondage basé sur un échantillon aléatoire de l'ensemble de la population. Plus de 1 500 Néo-Brunswickois (62 % des personnes contactées) ont répondu à des questions portant sur les valeurs qu'ils attribuent à la forêt et l'utilisation qu'ils en font, sur leurs opinions à propos de la gestion et de la politique forestière, ainsi que sur la façon dont ils veulent être impliqués dans l'avenir.

Le large spectre des valeurs associées aux forêts et l'émergence continue de nouvelles préoccupations, d'intérêts, d'utilisations et de valeurs posent de sérieux défis aux décideurs et aux gestionnaires forestiers qui, de par leur mandat, doivent prendre en considération les préoccupations du public dans la gestion des forêts. Ce défi est accentué par le fait que les valeurs que le public attribue aux forêts et à leur gestion ne sont ni bien documentées ni bien comprises.

En 2005, le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est engagé à donner suite aux recommandations du Comité spécial. Il a créé un groupe de travail, sous la direction de Dr. Thom Erdle, chargé d'élaborer une gamme de scénarios d'aménagement forestier réalistes pour les forêts des terres de la Couronne (MRN 2007). Il a également entrepris d'établir un processus de participation du public pour la période de planification de 2012–2017 (MRN 2005). Un nouveau parti politique a été appelé à former le gouvernement provincial en 2006, et il a maintenu le cap et réitéré l'intention d'améliorer la participation du public à la prise de décisions sur les enjeux forestiers. L'élaboration d'un tel processus est une tâche complexe puisque la participation efficace de la population exige une large gamme d'activités permettant de bien saisir les points de vue des différents groupes. Les outils utilisés pour impliquer le public doivent chercher à obtenir les opinions des citoyens sur les pratiques de gestion des forêts, sur les objectifs du MRN pour les terres de la Couronne, ainsi que sur des règlements précis. Étant donné que les valeurs du public changent et évoluent avec le temps, la participation du public ne devrait pas être limitée à un seul outil, ni à un événement ponctuel. Il faudrait plutôt utiliser divers outils sur une base régulière, de façon périodique, afin de saisir les valeurs actuelles pour que la gestion et la politique forestière puissent évoluer au diapason des attentes du public (Beckley et coll. 2006). Afin de mieux comprendre les opinions des Néo-Brunswickois sur les valeurs attribuées aux forêts, le MRN a décidé de réaliser une enquête publique, un outil qui permet d'évaluer les valeurs que le public associe aux forêts.

### Les forêts du Nouveau-Brunswick

- Les forêts couvrent 85 % du territoire du Nouveau-Brunswick, soit une superficie de 6,1 millions d'hectares. Elles appartiennent à l'État et à des intérêts privés (Martin 2003).



- En 2005, les industries forestières fournissaient 17 700 emplois directs (Atlantic Provinces Economic Council 2007) et soutenaient quelques 13 000 emplois indirects (New Brunswick Forest Products Association 2007).

Le questionnaire d'enquête a été élaboré en collaboration par des chercheurs du Service canadien des forêts, de l'Université de Moncton, de l'University of New Brunswick et d'employés du MRN. Une des premières décisions du groupe a été de concevoir un cadre d'échantillonnage permettant que l'enquête rejoigne les gens de régions de la province ayant différents niveaux de dépendance à l'égard de la forêt. La carte suivante (figure 1) a été créée afin de montrer la répartition géographique des quatre zones découlant du processus d'échantillonnage qui est décrit en détail à l'annexe 1,

Nous reconnaissons que l'organisation du présent rapport n'est pas conforme à la structure traditionnellement utilisée pour présenter l'information, car nous avons choisi de commencer par les résultats et constats les plus significatifs de l'enquête. Par conséquent dans les sections qui suivent, les lecteurs découvriront les valeurs que les répondants associent à la forêt, l'utilisation qu'ils font de la forêt, ainsi que leurs opinions sur la gestion des forêts, la politique forestière et la participation du public, de même que leur connaissance de la gestion et de la politique forestière. Le profil démographique des répondants clos la section portant sur les résultats. La section suivante présente les conclusions que nous avons tirées de cette première analyse. Les détails quant à la réalisation de l'enquête et à la méthode d'analyse, de même que des tableaux détaillés des résultats obtenus pour chacune des questions de l'enquête suivent dans les annexes 1 et 2,

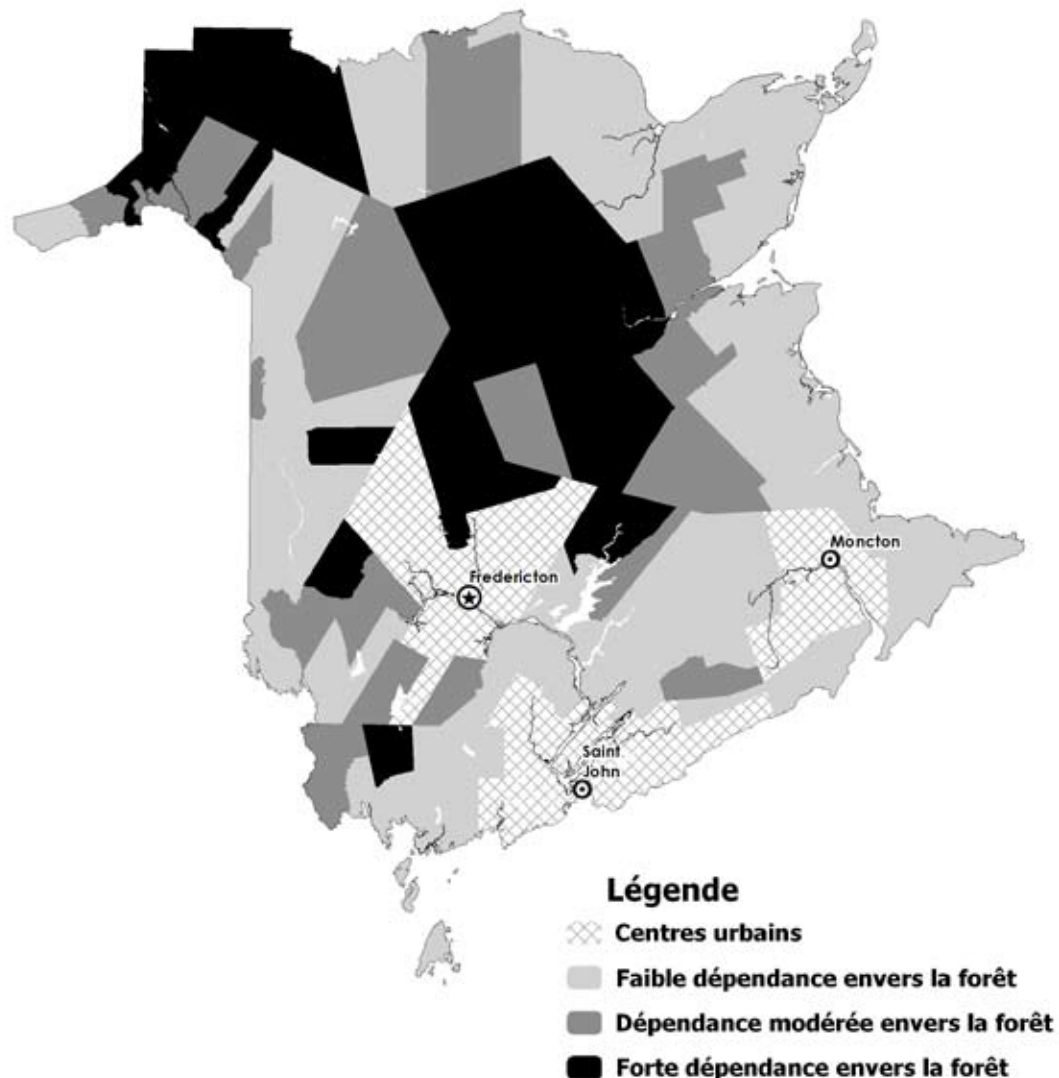


Figure 1 : Zones de sélection des participants à l'enquête

## 3 RÉSULTATS

### 3,1 Valeurs associées à la forêt

Depuis quelques années, un nombre croissant d'évidences indiquent que les valeurs associées aux forêts sont en mutation : la dominance des valeurs tangibles (économiques et utilitaires) laissant place à une combinaison de valeurs tangibles et intangibles (spirituelles et esthétiques) (McFarlane et coll. 2003). Dans l'enquête, deux questions visaient à évaluer les valeurs que les Néo-Brunswickois attribuent aux forêts. La première question demandait aux répondants de classer, par ordre d'importance, cinq valeurs associées à la forêt (économie, loisirs, protection de l'environnement, biodiversité et produits forestiers non ligneux).

#### 3,1,1 Priorité des Néo-Brunswickois concernant les valeurs associées à la forêt

La protection de l'eau, de l'air et du sol a reçu un appui important et a été classée au premier rang par quelques 45 % des répondants (tableau 1). La valeur classée en second rang, par 38 % des répondants est l'utilisation de la forêt comme milieu de vie animale et végétale. En y regardant de plus près, on remarque que les aspects environnementaux demeurent les deux valeurs les plus importantes. À l'évidence, les Néo-Brunswickois ont classé les biens et services environnementaux fournis par la forêt à un rang plus élevé que les autres valeurs associées à la forêt.

L'énoncé portant sur la richesse économique et emplois se classe au troisième rang (M = 3,10). Les loisirs et les produits forestiers non ligneux (gibier, bois de chauffage, petits fruits) arrivent loin derrière l'environnement et la richesse économique. La moyenne au classement les place au quatrième et au cinquième rang respectivement.

Il y a peu d'écarts entre les catégories de répondants (tableau A2-1). Les résidents des milieux urbains et ceux des milieux ayant une faible dépendance à l'égard de la forêt attachent sensiblement moins d'importance aux aspects économiques que les groupes ayant une dépendance modérée et forte à l'égard de la forêt. Plus de répondants des milieux urbains que ceux des autres groupes ont classé la protection de l'eau, de l'air et du sol au premier rang. Les répondants du groupe ayant une faible dépendance à l'égard de la forêt accordent moins d'importance aux produits forestiers non ligneux que les résidents des milieux urbains et des milieux fortement dépendants de la forêt.

Il y a une tendance à accorder plus d'intérêt aux emplois et à la richesse économique à mesure que l'on migre des milieux urbains vers les milieux ayant une plus forte dépendance économique. Ainsi, seulement 13 % des répondants urbains ont attribué le premier rang à cette valeur comparativement à 19 %, 24 % et 31 % pour les répondants provenant de zones ayant respectivement une faible, modérée ou forte dépendance à l'égard de la forêt.

Environ 18 % des répondants ont classé plusieurs énoncés au même rang. Dans la plupart des cas, il semble qu'ils aient trouvé difficile d'attribuer un rang supérieur à des valeurs qu'ils considéraient d'égale importance. Nous avons examiné séparément les classements effectués par ces répondants. Ceux appartenant aux collectivités ayant une dépendance modérée ou forte à l'égard de la forêt ont eu plus de difficulté à classer ces éléments, ce qui laisse croire que ces groupes

Tableau 1. Rangs attribués pour des valeurs spécifiques associées aux forêts du Nouveau-Brunswick

	Pourcentage des répondants					Rang moyen
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	
Comme milieu de protection pour l'eau, l'air et le sol * <sup>1</sup>	44,5	18,0	11,0	6,3	2,3	1,83
Comme milieu de vie animale et végétale *	12,4	38,3	18,0	11,0	2,5	2,43
Comme source d'emploi et de richesse économique *	17,6	12,3	17,2	13,6	21,4	3,10
Comme milieu de loisirs et de détente *	4,6	6,5	20,1	26,9	23,9	3,72
Comme source de gibier, de bois de chauffage, de petits fruits et autres produits forestiers non ligneux *	3,0	7,0	15,8	24,3	32,1	3,91

<sup>1</sup> Dans la section des résultats, l'astérisque « \* » est utilisée pour marquer les résultats pour lesquels il existe une différence statistiquement significative entre les réponses fournies par les répondants des quatre zones que nous avons comparés (zones urbaines et milieux ayant une dépendance faible, modérée et forte à l'égard de la forêt). Plus de précisions sur ces différences sont fournies dans les tableaux de l'annexe 2.



pourraient avoir plus de difficulté à faire primer une valeur sur une autre. En particulier, les gens ont eu du mal à choisir les énoncés à mettre en tête du classement. Ils ont parfois attribué le premier ou second rang à plus d'un énoncé. Il semble qu'il était plus facile pour eux de départager les quatrième et cinquième rangs. Malgré la difficulté éprouvée par certains à suivre les instructions pour cette question, il n'en demeure pas moins que la tendance globale parmi ces 18 % de répondants était similaire : les valeurs environnementales étant jugées plus importantes que celles d'ordre économique, alors que les loisirs et les utilisations non liées à la matière ligneuse ferment le classement.

### 3,1,2 Évaluation des valeurs de la forêt

En plus de demander aux Néo-Brunswickois d'ordonner des valeurs fondamentales associées à la forêt tel que décrit ci-dessus, nous avons également évalué plus en détails les valeurs qu'ils associent à la forêt en ayant recours à une échelle de valeurs maintes fois utilisée dans des études semblable en Amérique du Nord. Les valeurs exprimées par une personne envers la forêt reflètent les croyances fondamentales de cette personne à propos des forêts. L'expression des valeurs et l'orientation de ces valeurs peuvent aider à identifier des politiques et des pratiques de gestion forestière acceptables (Steel et coll. 1994, McFarlane et Boxall 2000, McFarlane 2005). De telles évaluations ont servi à classer les intervenants dans des groupes ayant des valeurs communes (McFarlane et Boxall 1999; 2000). En ayant une meilleure connaissance de l'orientation en ce qui à trait aux valeurs forestières, les gestionnaires peuvent prédire la réaction potentielle du public envers des modifications à la gestion, aux politiques et aux pratiques forestières, et aussi quels groupes risquent d'être les plus affectés par de tels changements. Les orientations en matière de valeurs forestières ont été représentées par une dichotomie de valeurs biocentriques et anthropocentriques. Les valeurs biocentriques reconnaissent que les forêts ont le droit d'exister pour ce qu'elles sont, indépendamment de leur utilité pour les humains (valeur inhérente), que les forêts doivent être préservées pour les générations futures, qu'elles ont une valeur intrinsèque même si elles ne sont pas utilisées (valeurs d'existence), et qu'elles ont une valeur spirituelle car elle peut être vue comme un lieu sacré permettant de se ressourcer. De leur côté, les valeurs anthropocentriques mettent l'accent sur les avantages que les forêts représentent pour les êtres humains qui trouvent que la fonction première de la forêt devrait être de fournir des biens et services utiles au genre humain. De façon générale, les gens expriment un mélange de valeurs biocentriques et anthropocentriques (Steel et coll. 1994, McFarlane et Boxall 2000).

Les répondants à cette enquête ont exprimé un accord élevé avec les énoncés concernant la valeur spirituelle et d'existence associée aux forêts (tableau 2). Les résultats sont plus mitigés quant aux énoncés sur la valeur inhérente ou intrinsèque des forêts. Près de trois quarts des répondants reconnaissent que les autres espèces ont le droit d'exister, mais moins d'un quart de l'échantillon est d'avis que la forêt devrait croître, se développer et disparaître naturellement, sans l'intervention de l'homme.

Les répondants sont en désaccord avec trois des cinq énoncés concernant les valeurs utilitaires de la forêt (tableau 3). Alors que près de deux tiers ne croient pas que la forêt devrait être utilisée principalement pour répondre aux besoins des humains et leur fournir des biens et services, deux tiers sont d'avis que les forêts devraient être aménagées, 80 % disent que les forêts peuvent être améliorées par la gestion et l'aménagement et que, si elles ne sont pas menacées, nous devrions les utiliser pour améliorer notre qualité de vie. Ces résultats suggèrent que les répondants ont une orientation plutôt biocentrique à l'égard de la forêt mais qu'ils croient aussi que la gestion et l'aménagement peuvent ajouter de la valeur aux forêts. Ils ne sont pas d'accord avec une approche complètement non interventionniste selon laquelle les forêts devraient simplement être abandonnées aux forces de la nature.

Bien que tous les groupes aient été en accord ou en désaccord avec les énoncés, le groupe de répondants urbains a eu des pourcentages plus élevés (moins d'accord) sur la plupart des énoncés concernant les valeurs utilitaires. Par exemple ce groupe, dans une plus large mesure, est plus enclin que les autres groupes à exprimer son désaccord avec l'idée que les forêts devraient exister pour répondre aux besoins des êtres humains, et avec celle voulant que la fonction première de la forêt devrait être de fournir des biens et des services, ou encore celle selon laquelle les forêts devraient être gérées de façon à répondre au plus grand nombre possible de besoins humains.

Tableau 2. Opinions exprimées à propos des valeurs d'existence, de la valeur intrinsèque et des valeurs spirituelles de la forêt

Valeurs	D'accord (%)	Ni en désaccord ou en accord (%)	En désaccord (%)
<b>Valeurs d'existence</b>			
Il est important de sauvegarder la forêt pour les générations futures	99,1	0,5	0,7
Que je puisse ou non visiter la forêt à mon gré, je trouve important de savoir qu'elle existe dans ma province	97,8	0,9	0,7
<b>Valeur intrinsèque</b>			
La forêt doit pouvoir exister pour ce qu'elle est, indépendamment des préoccupations et des besoins humains *	72,5	12,2	13,9
Centres urbains	74,2	12,9	11,6
Faible dépendance à l'égard de la forêt	72,3	11,7	15,3
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	72,7	9,8	14,4
Forte dépendance à l'égard de la forêt	63,9	13,9	19,5
La forêt devrait croître, se développer et disparaître naturellement, sans l'intervention de l'homme	21,6	21,2	55,3
<b>Valeurs spirituelles</b>			
Les êtres humains devraient avoir plus de respect et d'admiration pour la forêt	95,7	3,5	0,4
La forêt me permet de me rapprocher de la nature	95,5	3,5	0,4
La forêt me procure un sentiment de quiétude et de bien-être	94,4	4	0,7
La forêt nous permet de nous ressourcer	82,0	14,7	1,6
Si la forêt n'est pas menacée par les activités humaines, nous devrions l'utiliser pour améliorer notre qualité de vie	76,2	13,3	6,9
La faune, les végétaux et les êtres humains devraient bénéficier des mêmes droits pour vivre et se développer	74,7	13,6	10,0
La forêt est un endroit sacré	55,1	25,8	15,7

Tableau 3. Opinions exprimées à propos des valeurs utilitaires et économiques de la forêt

Élément	D'accord (%)	Ni en désaccord ou en accord (%)	En désaccord (%)
<b>Utilitaire et économique</b>			
La forêt peut être améliorée par la gestion qu'en font les humains*	80,6	12,9	4,9
Centres urbains	76,9	14,7	6,5
Faible dépendance à l'égard de la forêt	82,9	11,7	4,1
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	84,9	11,3	1,6
Forte dépendance à l'égard de la forêt	84,3	10,2	4,6
La forêt devrait être gérée de façon à répondre au plus grand nombre possible de besoins humains*	67,4	11,0	20,4
Centres urbains	64,3	10,4	24,5
Faible dépendance à l'égard de la forêt	68,3	12,4	18,1
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	72	10,6	15,9
Forte dépendance à l'égard de la forêt	76,2	8,3	14,6
La fonction première de la forêt devrait être de fournir les produits et les services utiles aux êtres humains*	24,6	18,8	54,8
Centres urbains	20,2	17,5	60,6
Faible dépendance à l'égard de la forêt	26	20,1	52,3
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	32,8	20,1	44,7
Forte dépendance à l'égard de la forêt	33	18,3	46,8
La forêt devrait exister principalement pour répondre aux besoins des humains*	19,1	16,4	63,5
Centres urbains	13,1	15,4	70,3
Faible dépendance à l'égard de la forêt	24,2	16,8	58,4
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	23,3	18,8	55,6
Forte dépendance à l'égard de la forêt	22,2	17,6	59,3
La forêt qui n'est pas utilisée au profit des gens est un gaspillage de nos ressources naturelles*	13,8	10,7	73,8
Centres urbains	10,7	9,9	77,4
Faible dépendance à l'égard de la forêt	15,5	10,8	72,5
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	15,7	11,9	68,7
Forte dépendance à l'égard de la forêt	19,5	13,0	66,6

## 3,2 Utilisation de la forêt

Le point de vue du public à propos des forêts est parfois négligé par les experts qui jugent que le public a peu de connaissances et d'expériences par rapport à la forêt. L'enquête posait des questions tant sur l'expérience que la connaissance des forêts, ainsi que sur la dynamique forestière. Quatre questions ont servi à documenter l'utilisation que font les participants de la forêt. Nous étions intéressés à savoir quels types de forêts les participants fréquentent, les activités qu'ils y pratiquent et, finalement, les types de produits forestiers qu'ils utilisent.

### 3,2,1 Types de forêts fréquentées

La plupart des participants (94 %) fréquentent une forêt à un moment où l'autre au cours d'une année. Les parcs provinciaux et les zones protégées sont les forêts que fréquentent le plus grand nombre de participants (61 %), suivis de près par les boisés privés (59 %) (figure 2). Les types de forêts utilisés par les répondants diffèrent de manière significative en fonction des catégories de répondants de notre échantillon (tableau A2,2-1). Les participants urbains sont plus enclins à visiter des parcs provinciaux et des zones protégées et ensuite, dans l'ordre, des forêts à l'intérieur de limites municipales, des parcs nationaux et des boisés privés. Les répondants des milieux ayant une dépendance faible, modérée ou forte à l'égard de la forêt sont pour leur part plus enclins à visiter des boisés privés et ensuite des parcs provinciaux et des zones protégées, d'autres terres de la Couronne, et des terres appartenant à des compagnies forestières.

Une majorité de répondants (53 %), passent du temps dans un boisé qui leur appartient ou qui appartient à un membre de leur famille (figure 3). Les participants des centres urbains sont moins nombreux que les autres à avoir accès à un boisé familial, bien qu'ils soient tout de même relativement nombreux à y avoir accès (43 %), tandis que les répondants des autres milieux ayant une faible dépendance à l'égard de la forêt sont ceux qui ont le plus accès à un boisé familial (65 %) (tableau A2,2-2). Ces résultats mettent en évidence le fait que la plupart des citoyens du Nouveau-Brunswick sont en contact direct avec des forêts, et que plusieurs d'entre eux fréquentent plusieurs types de forêts.

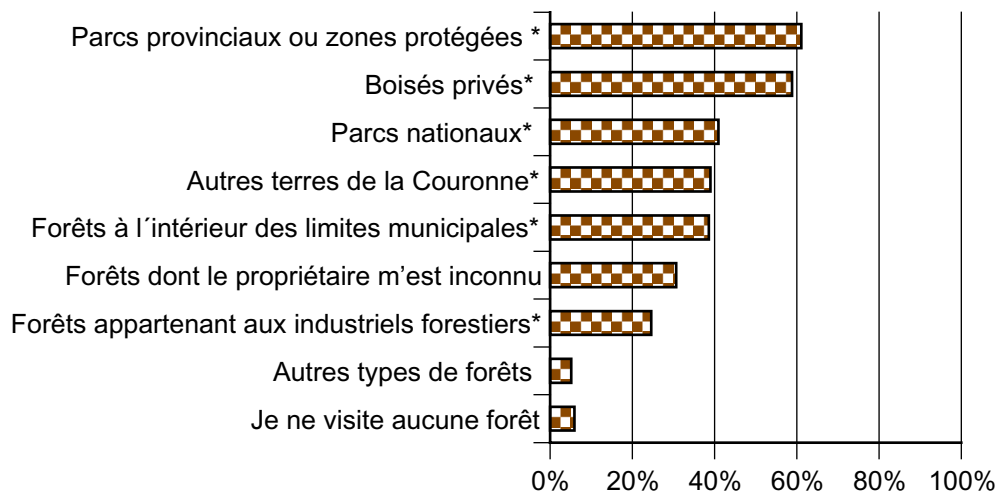


Figure 2. Types de forêts fréquentées par les répondants au cours d'une année

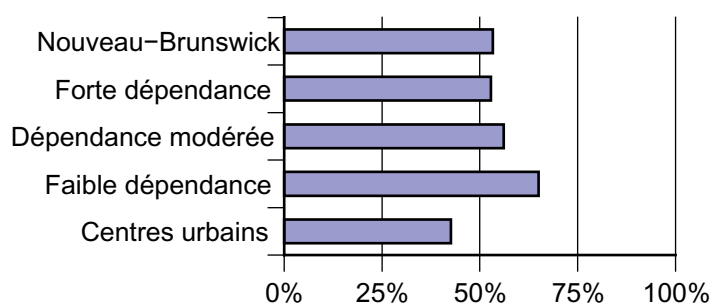


Figure 3. Répondants qui passent du temps dans un boisé familial

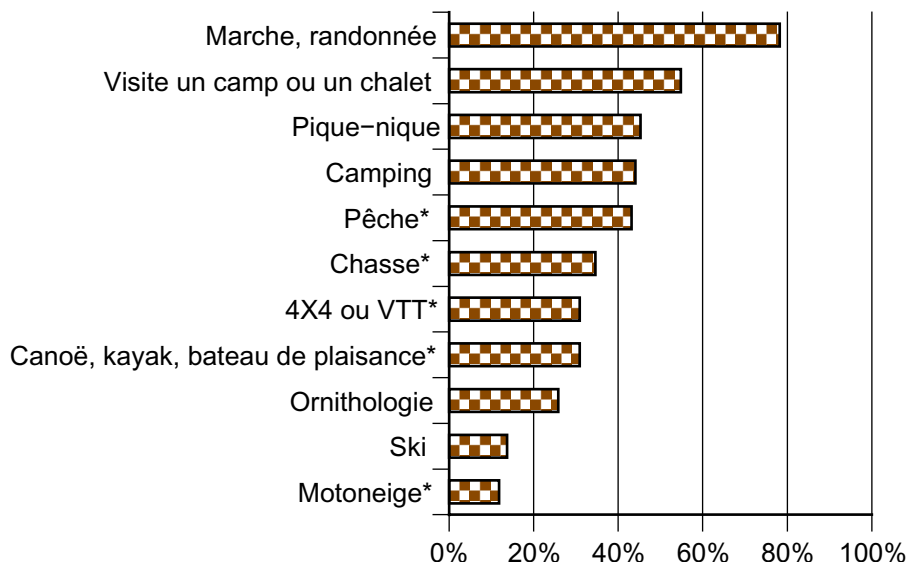


Figure 4. Activités pratiquées dans les forêts du Nouveau-Brunswick au cours d'une année ordinaire.

### 3,2,2 Activités pratiquées en forêt

Nous avons également posé des questions aux répondants à propos des activités qu'ils pratiquent en forêt. L'activité la plus populaire était la marche et la randonnée pédestre, qui sont pratiquées par 78 % des répondants au cours d'une année (figure 4).

Une majorité (55 %) des répondants séjourne également dans un camp ou un chalet. Les participants vivant hors des grands centres urbains sont plus nombreux à s'adonner à plusieurs activités dont la pêche, le canoë, le kayak et la navigation de plaisance, à la chasse ou à des activités reposant sur l'utilisation de véhicules motorisés (tableau A2,2-3). Seulement cinq pour cent des participants ont mentionné ne prendre part à aucune activité en forêt.

### 3,2,3 Utilisation de produits forestiers

Nous avons demandé aux répondants quelles types de produits forestiers ils utilisent (figure 5). Seulement 2 % des répondants ont indiqué n'utiliser aucun produit forestier énuméré dans la liste, ce qui signifie que les forêts fournissent des produits non ligneux à pratiquement tous les Néo-Brunswickois. Les produits alimentaires comme les champignons, les petits fruits et les crosses de fougère sont les produits forestiers utilisés par le plus grand nombre de participants (77 %) au cours d'une année normale. Une majorité de répondants (63 %) utilise des produits de l'érable, du bois de chauffage (59 %), du poisson (59 %) et des arbres de Noël et des branches de sapin (54 %). Les répondants vivant à l'extérieur des centres urbains sont deux fois plus nombreux à utiliser le petit ou gros gibier, le bois de chauffage, ainsi que le bois de sciage, et autres produits du bois (tableau A2,2-4).

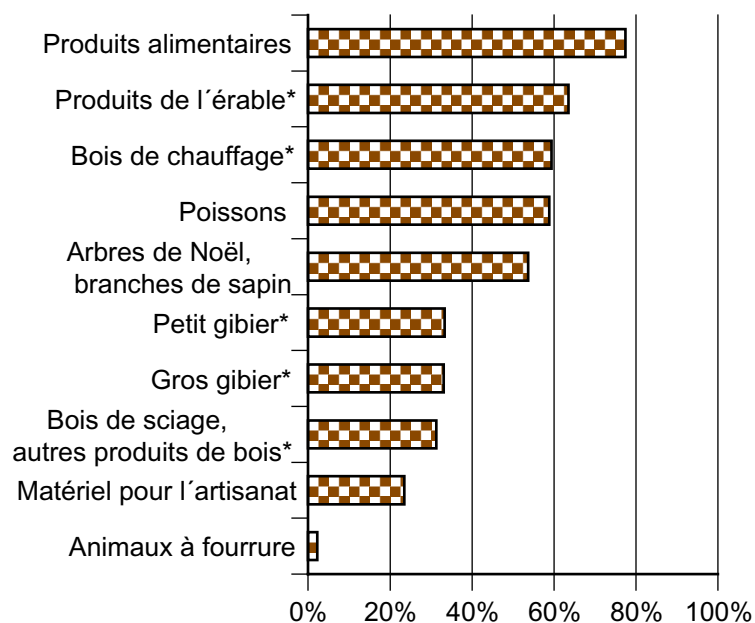


Figure 5. Produits forestiers utilisés à domicile au cours d'une année ordinaire

### 3,3 Opinion sur la politique forestière

Afin de connaître les opinions des participants sur la politique forestière, nous leur avons demandé d'indiquer leur niveau de satisfaction concernant certains objectifs de gestion énoncés dans le document *Vision*, lequel décrit les objectifs de gestion pour les terres de la Couronne.

Presque tous les objectifs de gestion que nous avons extraits du document *Vision* pour la présente étude ont reçu un appui très marqué (figure 6). Protéger la qualité de l'eau est l'objectif qui obtient le plus fort appui de la part du public, 92 % des répondants l'ayant classé comme étant très important. La préservation des habitats fauniques arrive quant à elle au deuxième rang

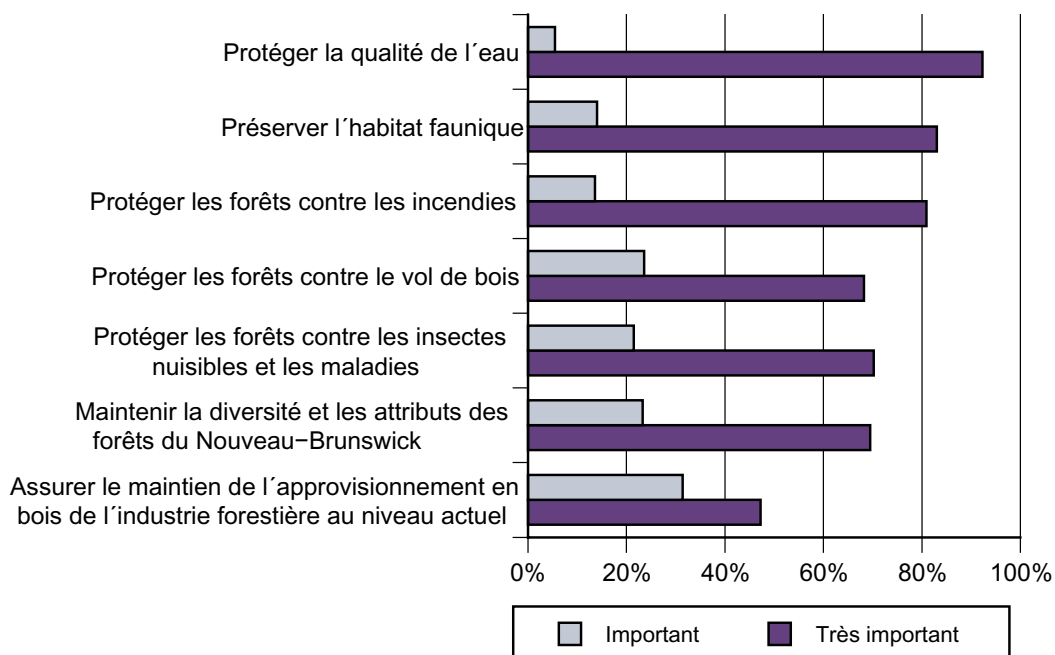


Figure 6. Évaluation des objectifs de gestion du gouvernement du Nouveau-Brunswick

dans la faveur du public (83 %); viennent ensuite par ordre d'importance : la préservation des forêts contre les incendies (81 %), la protection contre les insectes nuisibles et les maladies (70 %), le maintien de la diversité et les attributs des forêts du Nouveau-Brunswick (70 %). Enfin, la protection des forêts contre le vol de bois obtient également un appui solide, car les deux tiers des participants la considèrent très importante. Le seul objectif de gestion qui n'a pas été retenus comme étant « très important » par une majorité de participants est celui d'assurer le maintien de l'approvisionnement en bois de l'industrie forestière au niveau actuel. Globalement, 78 % appuient quand même cet objectif mais il se classe dernier parmi les objectifs extraits du document *Vision*. Depuis plusieurs années, l'industrie fait pression sur le gouvernement afin qu'il définisse clairement un objectif pour la récolte de bois. Les résultats de la présente étude donnent à penser que l'approche actuelle, c'est-à-dire rendre disponible pour la récolte « ce qui reste » une fois que l'on a assuré la protection de l'eau, de la faune et de la biodiversité, cadre bien avec les préférences du public. Aucune différence statistiquement significative n'est apparue entre les résidents urbains et ceux des milieux dépendants de la forêt quant à leur évaluation de ces objectifs de gestion (tableau A2,3-1).

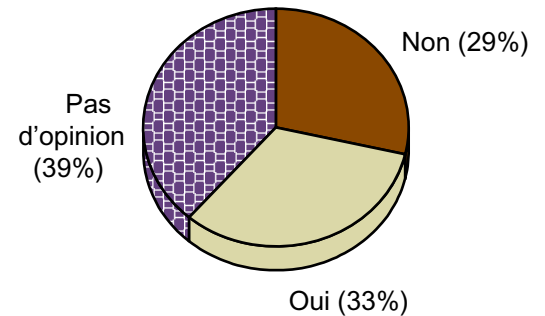


Figure 7. Manque-t-il des objectifs dans la stratégie de gestion du MRN?

En général, le document *Vision* semble bien refléter les préférences des Néo-Brunswickois pour les objectifs de gestion. La plupart des répondants n'ont pas d'opinion (38 %) ou ont répondu « non » (29 %) lorsqu'on leur a demandé s'il y avait des lacunes dans les objectifs énoncés par le MRN (figure 7). Un participant sur trois est d'avis que certains objectifs de gestion sont absents. Au total, 437 répondants ont écrit des commentaires sur les lacunes qu'ils voient dans les objectifs du MRN pour la gestion des terres de la Couronne tels qu'énumérés dans le questionnaire. Une première analyse du contenu de ces commentaires nous a permis de les classer en huit thèmes. La plupart des commentaires portent sur plus d'un thème et, par conséquent, le total de fréquence pour les réponses est supérieur à 100 % (tableau 4). Les suggestions les plus populaires pour améliorer les objectifs de gestion du MRN portent sans équivoques sur divers aspects de la protection de l'environnement. Quelques 28 % des répondants qui ont fait des commentaires sur la protection de l'environnement expriment des inquiétudes quant aux coupes à blanc. Ce pourcentage est assez élevé étant donné qu'aucun autre commentaire formulé sous ce thème n'est mentionné par plus de 13 % des répondants.

Tableau 4. Thèmes dégagés des commentaires portant sur les lacunes des objectifs du MRN en pour la gestion des terres de la Couronne.

Thèmes	Types d'inquiétudes exprimées	% des répondants
Protection de l'environnement	Eau, air, sol, faune, zones protégées, biodiversité, reboisement, utilisation de pesticides, récolte, coupe à blanc, feux de forêt, déchets, machines, changement climatique, esthétique.	51%
Public	Éducation, contrôle des véhicules motorisés, accès à l'information, accès aux terres publiques, loisirs, participation du public, peuples autochtones.	20%
MRN	Personnel, autorité, récolte effectuée par les Autochtones, actions pour atteindre les objectifs, législation plus rigoureuse, davantage de science, de gestion et de sylviculture, approvisionnement en bois, biens publics, parcs.	19%
Industrie	Contrôle exercé sur les terres de la Couronne, surveillance plus étroite des activités en forêt, paiement équitable pour les entrepreneurs.	13%
Économie	Exportations de bois brut, infrastructures, produits à valeur ajoutée, équilibre durable, argent comme moteur de l'économie.	9%
Application des lois	Supervision, vol de bois, litige, camps.	7%
Boisés privés	Plus d'application de la loi et de reddition de compte, mesures incitatives pour la gestion durable, protection des droits de propriété, moins de règlements, marchés.	5%
Autre		3%



Un commentaire sur cinq porte sur des lacunes des objectifs du MRN concernant la participation du public, alors qu'une proportion semblable de répondants souligne les lacunes du MRN en tant qu'organisation. Un bon nombre de commentaires portent sur l'industrie forestière, de ce nombre, 80 % expriment des inquiétudes basées sur la perception d'un contrôle qu'exercerait l'industrie forestière sur les terres de la Couronne. Un nombre restreint de commentaires traitent des aspects économiques de la gestion des forêts, de l'application des règlements sur les terres de la Couronne, et d'enjeux spécifiques aux boisés privés.

### 3,4 Opinions concernant la gestion des forêts

Afin de connaître l'opinion des participants à propos de la gestion des forêts, nous avons posé une série de questions sur la satisfaction à l'égard de la gestion forestière pratiquée sur différents types de propriétés. Nous avons également sollicité les opinions des répondants sur divers enjeux se rapportant à la gestion des forêts, ainsi qu'à leur satisfaction à l'égard des efforts déployés par le MRN à propos de divers aspects liés à la gestion des forêts.

#### 3,4,1 Satisfaction à l'égard de la gestion des forêts appartenant à différents propriétaires

Les répondants ont exprimé un large éventail d'opinions dans leur évaluation de la gestion actuelle des forêts sur les terres de la Couronne, les terres appartenant aux industriels (terres franches/ freehold) et les boisés privés (figure 8). En général, une proportion assez élevée de répondants n'a pas émis d'opinion ou a choisi de rester neutre. Cette proportion varie de 41 % pour les boisés privés à 32 % pour les forêts appartenant aux industriels et 30 % pour les terres de la Couronne. Les répondants sont plus nombreux à exprimer une opinion à propos des terres de la Couronne. Ceux qui ont exprimé leur opinion révèlent un niveau de satisfaction plus élevé à l'égard de la gestion des boisés privés qu'à l'égard des autres types de forêts. Leur niveau de satisfaction à l'égard de la gestion des boisés privés a atteint 40 % comparativement à 33 % pour les terres de la Couronne et à 22 % seulement pour les terres franches industrielles. Il n'y a aucune différence significative entre les réponses fournies par les participants des quatre zones (tableau A2,4-1).

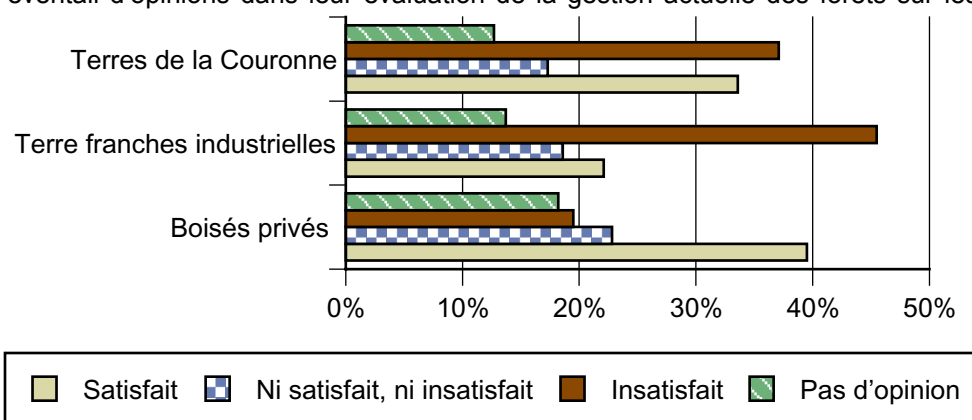


Figure 8. Satisfaction à l'égard de la gestion des forêts.

#### 3,4,2 Opinions sur les enjeux particuliers concernant la gestion des forêts

Dans le but d'obtenir les points de vue des répondants sur un certain nombre de questions relatives à l'approche de gestion des forêts néo-brunswickoise, nous avons recueilli leur opinion à propos de six énoncés (tableau 5). La majorité des répondants, et ce dans tous les groupes, est en désaccord avec les énoncés selon lesquels les pratiques forestières ont peu d'incidences négatives à long terme sur l'environnement (53 %), la contribution économique de l'industrie forestière l'emporte sur les impacts environnementaux (56 %), et qu'il y a suffisamment de zones protégées au Nouveau-Brunswick (57 %). Une majorité est d'avis que la quantité de bois récoltée au Nouveau-Brunswick est trop élevée (58 %), et que l'industrie forestière exerce trop de contrôle sur la gestion des forêts dans la province (57 %).

Certains écarts existent entre les répondants des centres urbains et ceux des milieux ayant une dépendance à l'égard de la forêt. Une proportion plus élevée de répondants urbains sont en désaccord avec les énoncés voulant que les pratiques forestières aient peu d'incidences négatives sur l'environnement, que la contribution économique de l'industrie forestière l'emporte sur les impacts environnementaux, et qu'il y ait suffisamment de zones protégées. Il est intéressant de noter que les milieux dépendants à l'égard de la forêt ont une opinion plus négative de certains aspects de la gestion des forêts que leur contrepartie urbaine. Ainsi, une plus grande proportion de répondants des régions dépendantes est d'avis que la quantité de bois récoltée est trop grande et que l'industrie forestière exerce trop de contrôle (tableau A2,4-2).

Tableau 5. Opinions sur des questions relatives à la gestion des forêts

	D'accord (%)	Désaccord (%)
Il y a suffisamment d'aires protégées au Nouveau-Brunswick *	23,0	56,9
Centres urbains	17,7	62,1
Faible dépendance à l'égard de la forêt	26,2	54,9
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	27,6	52,6
Forte dépendance à l'égard de la forêt	32,1	45,0
L'industrie forestière exerce trop de contrôle sur la gestion des forêts au Nouveau-Brunswick*	56,7	13,7
Centres urbains	50,0	14,2
Faible dépendance à l'égard de la forêt	62,8	13,1
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	59,8	12,7
Forte dépendance à l'égard de la forêt	61,8	15,4
La gestion des forêts offre une gamme de valeurs et d'utilisations appropriée*	35,1	31,7
Centres urbains	30,2	34,0
Faible dépendance à l'égard de la forêt	39,4	29,7
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	35,6	29,5
Forte dépendance à l'égard de la forêt	42,0	30,8
La contribution économique de l'industrie forestière l'emporte sur les impacts environnementaux*	24,3	55,8
Centres urbains	17,1	63,9
Faible dépendance à l'égard de la forêt	28,8	51,5
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	32,8	44,8
Forte dépendance à l'égard de la forêt	32,7	43,9
La quantité de bois récoltée au Nouveau-Brunswick est trop grande	58,1	10,2
Les pratiques forestières ont peu d'effets négatifs à long terme sur l'environnement*	30,7	54,0
Centres urbains	22,9	60,7
Faible dépendance à l'égard de la forêt	37,5	48,6
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	35,1	48,5
Forte dépendance à l'égard de la forêt	36,2	49,1

### 3,4,3 Évaluation de l'impact, de l'acceptabilité et du besoin de contrôle des activités et des perturbations forestières

La mise en œuvre des objectifs de la gestion et des politiques forestières s'articulent par la réalisation de différentes activités en milieu forestier. Chacune de ces activités est susceptible d'avoir des effets sur les forêts, et ceux-ci s'ajoutent aux perturbations naturelles qui modifient également les milieux forestiers. Une série de questions a été conçue pour nous donner un aperçu des perceptions que les Néo-Brunswickois ont de certaines activités et perturbations de causes humaines ou naturelles. Dans ces questions, nous catégorisons les perceptions des répondants en trois groupes quelque peu différents :

- L'activité ou la perturbation a-t-elle un impact négatif ou positif sur la forêt?
- Cet impact est-il acceptable ou inacceptable?
- Le gouvernement devrait-il contrôler l'activité ou la perturbation pour en changer l'impact?

Toutes les perturbations suggérées (densité de chemins forestiers, utilisation d'herbicides, quantité de bois récoltée, utilisation de véhicules hors route, tordeuses des bourgeons de l'épinette et feux de forêt) ont été évaluées de façon similaires (figures 9, 10, 11). En moyenne, un léger impact négatif sur les écosystèmes forestiers a été associé à toutes ces perturbations; leurs impacts sont considérés comme plutôt inacceptables, et nécessitant un peu plus de contrôle de la part du gouvernement.

Les deux perturbations naturelles (tordeuses des bourgeons de l'épinette et feux de forêt) sont considérées comme ayant des impacts négatifs sur les écosystèmes forestiers, et leurs impacts ont été classés parmi les moins acceptables. Selon les répondants, la tordeuse des bourgeons de l'épinette a un impact significativement plus important sur les écosystèmes forestiers que les autres perturbations, et les impacts de cet insecte sont considérés parmi les moins acceptables.

Les activités de l'industrie forestière (densité de chemins forestiers et quantité de bois récoltée) sont perçues comme celles ayant le moins d'impacts négatifs. Les répondants sont toutefois d'avis que les activités de l'industrie (utilisation d'herbicides et quantité de bois récoltée) nécessitent plus de contrôle de la part du gouvernement que les autres éléments.

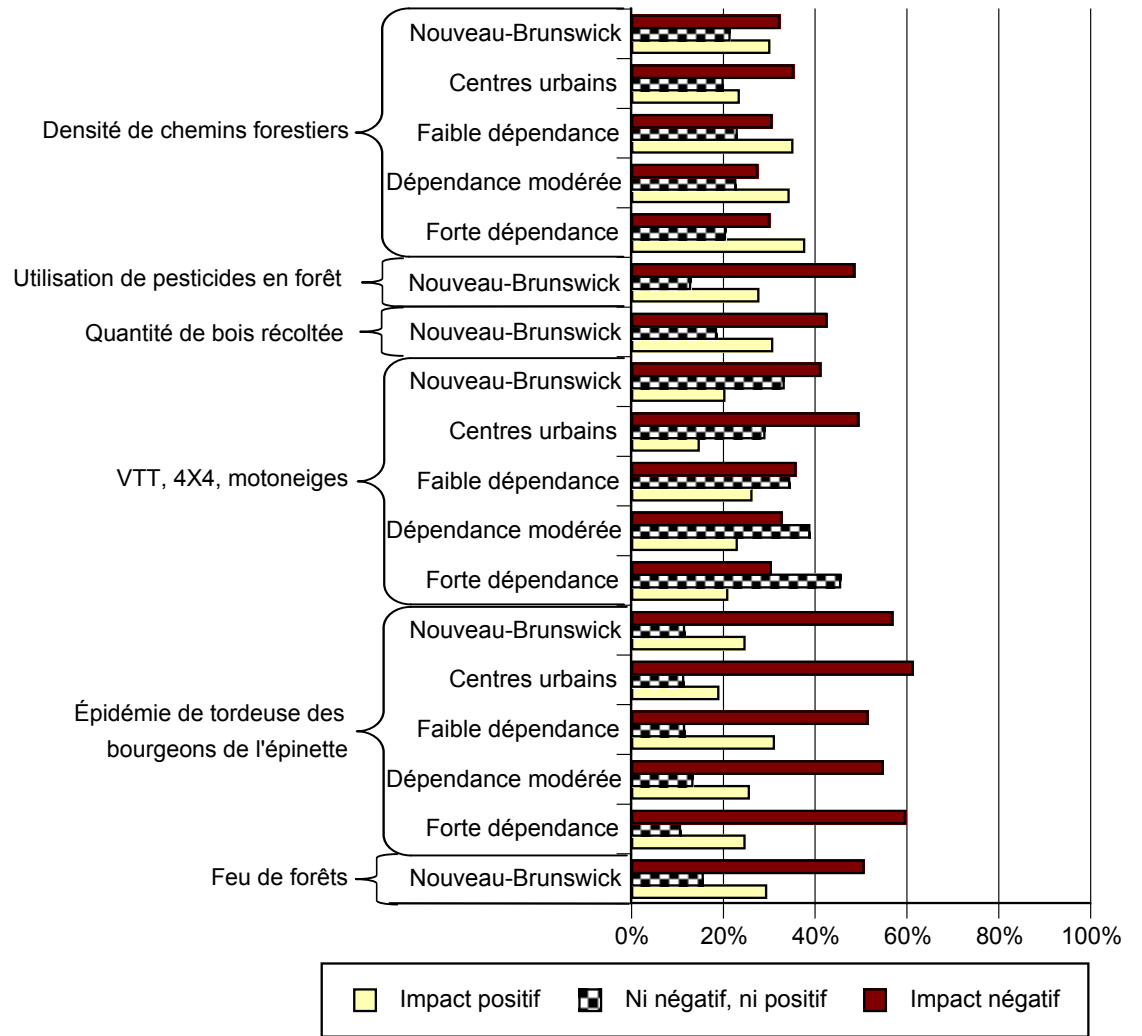


Figure 9. Impact des perturbations et des activités en forêt

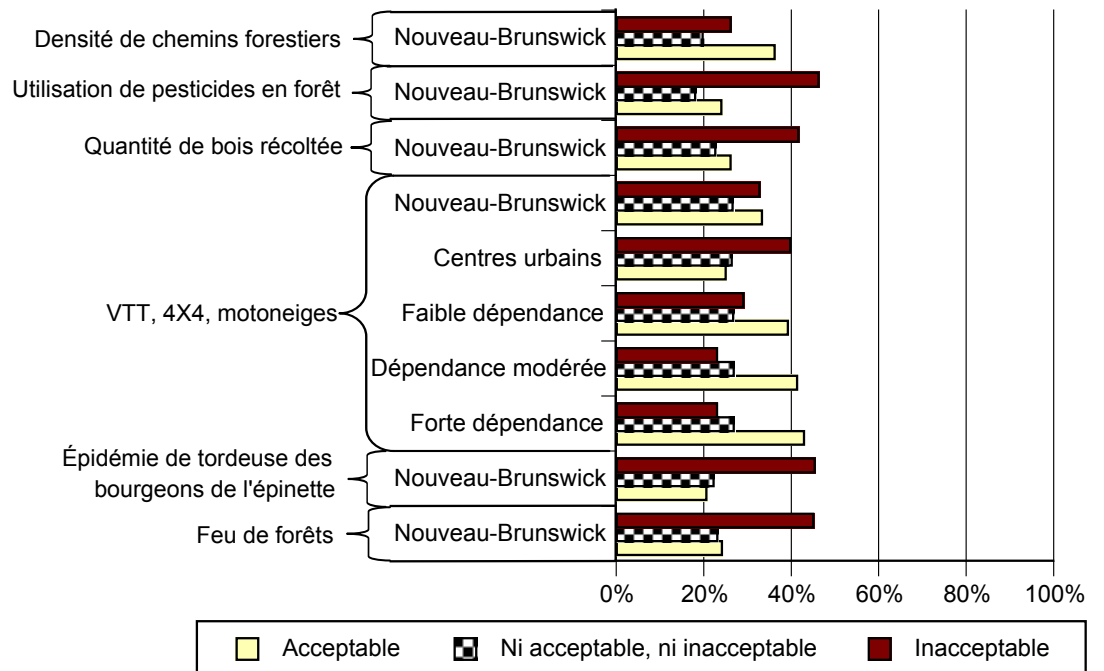


Figure 10. Acceptabilité des perturbations et des activités en forêt

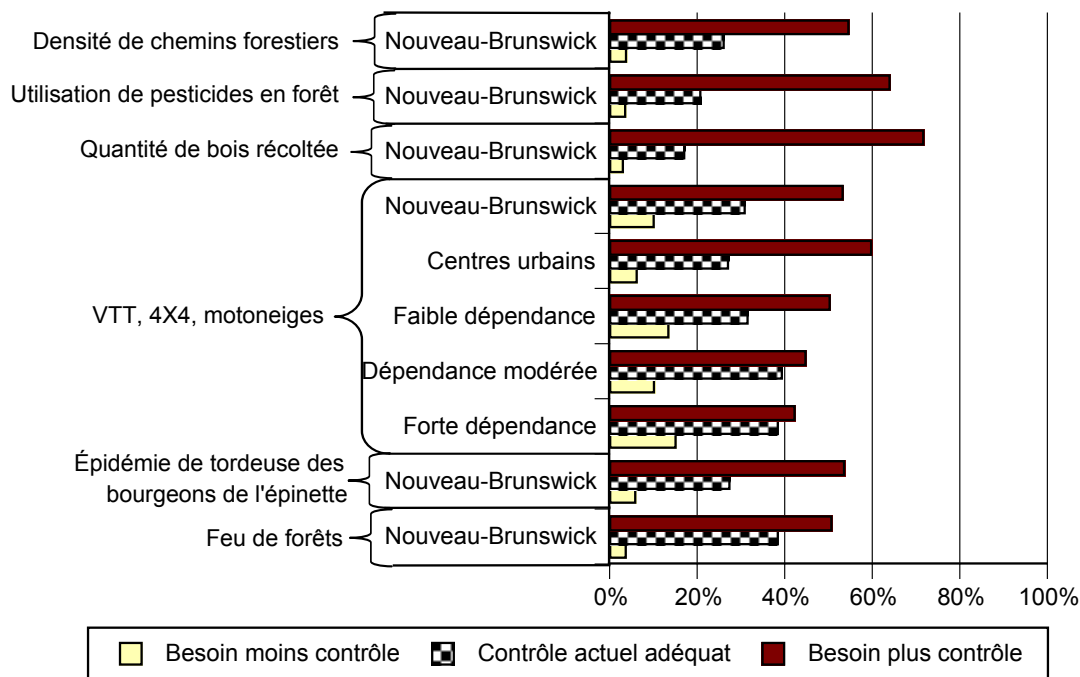


Figure 11. Niveau de contrôle nécessaire des perturbations et des activités en forêt

Il y a peu de différences entre les groupes selon les zones où ils habitent (tableaux A2,4-3 à A2,4-5). Une tendance claire, est que le groupe des répondants urbain, plus que tous les autres groupes, est d'avis que les véhicules hors route ont un plus grand impact négatif, que ces impacts sont moins acceptables, et qu'il estime que le gouvernement doit exercer un plus grand contrôle sur ces activités.

### 3,4,4 Évaluation des efforts du MRN à l'égard de divers aspects de la gestion des forêts

On remarque que l'évaluation que font les participants des efforts du MRN en matière d'aménagement tend à converger vers le centre (figure 12). C'est-à-dire que peu de gens sont totalement satisfaits de la performance du MRN et peu de gens sont totalement insatisfaits. La participation du public est le sujet pour lequel les participants expriment le plus haut taux d'insatisfaction (47 %) et le plus faible taux de satisfaction (22 %). Les autres aspects pour lesquels le taux d'insatisfaction dépasse le taux de satisfaction sont : la représentation de l'intérêt public, l'application des règlements, et la protection de la biodiversité. Les efforts du MRN à l'égard d'enjeux tels que la gestion de l'habitat du cerf de Virginie, le soutien à l'aménagement de boisés privés, et la promotion du développement économique basé sur l'industrie forestière sont perçus plus favorablement. Ici encore, il n'y a aucune différence significative entre les catégories de répondants. Cependant il est intéressant de noter que, pour chaque énoncé, les répondants des milieux ayant une forte dépendance à l'égard de la forêt ont des réponses positives et négatives plus catégoriques que leurs homologues urbains (tableau A2,4-6).

## 3,5 Opinions sur la participation du public

Au cours des dernières années la question de la participation du public à la gestion des forêts et des outils appropriés pour recueillir l'opinion des citoyens sur la foresterie ont retenu l'attention. Suite au rapport du Comité spécial de l'approvisionnement en bois, le gouvernement a pris l'engagement de revoir son approche de participation du public. La présente enquête fait partie des efforts déployés par le MRN pour obtenir une meilleure compréhension de l'opinion du public sur la gestion des forêts et recueillir de l'information en vue de bonifier les futures activités de participation du public. Nous avons posé une série de questions précises afin de connaître les préférences des participants sur la façon dont ils aimeraient faire part de leurs opinions et de leurs préférences en matière de politique forestière aux aménagistes forestiers et aux représentants du gouvernement.

En premier, nous étions intéressés à savoir si les gens ont des inquiétudes concernant la gestion des forêts, avec qui ils en discutent, et, enfin, à quel point ils considèrent que leurs inquiétudes ont été résolues. Une série de questions examinait ensuite le rôle que le public devrait avoir par rapport aux experts, les préférences concernant les outils de participation du public, et le niveau d'engagement qui conviendrait à la situation des répondants. Un dernier groupe de questions touchant à la participation du public visait à évaluer le niveau d'influence que devraient avoir, selon les répondants, divers intervenants en matière de politique forestière en général, et dans la gestion de portions des terres de la Couronne.

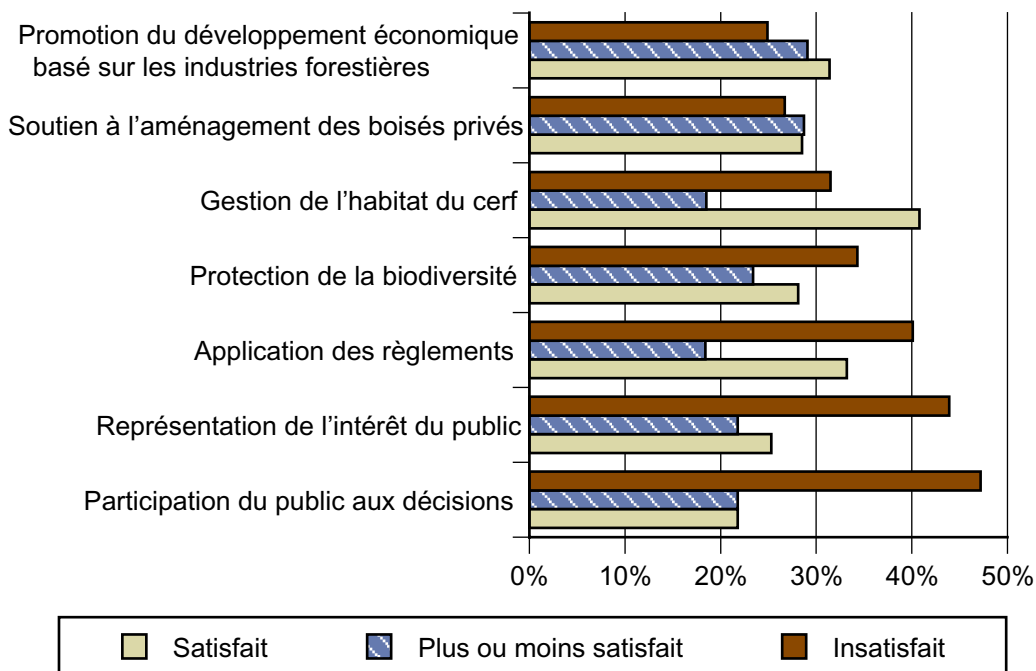


Figure 12. Satisfaction à l'égard des efforts du MRN.

### 3,5,1 Inquiétudes concernant la gestion des forêts

Nous observons un faible taux de satisfaction chez les répondants en ce qui a trait à la résolution de leurs inquiétudes concernant la gestion des forêts. Ceci est probablement lié à la très faible proportion de gens qui disent avoir exprimé leurs inquiétudes à quelqu'un. Une majorité de gens déclare avoir des inquiétudes (60 %), mais moins de 16 % les ont exprimées à quelqu'un (tableau 6). De plus, parmi la minorité qui a exprimé ses inquiétudes, peu de personnes les ont confiées à des gens qui peuvent intervenir. Le plus souvent, les inquiétudes concernant la gestion des terres de la Couronne ont été partagées avec des voisins ou des membres de la famille des répondants. En fait, les inquiétudes sont confiées aux voisins et aux membres de la famille deux à trois fois plus souvent qu'à quelqu'un qui pourrait aider à les résoudre dans le cadre de ses fonctions officielles. Moins de 10 % de la faible portion des répondants qui a exprimé des inquiétudes à quelqu'un ont choisi de les exprimer à des représentants de compagnies forestières, à un employé du gouvernement ou à des représentants élus. À part la famille ou les voisins, seule les associations de loisirs, de chasse ou de pêche ont obtenu plus de 10 % de réponse à cette question.

Il existe des différences significatives entre les groupes en ce qui concerne les personnes à qui les répondants ont fait part de leurs inquiétudes. Ceux demeurant hors des centres urbains étaient plus enclins à parler de leurs inquiétudes avec des représentants de l'industrie, des employés du gouvernement ou à quelqu'un d'une association de loisirs.

Ces résultats indiquent que, bien que la population en général aie des préoccupations à propos de la gestion des forêts, peu de personnes prennent des mesures pour exprimer leurs inquiétudes et encore moins pour les exprimer à quelqu'un en position de trouver des solutions. Ces résultats, associés aux autres résultats concernant la participation du public, laissent entendre que les gens ne sont pas satisfaits des outils et des occasions de participation du public qui existent actuellement au Nouveau-Brunswick.

Parmi la majorité de répondants qui a dit avoir des inquiétudes concernant la gestion des forêts au Nouveau-Brunswick, très peu de personnes pensent que ces inquiétudes ont été réglées à leur satisfaction totalement ou même partiellement (figure 13). Presque la moitié des répondants sont d'avis qu'aucune de leurs inquiétudes n'a été réglée (48%), et un peu moins (48%) de répondants ont indiqué que quelques-unes de leurs inquiétudes ont été réglées. Il n'y a pas de différence significative entre les groupes de répondants (tableau A2,5-1).

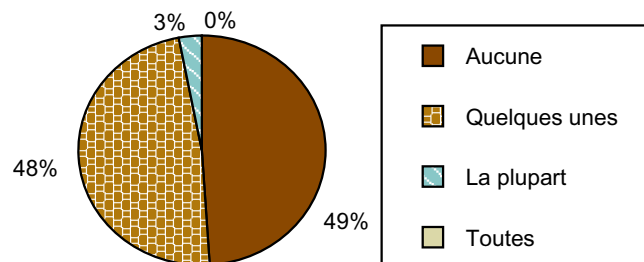


Figure 13. Inquiétudes réglées à la satisfaction du participant



Tableau 6. À qui les gens ont exprimé leurs inquiétudes

	Centres urbains (%)	Faible dépendance à l'égard de la forêt (%)	Dépendance modérée à l'égard de la forêt (%)	Forte dépendance à l'égard de la forêt (%)	Nouveau-Brunswick (%)
J'ai exprimé mes inquiétudes à quelqu'un*	11,2	19,6	16,5	16,2	15,3
C'est-à-dire :					
À ma famille ou à un voisin	37,7	40,5	41,7	42,9	39,5
À une association de loisirs, de chasse ou de pêche *	8,9	15,7	12,8	16,2	12,5
À un représentant élu du gouvernement	8,1	10,8	9,0	11,4	9,5
À un employé du gouvernement du N.-B.*	7,3	10,2	12,0	15,2	9,5
À quelqu'un d'une association de propriétaires de boisé	8,1	9,3	9,0	16,2	9,3
À un employé d'une compagnie forestière *	6,1	9,9	12,8	18,1	9,1
À quelqu'un d'un organisme voué à la protection ou à la conservation de l'environnement	8,4	8,0	9,8	7,6	8,3
Au public, par l'entremise des médias	1,2	1,1	1,5	1,9	1,2
Au public, par l'entremise d'Internet	0,5	1,1	0,8	1,0	0,8

### 3,5,2 Préférences en matière de rôle, de niveau de participation et d'outil de participation du public

Nous avons demandé quel serait le rôle généralement le plus approprié pour le public dans la gestion des forêts. Les catégories de réponses les plus extrêmes ont recueilli le moins de réponses; moins de 5 % des répondants croient que le public ne devrait avoir aucun rôle, et moins de 10 % croient que le public devrait avoir un rôle prépondérant dans la prise de décisions (figure 14). La réponse la plus populaire, et ce pour tous les groupes, est « Agir en tant que partenaires égaux et à part entière avec les spécialistes des ressources ». Un tiers ou plus des répondants de chaque groupe de répondants préfère cette option. La seconde option par ordre de préférence est « Réviser et commenter ce que les spécialistes des ressources présentent comme étant le meilleur moyen de gérer les forêts ».

Il existe plusieurs outils et méthodes permettant au public de faire part de

ses opinions, d'exprimer ses inquiétudes ou d'avoir une participation directe dans les décisions concernant la gestion et la politique forestière. Nous avons demandé aux répondants d'indiquer leur préférences pour divers outils (tableau 7). Il est intéressant de constater que deux des méthodes les plus couramment utilisées pour la révision des plans d'aménagement forestier et dans les récents débats entourant la politique forestière suscitent moins d'intérêt que plusieurs autres outils.

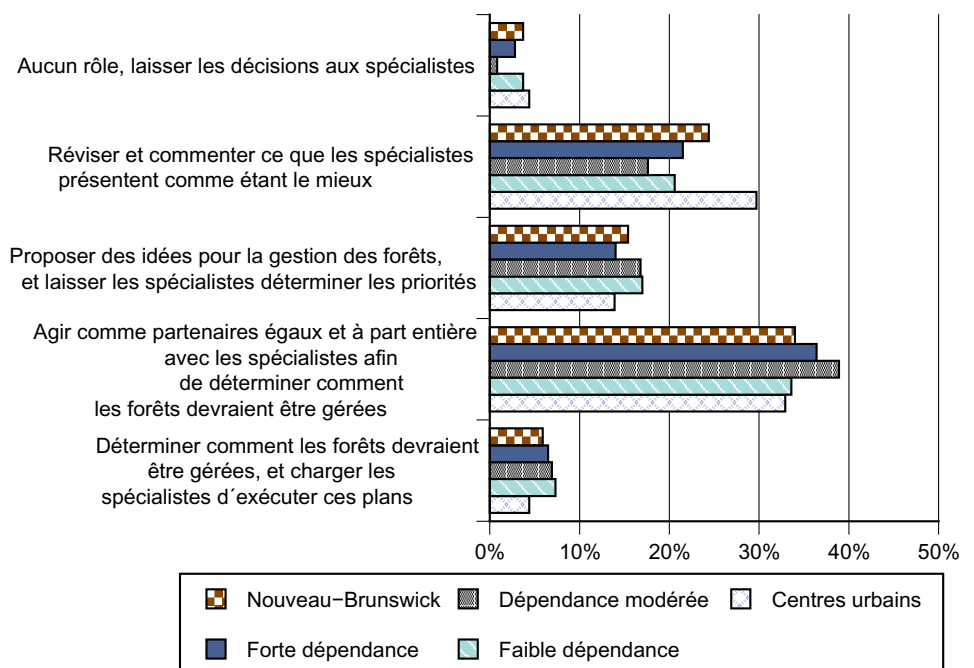


Figure 14. Rôle pour le public dans la gestion des forêts et la politique forestière

Tableau 7. Perception des occasions de participation du public

	Probable	Improbable
Voter à un référendum provincial	77,7	16,7
Participer à de futures enquêtes publiques comme cette étude	76,2	18,9
Utiliser une ligne téléphonique sans frais	57,6	36,9
Répondre à un appel pour recueillir des commentaires du public sur un énoncé de politique	56,1	37,5
Assister à des séances publiques où l'information est présentée et où les participants posent des questions et partagent leurs réactions *	55,1	39,6
Centres urbains	51,3	43,0
Faible dépendance à l'égard de la forêt	56,6	38,3
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	58,4	35,2
Forte dépendance à l'égard de la forêt	65,4	30,8
Participer à un atelier d'un jour au cours duquel tous les citoyens, y compris vous, peuvent donner leur opinion au gouvernement concernant la gestion des forêts publiques *	39,1	54,1
Centres urbains	32,6	59,6
Faible dépendance à l'égard de la forêt	42,0	51,5
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	45,2	50,0
Forte dépendance à l'égard de la forêt	55,3	40,8
Faire partie d'un comité consultatif formé de citoyens qui donnent leur avis sur la façon de gérer les forêts publiques de la région *	28,8	64,9
Centres urbains	22,9	71,9
Faible dépendance à l'égard de la forêt	31,5	61,0
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	33,6	59,0
Forte dépendance à l'égard de la forêt	43,1	51,9
Faire un exposé devant une assemblée publique *	11,0	83,2
Centres urbains	7,9	87,8
Faible dépendance à l'égard de la forêt	12,9	79,6
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	15,5	78,7
Forte dépendance à l'égard de la forêt	14,0	80,0

Les permis d'exploitation des terres de la Couronne exigent la mise sur pied de comités consultatifs. Ils sont créés et dirigés par les industriels détenteurs de permis, avec la participation du MRN. Moins du tiers des répondants ont indiqué leur intérêt à faire partie d'un tel comité, alors que 65 % ont dit que c'était improbable. Dans la pratique, de nombreux titulaires de permis ont de la difficulté à recruter des membres et à assurer leur participation aux rencontres des comités consultatifs.

Les répondants sont encore moins enclins à accepter de faire un exposé devant une assemblée publique. Seuls 11 % des répondants ont indiqué qu'ils le feraient probablement tandis que 83 % ont indiqué qu'ils ne le feraient pas. Les répondants pour qui cette option était probable sont deux fois plus nombreux dans les milieux ayant une forte dépendance à l'égard de la forêt que dans les milieux urbains. Les deux outils « exposés devant une assemblée publique » et « participation aux réunions des comités consultatifs » exigent des niveaux relativement élevés de participation ou beaucoup de préparation et de courage. Dans la région de l'Atlantique, les comités consultatifs forestier se réunissent en moyenne douze fois l'an, ce qui est beaucoup plus fréquent que la moyenne pour les comités des autres régions du pays, soit de quatre à neuf rencontres par année (Parkins et coll. 2006). Ces rencontres peuvent durer plusieurs heures, et elles impliquent souvent des visites sur le terrain. Des recherches antérieures ont montré que la peur de parler en public est très répandue; il est donc peu surprenant que seulement un faible nombre de répondants ait exprimé une préférence pour faire un exposé.

Les options qui exigent moins d'efforts en termes de temps, d'entregent, et d'expertise sont nettement préférés. Les sondages, comme celui que nous avons administré, constituent un exemple. Plus de 76% accepteraient de répondre à une future enquête publique comme celle-ci (il est cependant important de se rappeler que les participants étaient déjà prédisposés à répondre à des sondages). Le référendum (voter directement sur des enjeux ou exprimer ses préférences en matière de politique ou de gestion par un vote) est un autre outil de participation du public très populaire et qui, en outre, exige peu des participants. Plus de trois quarts des participants (78 %) disent qu'ils voteraient à un référendum provincial sur des enjeux forestiers comparativement à seulement 17 % qui ont dit qu'ils ne le feraient pas.

Cette disposition à préférer des outils exigeant un faible niveau d'engagement n'est pas constante à travers les réponses. Par exemple, utiliser une ligne téléphonique sans frais exige peu d'efforts, mais peu de répondants ont exprimé une préférence pour cet outil (58 %) comparativement à la participation à des enquêtes publiques ou à des référendums. Chose intéressante, une ligne sans frais est présentement disponible, et elle est rarement utilisée.

Nous avons aussi demandé aux répondants de nous indiquer leur opinion sur certains outils qui impliquent la participation et la rétroaction entre le public et les gestionnaires des ressources.

L'option la plus populaire est « Assister à des séances publiques où l'information est présentée et où les participants posent des questions et partagent leurs réactions ». Environ 55 % des répondants ont indiqué qu'ils participeraient probablement à une telle réunion. Peu de personnes (39 %) ont indiqué qu'il était probable qu'elles participent à un atelier interactif d'un jour, peut-être à cause de la durée de cette activité. Quand même, plus de répondants préféreraient avoir un atelier d'une journée plutôt que de faire partie d'un comité consultatif.

Dans l'ensemble, les répondants provenant de milieux ayant une forte dépendance à l'égard de la forêt ont exprimé une plus grande volonté d'utiliser la plupart des outils suggérés, et particulièrement ceux qui exigent un plus grand niveau d'engagement, comparativement aux résidents des milieux urbains. Ce n'est pas surprenant étant donné l'impact des politiques forestières et de la gestion des forêts sur les régions fortement dépendantes de la forêt; cette différence est peut-être également attribuable à une plus grande familiarité avec les employés du MRN et de l'industrie forestière dans les régions qui dépendent de la forêt.

Afin de mieux comprendre la volonté des participants de prendre part aux discussions portant sur la gestion et la politique forestière, nous leurs avons demandé à quelle fréquence ils accepteraient de participer à une activité de participation du public. Moins du quart des répondants ne considèrent aucune participation, et une majorité (55 %) accepterait de participer une ou deux fois par année (figure 15). Moins de 15 % des répondants prendraient part plus de trois fois par année à une activité et moins de 7 % voudraient assister à des réunions mensuelles, ce qui représente quand même des dizaines de milliers de personnes dans toute la province. Encore une fois, ces résultats indiquent une grande volonté de participation, en autant que cela n'exige pas énormément de temps de la part des gens.

### 3,5,3 Rôle des intervenants dans la politique forestière et la gestion des terres de la Couronne

La plupart des débats et des discussions au sujet de la gestion et de la politique forestière se déroulent surtout entre les groupes ayant des intérêts particuliers et des groupes d'intervenants qui se sentent grandement concernés par les décisions de gestion et les changements à la politique. Il est souvent difficile de discerner où se situe l'opinion des simples citoyens et cela est l'une des principales raisons pour mener une enquête comme la présente.

Nous avons posé quelques questions à ce propos pour tenter de comprendre la position du grand public par rapport à celle de la constellation de joueurs institutionnels qui alimentent les discussions sur la gestion et la politique forestière. En premier lieu, nous avons demandé aux répondants selon eux qui devrait avoir de l'influence dans la gestion et la politique forestière. En second lieu, nous leur avons demandé, à partir de la même liste, quelles organisations représentaient le mieux leurs points de vue sur la gestion des forêts des terres de la Couronne.

La question à propos de qui devraient avoir de l'influence offrait quatre choix de réponses aux participants allant de « beaucoup d'influence » à « pas d'influence » en passant par les alternatives intermédiaires « influence modérée » et « un peu d'influence ». Les répondants ont exprimé la plus grande préférence pour les organismes gouvernementaux existants. Plus de 50 % des répondants croient que le MRN et le ministère de l'Environnement devraient avoir beaucoup d'influence, et un additionnel 32 % croient qu'ils devraient avoir une influence modérée dans la gestion des terres de la Couronne (tableau 8). Moins de 10 % des répondants sont d'avis que ces organismes devraient avoir un peu ou pas d'influence.

Les autres organismes les plus communément préférés sont le Conseil de la conservation du Nouveau-Brunswick, les groupes voués à l'aménagement des bassins versants, et d'autres organismes à vocation environnementale. Environ 40 % des répondants sont d'avis que ces groupes devraient avoir beaucoup d'influence, et les résultats combinés des réponses

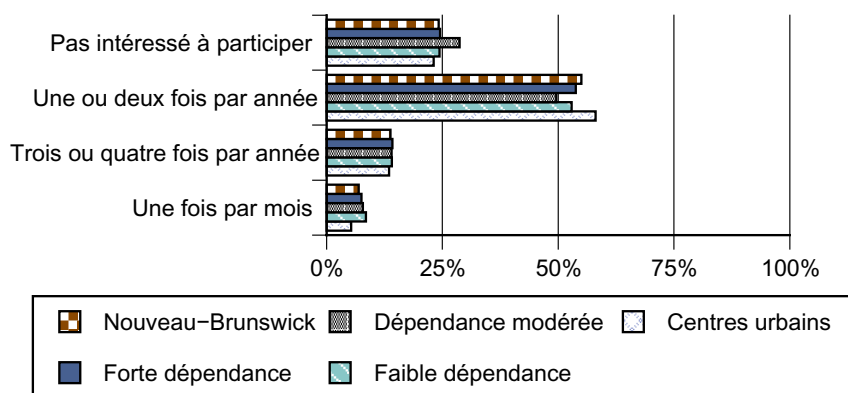


Figure 15. Fréquence à laquelle les répondants accepteraient de faire part de leurs commentaires

Tableau 8. Influence que divers groupes devraient avoir dans la gestion des forêts et la politique forestière

	Devrait avoir :			
	Beaucoup d'influence (%)	Une influence modérée (%)	Un peu d'influence (%)	Pas d'influence (%)
MRNNB	53,5	32,1	7,4	1,6
Ministère de l'Environnement du N.-B.	53,4	32,3	6,5	1,8
Conseil de la conservation du N.-B.	43,2	36,6	9,5	1,9
Groupes voués à l'aménagement des bassins versants	43,0	31,1	11,0	1,7
Organismes à vocation environnementale	39,1	35,8	16,2	2,5
Associations de pêcheurs et de chasseurs	28,1	41,1	22,4	2,6
Opinion publique du N.-B.	27,7	37,8	22,8	4,8
Associations de propriétaires de boisés	27,4	42,1	20,5	2,9
Députés provinciaux	17,7	30,0	30,1	13,3
Compagnies forestières	17,7	34,0	27,6	14,9
Gouvernement fédéral	17,0	33,6	26,8	14,2
Représentants des gouvernements	16,3	35,9	31,5	8,5
Centres urbains	12,8	36,2	34,5	8,8
Faible dépendance à l'égard de la forêt	19,2	36,1	28,4	7,9
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	18,5	33,1	33,9	7,3
Forte dépendance à l'égard de la forêt	19,2	36,5	26,9	10,6
Premières nations du N.-B.	14,4	31,2	27,7	6,9
Autres organismes de loisirs	11,7	30,4	43,1	9,0
Médias	10,3	21,6	28,1	31,9
Clubs de motoneige et de VTT	6,3	18,2	41,5	27,8
Centres urbains	4,1	13,1	43,0	32,9
Faible dépendance à l'égard de la forêt	8,4	22,8	38,4	24,8
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	7,2	19,2	44,0	23,2
Forte dépendance à l'égard de la forêt	6,7	23,8	45,7	19,0

« beaucoup d'influence » et « influence modérée » sont tous de 75 % ou plus. Moins de 20 % des répondants sont d'avis que ces groupes devraient avoir peu ou pas d'influence, et dans le cas du Conseil de la conservation, cette proportion est tout près de 10 %. Fait à noter, il n'y a pas de différence significative entre les résidents urbains et ceux des milieux ayant une dépendance modérée ou forte à l'égard des forêts dans leur appréciation du Conseil de la conservation.

Les associations de pêcheurs et de chasseurs ainsi que les associations de propriétaires de boisés ont obtenu un appui relativement fort des participants à l'enquête. Près de 70 % sont d'avis que ces organisations devraient avoir une influence modérée ou grande en ce qui concerne la gestion et la politique forestière pour les forêts de la Couronne. Près du deux tiers des répondants sont d'avis que l'opinion publique du Nouveau-Brunswick devrait avoir une influence modérée ou grande sur cette question.

Les députés provinciaux, les compagnies forestières et les représentants des gouvernements locaux ont tous été cités par plus de 50 % des répondants, mais 40 % ou plus de notre échantillon sont aussi d'avis que ces groupes devraient avoir peu ou pas d'influence. Les médias ont reçu une évaluation plus négative que positive, tout comme les clubs de motoneige et de VTT. On a relevé un écart considérable entre les répondants urbains et ceux des milieux dépendants envers la forêt en ce qui a trait à ce dernier type d'organisation.

À la question suivante, nous avons demandé aux répondants d'identifier les organismes représentant le mieux leurs points de vue sur la gestion des terres de la Couronne. Les résultats sont assez semblables à ceux obtenus à la question précédente, il y a donc concordance des réponses (figure 16). Une fois de plus, le plus grand nombre des répondants est d'avis que les deux ministères représentent le mieux leurs points de vue. Le Conseil de la conservation, les groupes voués à l'aménagement des bassins versants et d'autres organismes à vocation environnementale sont ceux qui sont ensuite choisis le plus souvent. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les associations de propriétaires de boisés, les associations de chasseurs et de pêcheurs, et les compagnies forestières. Les médias, les députés provinciaux, le gouvernement fédéral et les clubs de motoneige et de VTT sont les groupes qui représentent le moins le point de vue des répondants. Les réponses à cette question ne suivent pas exactement la même tendance que la question précédente. Nous avons en effet observé des différences significatives allant de faibles à notables parmi les groupes pour ce qui est de différentes organisations. L'écart est considérable entre les habitants des centres urbains et ceux des secteurs tributaires de la forêt en ce qui

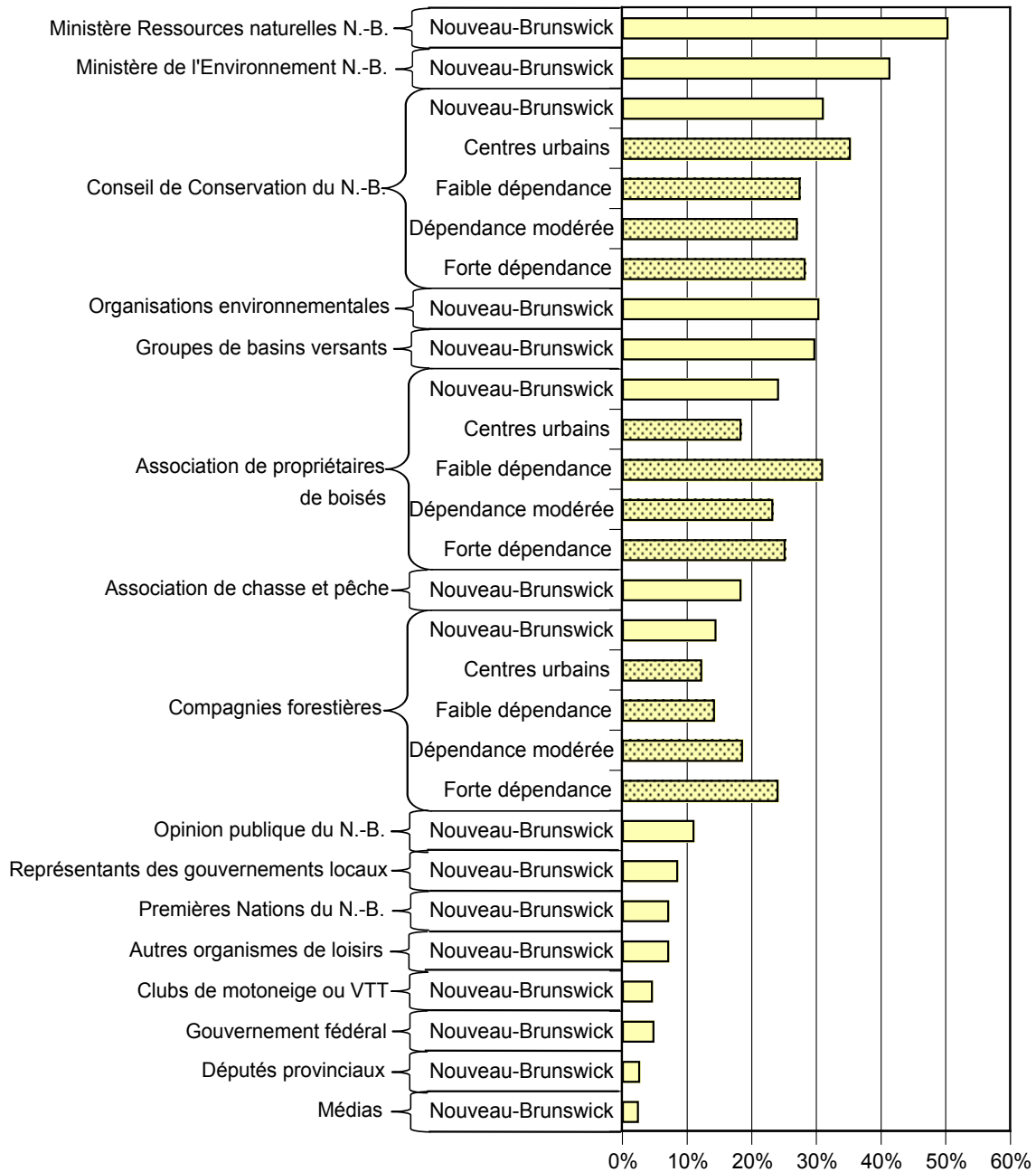


Figure 16. Organismes qui représentent le mieux le point de vue des participants sur la gestion des forêts sur les terres de la Couronne

concerne la mesure dans laquelle les associations de propriétaires de boisés, les compagnies forestières et le Conseil de la conservation représentent leur point de vue. La dernière organisation était plus susceptible de représenter l'opinion des citoyens tandis que les deux autres sont plus susceptibles de représenter celle des membres de communautés dépendantes de la forêt.

### 3,5,4 Rôle des intervenants dans la gestion des terres de la Couronne

Le système actuel pour l'affectation et la gestion des forêts de la Couronne est en vigueur depuis 25 ans, c'est-à-dire depuis l'adoption de la Loi sur les terres et forêts de la Couronne en 1982. Récemment l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick a connue plusieurs bouleversement, et certaines compagnies ont du mal à demeurer concurrentielles sur les marchés mondiaux. Deux titulaires de permis ont fermé de grandes installations de transformation du bois pendant des périodes prolongées, et beaucoup se questionnent sur la viabilité à long terme du statu quo compte tenu des marchés, des taux monétaires et des coûts de l'énergie actuels. Les conditions qui ont mené à la crise actuelle étaient en émergence lorsque nous avons élaboré le questionnaire, et c'est pourquoi nous avons choisi de demander aux répondants de nous indiquer qui devrait être considéré comme gestionnaire potentiel des terres de la Couronne si le gouvernement décidait de réformer ou de réviser l'actuel système d'allocation des forêts sur les terres de la Couronne.



Tableau 9. Groupes qui devraient être considérés comme gestionnaires potentiels des terres de la Couronne

	Devraient être considérés comme gestionnaires potentiels des terres de la Couronne (%)
Organisme à vocation environnementale*	60,8
Centres urbains	67,5
Faible dépendance à l'égard de la forêt	56,3
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	53,3
Forte dépendance à l'égard de la forêt	54,1
Collectivité locale *	53,2
Centres urbains	57,8
Faible dépendance à l'égard de la forêt	48,8
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	50,4
Forte dépendance à l'égard de la forêt	52,3
Propriétaires de boisé privé *	52,2
Centres urbains	47,9
Faible dépendance à l'égard de la forêt	56,6
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	52,6
Forte dépendance à l'égard de la forêt	55,0
Organisme relevant du gouvernement provincial	44,4
Compagnie forestière détenant actuellement des droits de coupe sur les terres de la Couronne	35,8
Entrepreneur indépendant récoltant du bois à petite échelle	35,0
Premières nations	34,4
Entrepreneur privé intéressé à développer des installations récréatives majeures *	29,3
Centres urbains	23,9
Faible dépendance à l'égard de la forêt	32,4
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	37,8
Forte dépendance à l'égard de la forêt	34,9
Compagnie forestière ne détenant actuellement aucun droit de coupe sur les terres de la Couronne	25,8
Je n'ai pas d'opinion sur le sujet	7,8
Je pense que le système actuel fonctionne bien et qu'il n'y a rien à changer	4,6

Les trois réponses les plus populaires à cette question étaient toutes en faveur de groupes ou d'institutions n'ayant pas été traditionnellement impliquées dans la gestion des terres de la Couronne (tableau 9). Les groupes à vocation environnementale ont obtenu le plus fort appui. Plus de 60 % des répondants à notre questionnaire sont d'avis que ces groupes devraient être considérés comme gestionnaires des terres de la Couronne en cas de réforme. Les collectivités locales viennent au second rang, suivies des groupes de propriétaires de boisés. Ces deux catégories de gestionnaires potentiels ont été citées par plus de 50 % de notre échantillon. Nous avons relevé des petites différences significatives dans le support en faveur de ces trois organismes; les répondants des milieux urbains appuient plus fortement les organismes à vocation environnementale et les collectivités locales mais moins les associations de propriétaires de boisés que les répondants des autres milieux.

Une agence relevant du gouvernement est l'organisme qui recueille ensuite le plus de support. Nous sommes restés intentionnellement vagues sur ce point. Les répondants pouvaient croire qu'il s'agirait d'un ministère existant ou d'un nouvel organisme créé spécialement pour gérer les forêts publiques. Les entrepreneurs privés et les entrepreneurs récoltant du bois à petite échelle ont obtenu un appui modéré, tout comme les titulaires de permis actuels. Ces deux groupes se retrouvent tout à fait au milieu de l'éventail des choix offerts. Les Premières nations, les entrepreneurs privés intéressés au développement récréatif et les compagnies forestières ne détenant actuellement aucun droit de coupe sur les terres de la Couronne ferment la marche.

Les réponses à cette question se distinguent par leur très haut taux de réponse (1509 des 1521 répondants), le très petit nombre de personnes n'ayant pas d'opinion (moins de 10%), et le nombre encore plus petit de néo-brunswickois qui sont d'avis que le système actuel fonctionne bien et qu'il n'y a rien à changer (environ 6%). Ces résultats révèlent que les répondants sont ouverts à l'idée d'une réforme et qu'ils ont un intérêt marqué d'offrir à des joueurs non traditionnels l'opportunité de gérer des terres publiques.

Tableau 10. Groupes préférés qui devraient être considérés comme gestionnaires potentiels des terres de la Couronne

	Groupe préféré a considéré comme gestionnaire potentiel des terres de la Couronne (%)
Organismes à vocation environnementale*	56,0
Centres urbains	64,0
Faible dépendance à l'égard de la forêt	51,2
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	47,5
Forte dépendance à l'égard de la forêt	45,5
Collectivité locale	45,8
Propriétaires de boisé privé *	37,8
Centres urbains	31,6
Faible dépendance à l'égard de la forêt	42,7
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	41,6
Forte dépendance à l'égard de la forêt	43,2
Organisme relevant du gouvernement provincial	36,8
Compagnie forestière détenant actuellement des droits de coupe sur les terres de la Couronne	21,1
Entrepreneur indépendant récoltant du bois à petite échelle*	20,4
Centres urbains	16,5
Faible dépendance à l'égard de la forêt	23,1
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	25,7
Forte dépendance à l'égard de la forêt	23,0
Premières nations	17,1
Entrepreneur privé intéressé à développer des installations récréatives majeures *	18,2
Centres urbains	11,6
Faible dépendance à l'égard de la forêt	22,0
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	27,0
Forte dépendance à l'égard de la forêt	26,1
Compagnie forestière ne détenant actuellement aucun droit de coupe sur les terres de la Couronne	11,8
Je pense que le système actuel fonctionne bien et qu'il n'y a rien à changer	2,3

La question précédente demandait aux répondants qui, à leur avis, devrait être considéré comme gestionnaire potentiel des terres de la Couronne. Nous leur avons également demandé d'indiquer leurs trois choix préférés dans la liste fournie. Les résultats, présentés au tableau 10, montrent que les préférences indiquées sont exactement dans le même ordre mais avec des pourcentages un peu plus bas. Les répondants des milieux urbains sont un peu plus en faveur de faire participer les organismes à vocation environnementale à la gestion des terres de la Couronne et un peu moins portés à appuyer les propriétaires de boisés que les répondants des autres milieux. Les répondants des milieux urbains appuient également un peu moins les entrepreneurs et les promoteurs privés que les répondants des autres milieux.

### 3,6 Connaissance de la politique et de la gestion forestière

Étant donné que le niveau de connaissance de la gestion et de la politique forestière est souvent mentionné comme étant un défi important pour la conduite de discussions constructives sur les questions relatives aux forêts, nous avons posé deux séries de questions afin d'évaluer la familiarité des répondants avec ces sujets.

#### 3,6,1 Connaissance des initiatives politiques

Pour évaluer la familiarité des répondants avec les politiques forestières, nous leur avons demandé d'indiquer leur niveau de connaissance de diverses initiatives politiques. Alors que les résultats dans l'ensemble de l'enquête indiquent que les répondants portent un intérêt assez marqué aux enjeux forestiers, peu d'entre eux ont été en mesure de nommer de nombreuses initiatives politiques. L'initiative politique la moins bien connue des participants est le *Rapport Jaakko Pöyry* sur l'approvisionnement en bois (tableau 11). Ce rapport publié en 2002 a souvent fait la manchette depuis sa publication, et il a provoqué le plus récent débat public sur la gestion du bois des terres de la Couronne. Le document *Vision* est également méconnu d'un grand nombre de participants (69 %), même si ceux-ci appuient son contenu, comme il est indiqué à la

Tableau 11. Connaissance des initiatives politiques de gestion des forêts au Nouveau-Brunswick

	Je n'en ai jamais entendu parler (%)	J'en ai entendu parler, mais je n'en sais rien (%)	J'en sais un peu à ce sujet (%)	J'en sais beaucoup à ce sujet (%)
Rapport Jaakko Pöyry sur l'approvisionnement en bois*	73,7	12,4	10,9	3,0
Centres urbains	77,1	11,7	8,4	2,8
Faible dépendance à l'égard de la forêt	73,2	13,0	11,0	2,8
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	69,5	13,0	11,0	3,8
Forte dépendance à l'égard de la forêt	61,9	12,4	21,0	4,8
Forêt publique du N.-B. : Notre avenir commun*	68,5	21,1	8,3	2,1
Centres urbains	69,9	21,1	6,9	2,0
Faible dépendance à l'égard de la forêt	70,0	19,8	8,4	1,7
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	64,0	22,4	10,4	3,2
Forte dépendance à l'égard de la forêt	57,3	26,2	13,6	2,9
Projet du millénaire pour la forêt du N.-B.	62,0	28,9	8,0	1,1
Guide d'aménagement forestier pour protéger la biodiversité de l'écosystème de la baie de Fundy	59,7	28,5	10,6	1,2
Sauvons la forêt acadienne	51,4	29,2	17,1	2,3
Stratégie du N.-B. relative aux zones naturelles protégées	44,6	29,9	22,4	3,1
Ententes d'exploitation forestière avec les Premières nations*	41,8	36,6	19,7	1,9
Centres urbains	44,2	35,5	19,4	0,8
Faible dépendance à l'égard de la forêt	41,7	36,9	18,6	2,8
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	38,5	40,0	19,2	2,3
Forte dépendance à l'égard de la forêt	32,0	36,9	28,2	2,9

\* Indique un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré

section précédente. Nous avons été passablement surpris de découvrir que le *Projet du millénaire pour la forêt du N.-B.* n'arrivait pas au dernier rang de la liste des initiatives connues des participants, car il s'agissait d'une initiative fictive inventée pour cette étude. Environ 9 % des répondants disent avoir une bonne connaissance de cette initiative.

Les initiatives que les participants disent connaître le plus sont les stratégies relatives aux zones naturelles protégées (25 %), les ententes d'exploitation forestière avec les Premières nations (22 %) et *Sauvons la forêt acadienne* (19 %). Les deux premières initiatives relèvent du gouvernement provincial alors que la dernière est une initiative du Conseil de la conservation du Nouveau-Brunswick.

Pour ce qui est des différences entre les groupes, les participants vivant à l'extérieur des grands centres urbains connaissaient un peu plus que leurs homologues urbains le *Rapport Jaako Pöyry*, le document *Vision*, et les ententes d'exploitation forestière avec les Premières nations.

### 3,6,2 Connaissance de la gestion des forêts

Dans le but d'évaluer les connaissances des répondants à propos la gestion des forêts, nous avons élaboré une série de questions de type vrai ou faux. Nous reconnaissons que ces questions ne permettent pas une évaluation complète et détaillée des connaissances des répondants concernant tous les enjeux forestiers, mais ces questions donnent tout de même un aperçu de la connaissance de certains faits établis.

En examinant la marque totale des participants pour ces huit questions, nous voyons que 44 % des répondants ont répondu correctement à au moins cinq questions (figure 17). La moyenne des bonnes réponses pour l'ensemble des participants est de 54 %. Il n'y a pas de différence significative entre la marque totale des participants provenant de divers milieux (tableau A2,6-2).

En examinant plus en détail la répartition des réponses, nous voyons que les participants dans l'ensemble ont mieux réussi à identifier les énoncés qui sont vrais que ceux qui sont faux (figure 18). Plus de trois répondants sur quatre savent que les compagnies forestières sont tenues de suivre des directives lors de la récolte de bois sur les terres de la Couronne et connaissent l'existence des règles pour la récolte de bois en bordure des cours d'eau et des marécages. La majorité sait aussi que la forêt acadienne est composée d'un mélange d'arbres feuillus et résineux et que la coupe à blanc est la méthode de récolte la plus courante dans la province.

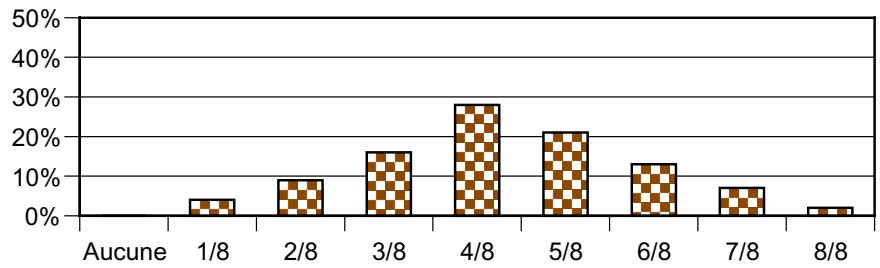


Figure 17. Marque totale pour les questions vrai ou faux

En ce qui a trait aux énoncés faux, une majorité des répondants sait que la contribution de l'industrie forestière à l'économie provinciale est plus grande que celle de l'agriculture, mais on relève une différence significative entre les réponses fournies par les quatre groupes. Une majorité des répondants des quatre groupes a fourni la bonne réponse, mais environ 20 % plus de répondants issus du groupe ayant une forte dépendance à l'égard de la forêt ont choisi la bonne réponse, on note également que la proportion des répondants ayant répondu qu'ils ne savent pas est plus élevée dans les groupes de répondants urbains et des milieux à dépendance forestière modérée et faible.

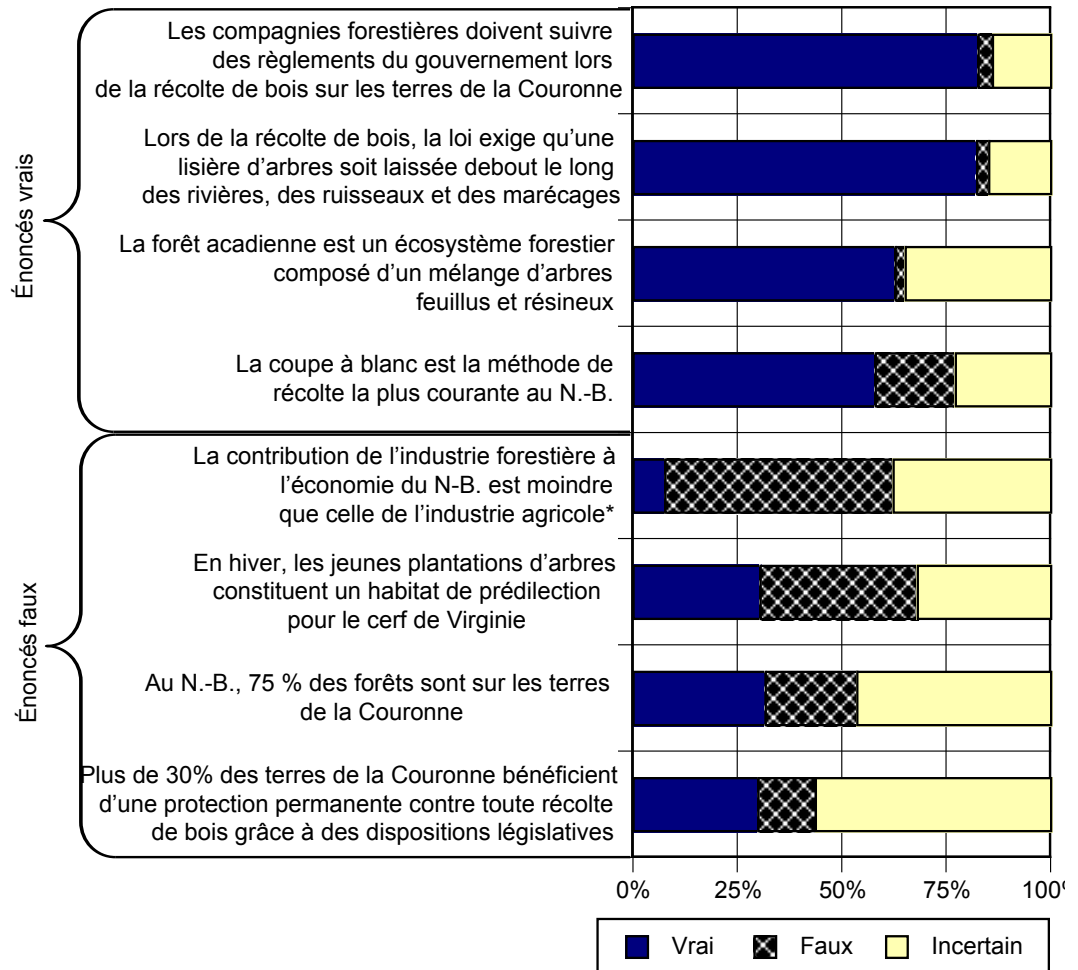


Figure 18. Réponses aux questions vrai ou faux sur la gestion des forêts

Les participants étaient divisés sur l'énoncé relatif à l'habitat du cerf de Virginie. Ils sont un peu plus nombreux à avoir répondu correctement que cet énoncé est faux (38 %) qu'à avoir répondu vrai (30 %) ou je ne sais pas (32 %). Enfin, concernant les deux énoncés

qui précisent la proportion des forêts qui se trouvent sur les terres de la Couronne et la proportion des forêts qui bénéficient d'une protection contre la récolte de bois en vertu de dispositions législatives, environ la moitié des répondants déclare ne pas savoir quelle est la bonne réponse, et parmi ceux qui ont tenté de répondre, ils ont été plus nombreux à fournir une mauvaise réponse plutôt que la bonne réponse à ces deux questions. Une grande proportion des répondants a répondu « ne sais pas » pour de nombreux énoncés, ce qui suppose un degré élevé d'incertitude à propos des questions posées.

### 3,7 Profil des répondants

#### 3,7,1 Caractéristiques sociodémographiques

Dans une enquête comme celle que nous avons menée, il est de pratique courante de poser une série de questions afin d'établir le profil sociodémographique des participants. Cet exercice aide à déterminer si l'échantillon de l'étude constitue effectivement une bonne représentation de la population dont nous tentons de caractériser les opinions. Parmi les répondants à notre enquête, il y a une plus grande proportion d'hommes âgés de plus de 18 ans (55,5 %) que dans la population du Nouveau-Brunswick (48 %). La proportion d'hommes est plus faible dans les centres urbains (50,8 %) que dans les milieux dépendants de la forêt, où elle varie de 57,1 à 60,2 % (tableau A2,7-1). Seulement 1,8 % des répondants ont indiqué qu'ils étaient Autochtones. La plus forte proportion (3,1%) des répondants qui se sont identifiés comme Autochtones faisait partie du groupe ayant une dépendance modérée à l'égard de la forêt.

La moyenne d'âge des participants est de 53 ans (figure 19). Le groupe d'âge de 18 à 39 ans est sous-représenté parmi les participants à l'enquête comparativement à la proportion réelle de cette classe d'âge dans la population du Nouveau-Brunswick (Statistique Canada 2007).

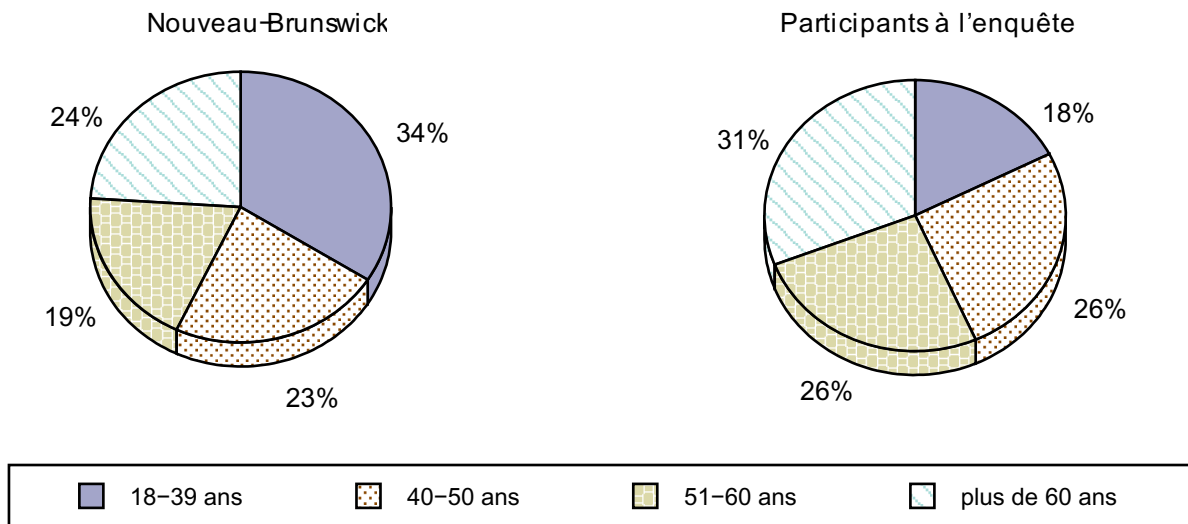


Figure 19. Répartition des participants par groupe d'âge

Il y a une différence significative entre le niveau de scolarité des groupes selon leur répartition géographique; les participants des centres urbains étant plus susceptibles d'avoir terminé leurs études secondaires et plus susceptibles d'avoir obtenu un diplôme universitaire que les autres participants (figure 20).

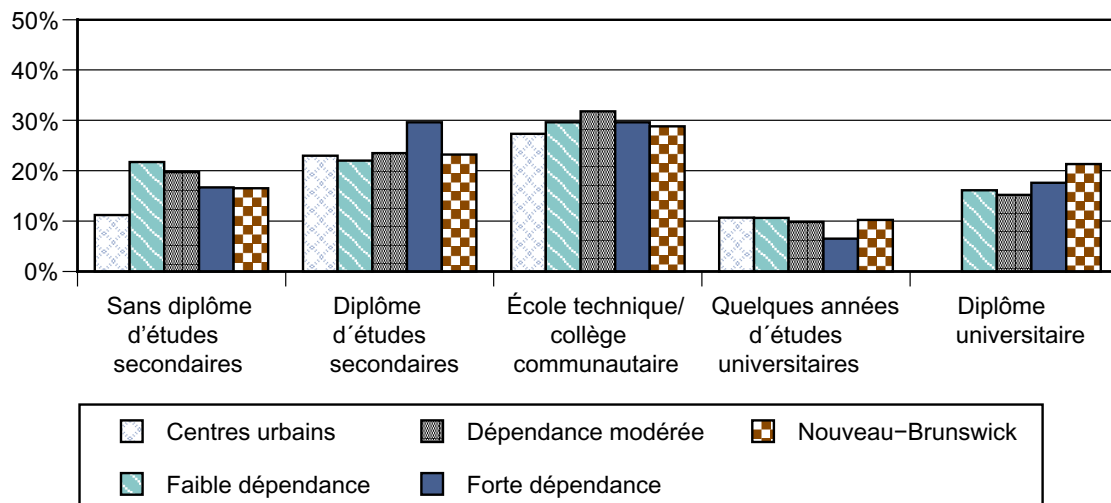


Figure 20. Niveau de scolarité des participants.

### 3,7,2 Dépendance économique à l'égard du secteur forestier

Comme l'indique le tableau 12, la probabilité d'obtenir une partie du revenu familial du secteur forestier augmente considérablement à mesure que l'on se déplace des centres urbains vers les groupes ayant une plus forte dépendance envers la forêt. Parmi les participants des centres urbains, plus de quatre participants sur cinq ne retirent aucun revenu du secteur forestier, et cette proportion tombe à moins de un répondant sur deux dans les milieux à forte dépendance envers la forêt. Ces résultats correspondent à la définition normale des collectivités ayant une forte dépendance à l'égard de la forêt, soit des endroits où 50 % de la base économique repose sur l'activité économique générée par la forêt. En général, la source de revenu la plus commune découlant du secteur forestier est le travail en forêt (11 %), suivi par le travail en usine (7 %). Dans les groupes ayant une dépendance modérée et forte à l'égard de la forêt, ces activités contribuent au revenu familial des participants dans des proportions allant de 16 à 25 %.

Tableau 12. Revenu tiré du secteur forestier selon la dépendance à l'égard de la forêt (n = 1485)

	Centres urbains	Faible dépendance à l'égard de la forêt	Dépendance modérée à l'égard de la forêt	Forte dépendance à l'égard de la forêt	Nouveau-Brunswick
Aucun membre de mon foyer ne tire des revenus de ces activités*	85,2	71,6	57,1	48,6	74,4
Travail en forêt (récolte, plantation d'arbres, camionnage, planification)*	4,4	15,1	15,8	22,2	11,1
Travail dans une usine qui fabrique des produits du bois*	2,3	6,0	20,5	25,0	7,2
Produits de l'érable, production d'arbres de Noël, ramassage de pointes de sapin, fabrication de couronnes de Noël*	3,3	8,4	9,0	8,3	6,2
Piégeage, guide de chasse ou de pêche	3,3	6,2	5,3	6,5	4,8
Autres activités reliées à la forêt	5,6	5,4	10,5	8,3	6,2

### 3,7,3 Affiliation à des organismes associés à la forêt

Moins d'un participant sur cinq fait partie d'un club de VTT, de 4x4 ou de motoneige ou d'une association de pêcheurs ou de chasseurs, ou encore d'un organisme à vocation environnementale (tableau 13). L'affiliation à ces organismes est plus fréquente parmi les participants des milieux ayant une forte dépendance à l'égard de la forêt.

Tableau 13. Affiliation à des organismes associés à la forêt selon la dépendance à l'égard de la forêt (n = 1502)

	Centres urbains	Faible dépendance à l'égard de la forêt	Dépendance modérée à l'égard de la forêt	Forte dépendance à l'égard de la forêt	Nouveau-Brunswick
Je n'appartiens à aucun de ces organismes	86,1	81,8	78,9	72,5	82,7
Club de VTT, de 4X4 ou de motoneige*	5,2	9,4	10,4	13,8	8,0
Association de chasseurs	5,2	4,6	6,7	10,1	5,5
Association de pêcheurs*	3,9	4,6	7,5	11,0	5,0
Organisme de conservation ou de protection de l'environnement	4,8	4,8	3,7	5,6	4,8



### 3,7,4 Lieu de résidence des participants à différentes périodes de leur vie

Outre les participants des centres urbains, une majorité des participants a vécu toute sa vie en milieu rural. Les participants des centres urbains sont plus susceptibles d'avoir vécu toute leur vie dans un environnement urbain.

La démarcation établie par Statistique Canada pour délimiter les régions métropolitaines dans le périmètre des trois plus grandes villes du Nouveau-Brunswick va bien au-delà des limites municipales et englobe des territoires que certains considéreraient comme des zones rurales. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'environ 30 % des répondants des centres urbains considèrent qu'ils vivent en milieu rural (figure 21). De même, les participants des milieux ayant une dépendance faible, modérée et forte à l'égard de la forêt peuvent considérer que leur milieu est urbain parce qu'ils vivent dans, ou à proximité d'un petit centre urbain.

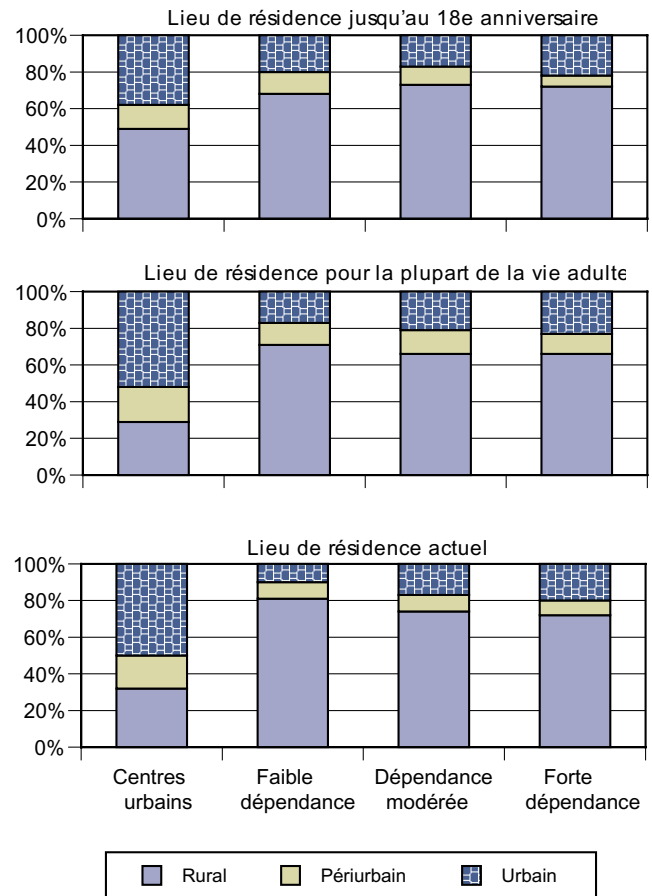


Figure 21. Lieu de résidence des participants à différentes périodes de leur vie

## 4 CONCLUSIONS

Cette enquête visait principalement à approfondir les connaissances à propos des valeurs que les Néo-Brunswickois associent à la forêt, et sur leurs opinions concernant la politique forestière et la gestion des forêts sur les terres de la Couronne. Le taux élevé de participation à cette l'enquête montre que les citoyens du Nouveau-Brunswick sont préoccupés et qu'ils veulent partager leurs opinions au sujet des enjeux forestiers, et ce, peu importe leur niveau de dépendance économique à l'égard de la forêt.

À quelques exceptions près, les valeurs exprimées par les répondants des milieux urbains et par ceux des milieux tributaires de la forêt sont très semblables. Dans l'ensemble, les valeurs environnementales reçoivent l'appui le plus fort de la part des participants de toutes les régions de la province, quoique l'ampleur de cet appui soit un peu plus forte dans les centres urbains que dans les milieux dépendants de la forêt. À un moindre degré, les répondants de l'ensemble de la province appuient aussi les valeurs économiques et utilitaires de la forêt; néanmoins, les répondants des milieux dépendants de la forêt appuient davantage cet ensemble de valeurs que les répondants des milieux urbains. Il semble toutefois que les différences de valeurs entre les milieux urbains et les milieux dépendants de la forêt révèlent plutôt des nuances que des oppositions ou conflits de valeurs. Dans l'ensemble, les tendances et les priorités pour les résidents de tous les milieux sont très similaires. La prévalence des valeurs environnementales sur les valeurs économiques et utilitaires correspond à celle constatée lors d'une enquête menée dans toute la province du Nouveau-Brunswick en 2004 (Smith et Lantz 2004), ainsi qu'aux constats d'enquêtes menées à l'échelle du pays (Bath 2006, Robinson et coll. 1997, Kennedy et coll. 2007, Institut de recherche forestière de l'Ontario 1995.)

Ces résultats laissent entrevoir un défi de taille car bien que les participants appuient fortement les valeurs environnementales, ils sont également en faveur de l'utilisation des forêts et de la récolte forestière. Les Néo-Brunswickois veulent que le gouvernement trouve un juste milieu entre les différentes utilisations de la forêt et, en général, ils semblent favorables au MRN et à la gamme des valeurs de son énoncé de vision. Ce soutien des objectifs articulés par le MRN contraste avec le peu de satisfaction à l'égard de la gestion des terres de la Couronne et des terres industrielles. Plusieurs indicateurs montrent que les répondants n'ont pas une opinion positive des activités de récolte forestière, car ils signalent les impacts environnementaux de ces activités et le besoin d'un contrôle accru sur la matière ligneuse récoltée et la densité de chemins. Les répondants souhaitent également qu'il y ait davantage de zones protégées. Compte tenu du débat ininterrompu que suscite l'approvisionnement en bois au Nouveau-Brunswick, il convient de noter que le but du MRN en matière d'approvisionnement en bois a obtenu le plus faible appui parmi tous les objectifs énumérés dans l'enquête.

Autre constat important : le désir de prendre part aux processus décisionnels relatifs à la politique forestière et à la gestion des forêts. Les participants se disent insatisfaits des efforts déployés actuellement par le MRN pour représenter l'intérêt public et faire participer la population à la prise de décisions. Ils appuient majoritairement la notion selon laquelle les citoyens devraient agir comme partenaires égaux et à part entière dans la gestion des forêts et la politique forestière. Un rôle plus limité pour le public, c'est-à-dire réviser et commenter les plans établis par des spécialistes, recueille un peu moins d'appui. De plus, peu de répondants sont en faveur du statu quo. Cependant, les répondants sont rarement intéressés à prendre un engagement personnel pour s'attaquer aux enjeux forestiers.

Le grand intérêt exprimé pour un rôle accru du public dans la politique forestière et la gestion des forêts mais le peu de volonté de consacrer beaucoup de temps dans ce projet laissent croire qu'il faudrait utiliser un ensemble d'outils de participation publique différent de celui employé traditionnellement. Compte tenu du taux de réponse élevé à cette enquête, la réticence à s'engager ne correspond pas à un manque d'intérêt à l'égard des forêts. L'enquête indique clairement que le public s'intéresse à la forêt. Le défi consiste à instaurer des mécanismes de participation publique attrayants pour que les individus ou les groupes acceptent de s'engager et de formuler des commentaires dans des délibérations constructives.

Il faut également noter qu'à part de consacrer du temps personnel à faire du bénévolat pour des causes qu'ils jugent importantes, les individus appuient souvent des organismes ou des groupes qui représentent leurs points de vue. L'idée que divers groupes puissent contribuer des points de vue différents aux discussions entourant les enjeux forestiers a semblé plaire aux répondants. Les ministères provinciaux (MRN et Environnement) et les organismes à vocation environnementale sont les choix les plus populaires pour représenter les opinions des répondants sur la gestion et la politique forestière. L'industrie forestière et les autres groupes d'intervenants traditionnels, comme les associations de loisirs, sont beaucoup moins populaires. Cela questionne certaines approches traditionnellement utilisée en gestion forestière et suggère que les Néo-Brunswickois veulent que d'autres intervenants aient plus de poids. De même, les répondants sont intéressés à ce qu'une plus grande diversité d'intervenants partage la responsabilité de la gestion des terres de la Couronne et conçoive de nouveaux modèles pour cette gestion. Si le gouvernement devait envisager de revoir la gestion des terres de la Couronne, les organismes à vocation environnementale, les collectivités locales et les propriétaires de boisé sont les choix préférés

de tous les répondants pour avoir un rôle dans la gestion des terres publiques. Les résidents des milieux urbains ont exprimé une légère préférence pour les organismes à vocation environnementale et ceux des régions dépendantes de la forêt préfèrent marginalement les collectivités locales et les propriétaires de boisés, mais leurs opinions sont étonnamment similaires en ce qui concerne l'appui aux organismes à vocation environnementale, qui varie de 10 % ou moins. Il y a cohérence là aussi avec les valeurs que les répondants ont exprimées à l'égard de la forêt. Ainsi, comme c'était le cas avec les valeurs environnementales, le désir de changement n'est pas l'opinion d'une minorité localisée en milieu urbain; c'est une opinion que partagent les milieux urbains et les régions de la province qui dépendent le plus de la forêt.

L'utilisation de la forêt à des fins diverses est un autre point qu'ont en commun les répondants de toute la province. Une proportion très élevée des répondants fréquente différents types de forêt au moins une fois par année. Les parcs et les zones de conservation sont les types de forêts les plus populaires, mais une majorité de répondants a aussi accès à des boisés privés. La plupart des répondants de toutes les régions de la province réalise aussi des activités récréatives en forêt et utilise des produits forestiers non ligneux. Même s'il déclare être très attaché à la forêt, le public démontre un faible niveau de connaissance formelle de la gestion des forêts et de la politique forestière. Les résultats de l'enquête indiquent une assez piètre compréhension des faits touchant la foresterie au Nouveau-Brunswick et un faible niveau de connaissance d'initiatives politiques particulières. Les décideurs se retrouvent ainsi dans la position où on leur demande d'accroître le rôle d'un public qui manque d'information sur les enjeux en cause.

Une compréhension commune des éléments clés associés aux enjeux qui font l'objet de discussion est essentielle à la tenue de discussions constructives. Les résultats de cette enquête indiquent que nous ne pouvons supposer que les gens partagent une compréhension ou des hypothèses communes à propos des forêts elles-mêmes, ou des valeurs qui déterminent ce qu'une personne juge être une « bonne » ou « mauvaise » gestion ou politique. Les discussions politiques et les débats au sujet des méthodes de gestion devraient s'amorcer par une révision des concepts clés et des discussions franches et ouvertes au sujet des faits admis de tous et des faits ou assertions qui font l'objet de conflits. En outre, le débat devrait permettre de réunir la plus grande quantité possible de connaissances scientifiques, techniques et locales afin trouver un terrain d'entente commun concernant les enjeux en cause.

Prise dans son ensemble, l'enquête présente « ce que les gens pensent » de divers aspects de la politique forestière et de la gestion des forêts. Certains renseignements recueillis bonifieront les travaux du Groupe de travail sur la gestion des forêts sur les différents scénarios d'aménagement forestier possibles pour le Nouveau-Brunswick. La compréhension des opinions et des attentes des Néo-Brunswickois envers la forêt aidera non seulement le gouvernement mais aussi les autres parties intéressées à la gestion des ressources à évaluer l'acceptabilité sociale des divers scénarios, et leur permettra de déterminer ceux qui sont le plus en accord avec les besoins de la province. De plus, les observations faites dans ce rapport devraient aider le MRN à examiner des enjeux allant au-delà du mandat du Groupe de travail, notamment la participation du public à la gestion des forêts et à la politique forestière. Le présent rapport offre donc une première analyse des résultats de l'enquête qu'il faudra raffiner davantage afin d'approfondir cette compréhension initiale et mettre en relief la logique qui la sous-tend, ainsi que le rôle que les facteurs sociodémographiques jouent dans la formation des opinions des gens. Par ailleurs, comme cette étude nous donne un aperçu fiable des perceptions des Néo-Brunswickois à propos de la gestion des forêts en 2007, il serait intéressant de donner suite à cet effort en réalisant d'autres enquêtes périodiques afin de suivre l'évolution de la situation. La pression actuelle pour des changements dans la politique forestière et dans la gestion des forêts montre clairement que les valeurs sociétales et les attentes à l'égard des forêts ne sont pas immuables. Leur évolution peut être documentée et ainsi servir à intégrer une dimension sociale dans la prise de décisions concernant la politique forestière et la gestion des forêts.

## 5 BIBLIOGRAPHIE

- Association des produits forestiers du Nouveau-Brunswick (APFNB). 2007. *Coup d'oeil sur les forêts du Nouveau-Brunswick*. APFNB, Fredericton (N-B). URL: <http://nbforestry.com/>. (Visité le 27 septembre 2007.)
- Bath, A.J. 2006. « *Attitude and knowledge study of Newfoundland residents on understanding forest management issues on the island portion of the province of Newfoundland and Labrador* ». Ministère des Ressources naturelles (Terre-Neuve-et-Labrador), St. John's (T.N.-L.). 29 p.
- Beckley, T.M., J.R. Parkins, et S.R.J. Sheppard. 2006. « *Public participation in sustainable forest management: a reference guide* ». Knowledge Exchange and Technology Extension Program, Sustainable Forest Management Network, Edmonton (AB). 55 p.
- Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA). 2007. « *Atlantic Canada's forest industry under pressure* ». CEPA, Halifax (N-É).
- Dillman, D.A. 2000. « *Mail and internet surveys: the tailored design method* ». Deuxième édition, John Wiley et fils, New York (NY).
- Institut de recherche forestière de l'Ontario. 1995. « *Vegetation management in Ontario's forests: survey research of public and professional perspectives* ». Vegetation Management Alternative Program, ministère des Ressources naturelles, Sault-Ste-Marie (ON). 70 p.
- Kennedy, E., T.M. Beckley, B.L. McFarlane, et S. Nadeau. 2007. « Rural-Urban Differences in Environmentally-Significant Behavior, Attitude, Beliefs, and Values ». *Rural Sociology* (en révision).
- Martin, G. 2003. *Gestion des forêts de la couronne du Nouveau-Brunswick*. Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N-B). 20 p.
- McFarlane, B.L., 2005. « Public perception of risk to forest biodiversity ». *Risk Analysis* **25**(3) : 543–553.
- McFarlane, B.L., J.R.R. Alavalapati, et D.O. Watson. 2003. « Public values for sustainable forest management in Alberta. » Pages 117–130 dans B.A. Shindler, T.M. Beckley et M.C. Finley, rédacteurs. *Two Paths Toward Sustainable Forests: Public Values in Canada and the United States*. Oregon State University Press. Corvallis, Oregon.
- McFarlane, B.L. et P.M. Boxall. 1999. « *Forest values and management preferences of two stakeholder groups: in the Foothills Model Forest, Edmonton, Alberta* ». Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts - Centre de foresterie du Nord et forêt modèle Foothills, Hinton (AB). Rapp. d'information NOR-X-364.
- McFarlane, B.L. et P.M. Boxall. 2000. « Factors influencing forest values and attitudes of two stakeholder groups: the case of the Foothills Model Forest, Alberta, Canada ». *Society and Natural Resources* **13** : 649–661.
- Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick (MRNNB). 2005. La forêt publique du N.-B : Notre avenir commun. Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N.-B.). 8 p.
- Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick (MRNNB). 2007. *Groupe de travail sur la foresterie*. Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick. <http://www.gnb.ca/0079/erdl/index-f.asp>. (Site Web consulté par les auteurs le 25 septembre 2007.)
- Parkins, J.R., S. Nadeau, L. Hunt, J. Sinclair, M. Reed, et S. Wallace. 2006. « *Public participation in forest management: results from a national survey of advisory committees, Edmonton, Alberta* ». Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts - Centre de foresterie du Nord et forêt modèle Foothills, Hinton (AB). Rapp. d'information NOR-X-409.
- Robinson, D., A. Hawley et M. Robson. 1997. *L'évaluation sociale de la forêt modèle de McGregor—Évaluation de l'opinion publique sur les valeurs de la forêt et la gestion forestière—Résultats de l'Enquête sur les forêts canadiennes de 1996*. Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts - Forêt modèle de McGregor, Prince George (C.-B.). 177 p.
- Smith, H. et V. Lantz. 2004. « *Examining public opinion on forest values and management* ». Rapport rédigé pour la forêt modèle de Fundy, Sussex (N.-B.). 33 p.
- Statistique Canada. 2007. *Âge et sexe—Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006*. <http://www12.statcan.ca/english/census06/data/highlights/agesex/index.cfm?Lang=F>. (Site Web consulté par les auteurs le 25 septembre 2007.)
- Steel, B.S., N.P. Lovrich et J.C. Pierce. 1994. « Trust in Natural Resource Information Sources and Postmaterialist Values: A Comparative Study of U.S. and Canadian Citizens in the Great Lakes Area ». *Journal of Environmental Systems* **22**(2) : 123–136.
- White, W. et D. Watson. 2004. « *Natural resource based communities in Canada: an analysis based on the 2001 Canada Census* ». Rapport interne produit pour l'initiative WINS de Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts - Centre de foresterie du Nord, Edmonton (AB).

## ANNEXE 1 – MÉTHODES

## A1,1 Méthodes d'enquête

## A1,1,1 Type d'enquête

Il existe plusieurs moyens permettant de recueillir de l'information par la voie d'un sondage. Pour la présente étude, nous avons décidé d'utiliser l'enquête postale en raison de la latitude qu'elle permet quant au type de questions qui peuvent être posées, et parce qu'il s'agit d'une méthode pratique pour les participants qui peuvent choisir de remplir le questionnaire à leur rythme et au moment qui leur convient.

## A1,1,2 Choix des participants

L'enquête avait pour but de recueillir de l'information sur les opinions des citoyens du Nouveau Brunswick concernant la gestion des forêts et la politique forestière dans la province. Nous voulions être certains d'avoir des répondants de différentes régions de la province afin de bien saisir les différents points de vue des résidents à propos des enjeux abordés dans l'enquête. Nous voulions de plus être en mesure de mieux comprendre les différences en ce qui a trait aux utilisations de la forêt, aux valeurs associées aux forêts, et aux préférences en matière de gestion et de politique forestières. Donc, plutôt que de choisir des gens au hasard parmi la population du Nouveau-Brunswick, nous avons décidé de diviser la population en quatre groupes représentant divers niveaux de dépendance économique à l'égard de la forêt. Nous avons obtenu le niveau de dépendance économique pour chacune des 275 subdivisions de recensement<sup>1</sup> (SDR) du Nouveau-Brunswick des travaux de White et Watson (2004). Ces auteurs ont mesuré la dépendance à l'égard de la forêt selon le pourcentage de la base économique d'une localité qui est associé à l'industrie forestière. Pour les besoins de la présente étude, toutes les SDR du Nouveau-Brunswick ont été groupées selon qu'elles avaient, à l'égard de la forêt, une dépendance forte (50 % et plus), modérée (25 à 49 %) ou faible (0 à 24 %)<sup>2</sup>. Nous avons également voulu être en mesure de distinguer les citoyens des trois plus grands centres urbains de la province, soit Fredericton, Saint-Jean et Moncton. Les groupes sont présentés au tableau A1-1. Nous avons également établi une carte (figure 1) représentant la répartition géographique des quatre groupes de SDR parmi lesquels les participants à l'enquête ont été choisis.

Afin de calculer le nombre de participants dont nous avons besoin dans chaque groupe de SDR, nous avons eu recours aux données sur la population du recensement de 2001. Étant donné que nous savions que toutes les personnes contactées n'accepterait pas nécessairement de participer à l'enquête, nous avons établi la taille de l'échantillon pour chaque groupe en fonction d'un taux de réponse prévu de 50 %, et d'un taux maximal d'erreur d'échantillonnage de 5 % sur l'enquête postale. Les participants à l'enquête ont été recrutés par téléphone. Les numéros de téléphone ont été choisis au hasard à partir d'une liste fournie par la compagnie de téléphone. La liste de numéros de téléphone mentionnait également la SDR

Table A1-1. Regroupement de SDR selon leur niveau de dépendance économique à l'égard de la forêt

Nom du groupe	Niveau de dépendance à l'égard de la forêt	SDR incluses
Centres urbains	0 à 24 % de l'économie reposent sur le secteur forestier	SDR à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement de Moncton, de Saint-Jean et de l'agglomération de recensement de Fredericton. Ces subdivisions sont plus étendues que le périmètre urbain; elles comprennent des localités adjacentes telles Rothesay, Dieppe et New Maryland.
Faible dépendance à l'égard de la forêt	0 à 24 % de l'économie reposent sur le secteur forestier	Toutes les autres SDR ayant une faible dépendance à l'égard de la forêt.
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	25 à 49 % de l'économie reposent sur le secteur forestier	Toutes les SDR ayant une dépendance modérée à l'égard de la forêt.
Forte dépendance à l'égard de la forêt	50 % et plus de l'économie reposent sur le secteur forestier	Toutes les SDR ayant une forte dépendance à l'égard de la forêt.

<sup>1</sup> Une subdivision de recensement (SDR) est une unité géographique établie par Statistique Canada pour la collecte de données de recensement. Une SDR est une municipalité ou un territoire considéré par Statistique Canada comme étant un équivalent municipal à des fins statistiques. Source : [http://www.census2006.ca/francais/census01/products/reference/dict/geo012\\_f.htm](http://www.census2006.ca/francais/census01/products/reference/dict/geo012_f.htm).

<sup>2</sup> Les limites géographiques utilisées pour former les groupes sont celles utilisées pour le recensement de 2001 de Statistique Canada.



à laquelle était rattaché chaque numéro de téléphone. Cette information nous a permis de vérifier que nous recrutions un nombre suffisant de participants dans chaque groupe de SDR. Le recrutement des participants a été confié en sous-traitance à un centre d'appels qui a joint 7 882 personnes au cours des mois de janvier et février 2007. Les appels étaient faits au hasard en semaine, le soir et en fin de semaine, et ils visaient à joindre des personnes âgées d'au moins 18 ans. Un total de 2 502 personnes ont accepté de participer à l'enquête et nous ont fournis leur adresse postale complète. Environ la moitié (51 %) des personnes ayant refusé de participer ont attribué leur refus à un manque d'intérêt pour l'enquête, alors que 22 % ont simplement raccroché. Parmi les autres motifs de refus invoqués, le plus commun était le sentiment de ne pas se sentir qualifié pour participer à l'enquête (9 %) et le manque de temps (6 %).

### A1,1,3 Élaboration et administration du questionnaire

Le questionnaire a été élaboré par l'équipe de recherche, dont plusieurs membres ont une grande expérience en recherche et en sondages. Pour débiter, l'équipe a passé en revue les questionnaires d'autres études qui portaient sur des enjeux similaires en matière de gestion des forêts et de politique forestière afin de vérifier la possibilité d'utiliser du matériel existant et adapter des questions ayant déjà été utilisées. Cela permettrait de comparer les résultats obtenus au Nouveau-Brunswick à ceux obtenus ailleurs (Smith et Lantz 2004, Bath 2006, McFarlane 2005, Robinson et coll. 1997). Toutefois, comme il était essentiel que les questions reflètent la situation au Nouveau-Brunswick et traite d'enjeux provinciaux pertinents et actuels, la plupart des questions incluses dans la version finale sont nouvelles ou adaptées. Lorsque la version finale du questionnaire a été complétée en anglais, le questionnaire a été traduit en français. Les deux versions ont fait l'objet de pré-tests avec des groupes distincts d'anglophones et de francophones. Les commentaires de ces deux groupes ont été intégrés à la version finale du questionnaire qui a été envoyé aux participants (voir l'annexe 3).

En mars 2007, un total de 2 502 questionnaires a été mis à la poste. Nous avons utilisé une version modifiée de la méthode Dillman pour effectuer l'enquête postale (Dillman 2000). Deux semaines après le premier envoi postal (comprenant un questionnaire, une lettre d'accompagnement et une enveloppe de retour affranchie), une carte de rappel a été envoyée à chaque participant. Environ deux semaines après l'envoi des cartes de rappel, nous avons posté une deuxième copie du questionnaire à tous les participants qui n'avaient pas donné de nouvelles. Quarante-cinq questionnaires nous ont été retournés parce qu'ils n'étaient pas distribuables à l'adresse indiquée, et 20 personnes se sont retirées de l'étude en évoquant un manque de connaissance dans le domaine de la foresterie. Nous estimons donc que les questionnaires ont été livrés à 2 437 des participants qui avaient été recrutés par téléphone. Les questionnaires complétés sont ceux qui ont été retournés et qui étaient au moins partiellement remplis par le répondant. Un total de 1 521 participants (62 %) a retourné le questionnaire. Les réponses fournies ont été codées et entrées dans une base de données à deux reprises afin d'être en mesure de détecter des erreurs dans la saisie de données.<sup>3</sup>

Mise à part l'information sur la langue et le niveau de dépendance à l'égard de la forêt, aucun autre renseignement ne pouvait être utilisé pour vérifier la présence de biais en cas de non-réponse. Les taux de réponse pour les quatre groupes de SDR étaient très semblables. Nous avons également obtenu des taux de réponse assez similaires des participants anglophones (62 %) et des francophones (65 %). Le tableau A1-2 résume certaines caractéristiques de l'échantillon, le taux de réponse et les erreurs d'échantillonnage. L'information sur l'erreur d'échantillonnage nous donne une idée de la

Table A1-2. Information relative à l'enquête postale et à l'erreur d'échantillonnage

	Grands centres urbains	Dépendance à l'égard de la forêt			TOTAL
		faible	modérée	forte	
Population	321 751	281 503	69 619	56 569	729 442
Questionnaires postés	627	624	625	626	2502
Questionnaires non livrés	16	14	6	9	45
Questionnaires livrés	611	610	619	617	2457
Retrait de l'étude par le répondant	6	7	5	2	20
Questionnaires remplis	372	378	378	393	1521
Taux de réponse	61 %	63 %	62 %	64 %	62 %
Erreur d'échantillonnage (niveau de confiance de 95 %)	0,05	0,05	0,05	0,05	0,03

<sup>3</sup> L'entrée des réponses de chaque questionnaire dans deux bases de données distinctes nous permet de vérifier si les deux bases de données contiennent la même information. Quand les données ne concordent pas, nous revenons au questionnaire papier pour corriger les erreurs faites lors de la saisie des données dans l'une des bases de données.



Table A1-3 Renseignements sur l'échantillon pondéré

Régions	Population		Questionnaires exploitables		Facteur de pondération
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	
Grands centres urbains	321 751	44 %	372	24 %	1,69
Faible dépendance à l'égard de la forêt	281 503	39 %	378	26 %	1,45
Dépendance modérée à l'égard de la forêt	69 619	10 %	378	25 %	0,36
Forte dépendance à l'égard de la forêt	56 569	8 %	393	25 %	0,28
Population du Nouveau-Brunswick	729 442		1521		

fiabilité des résultats pour chaque groupe de SDR et pour l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick. L'erreur d'échantillonnage est d'au plus 5 %, ce qui signifie que les résultats sont exacts 19 fois sur 20 avec une marge d'erreur maximale de 5 points de pourcentage.

## A1,2 Analyse des données

Dans la section traitant des résultats, les tableaux et les graphiques exposent les résultats pour le total de l'échantillon (Nouveau-Brunswick) et pour chaque groupe de SDR lorsque des différences statistiquement significatives étaient observées. Comme l'échantillon de l'enquête était stratifié pour obtenir l'information de régions ayant différents niveaux de dépendance à l'égard de la forêt, les résidents de chacun des quatre groupes de SDR avaient différentes chances d'être sélectionnés afin de participer à cette étude. Par exemple, 25 % de tous les questionnaires complétés venaient de résidents de milieux ayant une forte dépendance à l'égard de la forêt, alors que ce groupe compte pour seulement 8 % de la population totale de la province (tableau A1-3). Pour tenir compte des chances inégales de sélection entre les groupes, des facteurs de pondération ont été utilisés dans l'analyse de sorte que les résultats pour l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick reflètent la représentation relative de chaque groupe dans la population totale. Sauf indication contraire, tous les résultats pour la population totale sont des répartitions pondérées.

Il faut également noter qu'à l'occasion, le total des fréquences est différent de 100 % parce que nous avons arrondi les chiffres. Les tableaux des résultats détaillés présentent des informations plus précises sur la distribution des données de même que le test de Chi carré, l'analyse de la variance et le test de Tukey, qui ont été utilisés pour évaluer la signification statistique des écarts observés entre les groupes.

Beaucoup de répondants ont aussi écrit des commentaires généraux au sujet des enjeux forestiers au Nouveau-Brunswick, ces commentaires ne font pas partie de cette première analyse.

## ANNEXE 2 – RÉSULTATS DÉTAILLÉS

## A2.1 Valeurs de la forêt

Tableau A2,1-1 Détails et rangs attribués aux utilisations particulières des forêts du Nouveau-Brunswick par type de régions (n = 1468)

	Sans tenir compte des « questions répondues mais non classées par rang »						Question répondue mais non classée par rang (%)
	Moyenne (SD)*	1 <sup>er</sup> rang (%)	2 <sup>e</sup> rang (%)	3 <sup>e</sup> rang (%)	4 <sup>e</sup> rang (%)	5 <sup>e</sup> rang (%)	
<b>Comme milieu de protection pour l'eau, l'air et le sol</b>							
Centres urbains	1,70 <sup>a</sup> (0,993)	49,6	18,4	9,6	6,0	0,8	15,3
Faible dépendance	1,93 <sup>b</sup> (1,196)	42,6	15,3	12,6	6,6	3,8	19,2
Dépendance modérée	1,97 <sup>ab</sup> (1,152)	36,4	20,9	11,6	6,2	3,1	21,7
Forte dépendance	1,99 <sup>ab</sup> (1,107)	34,0	25,5	10,4	6,6	2,8	20,8
Nouveau-Brunswick	1,83 (1,102)	44,5	18,0	11,0	6,3	2,3	17,9
<b>Comme milieu de vie animale et végétale</b>							
Centres urbains	2,28 <sup>a</sup> (0,960)	14,8	44,0	14,7	8,8	2,3	15,5
Faible dépendance	2,48 <sup>b</sup> (0,984)	10,9	36,3	19,4	12,2	1,9	19,2
Dépendance modérée	2,68 <sup>b</sup> (1,110)	10,1	28,7	20,9	14,0	4,7	21,7
Forte dépendance	2,73 <sup>b</sup> (1,036)	8,5	26,4	26,4	14,2	3,8	20,8
Nouveau-Brunswick	2,43 (1,000)	12,4	38,3	18,0	11,0	2,5	17,8
<b>Comme source d'emploi et de richesse économique</b>							
Centres urbains	3,26 <sup>a</sup> (1,405)	13,2	12,9	19,9	16,0	22,6	15,5
Faible dépendance	3,14 <sup>a</sup> (1,542)	18,6	11,7	14,5	12,2	23,7	19,2
Dépendance modérée	2,72 <sup>b</sup> (1,474)	23,8	12,3	16,9	11,5	13,8	21,5
Forte dépendance	2,47 <sup>b</sup> (1,466)	30,5	12,4	16,2	8,6	11,4	21,0
Nouveau-Brunswick	3,10 (1,485)	17,6	12,3	17,2	13,6	21,4	17,9
<b>Comme milieu de loisirs et de détente</b>							
Centres urbains	3,69 (1,086)	4,4	5,5	23,7	28,9	22,0	15,5
Faible dépendance	3,73 (1,175)	4,9	7,4	17,7	25,1	25,7	19,2
Dépendance modérée	3,79 (1,141)	3,8	6,9	16,9	24,6	26,2	21,5
Forte dépendance	3,73 (1,174)	4,8	7,6	15,2	27,6	23,8	21,0
Nouveau-Brunswick	3,72 (1,131)	4,6	6,5	20,1	26,9	23,9	17,9
<b>Comme source de gibier, de bois de chauffage, de petits fruits et autres produits forestiers non ligneux</b>							
Centres urbains	4,07 <sup>a</sup> (1,033)	2,4	3,6	16,8	24,8	36,9	15,5
Faible dépendance	3,73 <sup>b</sup> (1,174)	3,8	10,2	16,4	24,6	25,9	19,2
Dépendance modérée	3,83 <sup>ab</sup> (1,217)	3,8	9,2	13,1	21,5	30,8	21,5
Forte dépendance	4,08 <sup>a</sup> (1,084)	1,9	7,5	10,4	22,6	36,8	20,8
Nouveau-Brunswick	3,91 (1,119)	3,0	7,0	15,8	24,3	32,1	17,9

\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$ , d'après le test de Tukey). La moyenne exclue la catégorie « pas d'opinion ».

Tableau A2,1-2 Détails sur les valeurs attribuées à la forêt (1497&lt;n&gt;1416)

Élément <sup>1</sup>	Moyenne (SD)*	Tout à fait d'accord (%)	D'accord (%)	Plus ou moins d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Pas du tout d'accord (%)	Pas d'opinion (%)
<b>VALEURS D'EXISTENCE</b>							
<i><b>Il est important de sauvegarder la forêt pour les générations futures</b></i>							
Centres urbains	1,16 (0,421)	85,0	13,7	0,5	0,0	0,3	0,5
Faible dépendance	1,14 (0,442)	88,1	10,8	0,5	0,0	0,5	0,0
Dépendance modérée	1,12 (0,337)	88,6	11,3	0,0	0,0	0,0	0,8
Forte dépendance	1,17 (0,463)	85,2	13,0	0,9	0,9	0,0	0,0
Nouveau-Brunswick	1,15 (0,425)	86,8	12,3	0,5	0,1	0,4	0,3
<i><b>Que je puisse ou non visiter la forêt à mon gré, je trouve important de savoir qu'elle existe dans ma province</b></i>							
Centres urbains	1,16 (0,391)	83,9	14,5	0,8	0,0	0,0	0,8
Faible dépendance	1,19 (0,544)	85,1	12,8	0,7	0,0	1,1	0,2
Dépendance modérée	1,22 (0,604)	82,1	14,2	0,7	0,0	1,5	1,5
Forte dépendance	1,24 (0,634)	81,5	13,9	1,9	0,9	0,9	0,9
Nouveau-Brunswick	1,18 (0,498)	84,0	13,8	0,9	0,1	0,6	0,6
<b>VALEUR INTRINSÈQUE</b>							
<i><b>La forêt doit pouvoir exister pour ce qu'elle est, indépendamment des préoccupations et des besoins humains</b></i>							
Centres urbains	1,96 <sup>a</sup> (1,029)	41,1	33,1	12,9	10,8	0,8	1,3
Faible dépendance	2,06 <sup>ab</sup> (1,121)	39,1	33,2	11,7	12,5	2,8	0,7
Dépendance modérée	2,03 <sup>ab</sup> (1,128)	38,6	34,1	9,8	10,6	3,8	3,0
Forte dépendance	2,25 <sup>b</sup> (1,148)	29,6	34,3	13,9	16,7	2,8	2,8
Nouveau-Brunswick	2,03 (1,086)	39,2	33,3	12,2	11,9	2,0	1,4
<i><b>La forêt devrait croître, se développer et disparaître naturellement, sans l'intervention de l'homme</b></i>							
Centres urbains	3,29 (1,079)	7,6	15,8	22,9	43,5	8,2	1,9
Faible dépendance	3,42 (1,101)	7,7	12,5	20,8	45,4	11,8	1,7
Dépendance modérée	3,40 (1,168)	9,8	12,0	17,3	45,1	12,8	3,0
Forte dépendance	3,56 (1,108)	7,4	10,2	18,5	46,3	16,7	0,9
Nouveau-Brunswick	3,37 (1,100)	7,8	13,8	21,2	44,6	10,7	1,9
<b>VALEURS SPIRITUELLES</b>							
<i><b>Les êtres humains devraient avoir plus de respect et d'admiration pour la forêt</b></i>							
Centres urbains	1,44 (0,554)	58,9	37,2	3,0	0,0	0,0	0,8
Faible dépendance	1,39 (0,569)	65,1	30,6	4,2	0,0	0,0	0,0
Dépendance modérée	1,38 (0,741)	70,1	23,9	2,2	0,7	2,2	0,7
Forte dépendance	1,35 (0,662)	72,9	22,4	3,7	0,0	0,9	0,0
Nouveau-Brunswick	1,41 (0,588)	63,4	32,3	3,5	0,1	0,3	0,4
<i><b>La forêt me permet de me rapprocher de la nature</b></i>							
Centres urbains	1,52 (0,591)	52,1	42,7	4,0	0,3	0,0	0,8
Faible dépendance	1,42 (0,555)	60,9	35,4	3,1	0,0	0,0	0,6
Dépendance modérée	1,43 (0,644)	62,1	31,8	3,0	0,8	0,8	1,5
Forte dépendance	1,41 (0,609)	63,9	32,4	2,8	0,9	0,0	0,0
Nouveau-Brunswick	1,47 (0,585)	57,4	38,1	3,5	0,3	0,1	0,7
<i><b>La forêt me procure un sentiment de quiétude et de bien-être</b></i>							
Centres urbains	1,47 (0,664)	59,6	34,6	3,8	0,3	0,8	0,8
Faible dépendance	1,41 (0,582)	62,9	32,4	4,0	0,2	0,0	0,5
Dépendance modérée	1,40 (0,622)	65,2	28,0	4,5	0,0	0,0	2,3
Forte dépendance	1,44 (0,646)	61,5	32,1	3,7	0,9	0,9	0,9
Nouveau-Brunswick	1,44 (0,628)	61,5	32,9	4,0	0,3	0,4	0,8
<i><b>La forêt nous permet de nous ressourcer</b></i>							
Centres urbains	1,82 (0,755)	36,5	45,5	14,7	1,3	0,3	1,7
Faible dépendance	1,73 (0,748)	41,2	40,4	12,5	1,7	0,0	4,1
Dépendance modérée	1,71 (0,761)	43,8	38,5	13,1	0,8	0,0	3,8
Forte dépendance	1,72 (0,790)	43,9	36,4	14,0	0,9	0,9	3,7
Nouveau-Brunswick	1,77 (0,756)	39,6	42,1	13,7	1,4	0,2	3,0

Élément <sup>1</sup>	Moyenne (SD)*	Tout à fait d'accord (%)	D'accord (%)	Plus ou moins d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Pas du tout d'accord (%)	Pas d'opinion (%)
<b><i>Si la forêt n'est pas menacée par les activités humaines, nous devrions l'utiliser pour améliorer notre qualité de vie</i></b>							
Centres urbains	2,06 (0,916)	25,0	50,9	13,2	5,2	2,4	3,3
Faible dépendance	1,95 (0,916)	32,8	43,4	12,9	5,2	1,7	4,1
Dépendance modérée	1,90 (0,895)	36,1	39,8	14,3	4,5	0,8	4,5
Forte dépendance	1,86 (0,887)	39,3	39,3	15,0	3,7	0,9	1,9
Nouveau-Brunswick	1,99 (0,914)	30,2	46,0	13,3	5,0	1,9	3,6
<b><i>La faune, les végétaux et les êtres humains devraient bénéficier des mêmes droits pour vivre et se développer</i></b>							
Centres urbains	2,07 (1,011)	31,7	42,0	13,3	9,8	1,9	1,3
Faible dépendance	1,97 (0,991)	35,7	40,0	13,8	5,5	2,8	2,2
Dépendance modérée	1,94 (1,027)	39,8	34,6	13,5	7,5	2,3	2,3
Forte dépendance	2,00 (0,975)	33,9	41,3	14,7	7,3	1,8	0,9
Nouveau-Brunswick	2,01 (1,002)	34,2	40,5	13,6	7,7	2,3	1,7
<b><i>La forêt est un endroit sacré</i></b>							
Centres urbains	2,37 (1,066)	24,2	30,6	27,5	13,2	2,3	2,3
Faible dépendance	2,34 (1,149)	28,4	27,3	23,6	12,9	3,7	4,1
Dépendance modérée	2,25 (1,110)	31,3	24,4	26,7	10,7	2,3	4,6
Forte dépendance	2,38 (1,152)	26,7	27,6	25,7	12,4	3,8	3,8
Nouveau-Brunswick	2,35 (1,109)	26,6	28,5	25,8	12,8	2,9	3,3
<b>VALEURS UTILITAIRES ET ÉCONOMIQUES</b>							
<b><i>La forêt peut être améliorée par la gestion qu'en font les humains</i></b>							
Centres urbains	2,05 <sup>b</sup> (0,827)	23,5	53,4	14,7	6,0	0,5	1,9
Faible dépendance	1,84 <sup>ab</sup> (0,803)	35,6	47,3	11,7	3,5	0,6	1,3
Dépendance modérée	1,77 <sup>a</sup> (0,757)	38,3	46,6	11,3	0,8	0,8	2,3
Forte dépendance	1,78 <sup>a</sup> (0,832)	41,7	42,6	10,2	3,7	0,9	0,9
Nouveau-Brunswick	1,92 (0,819)	31,0	49,6	12,9	4,3	0,6	1,6
<b><i>La forêt devrait être gérée de façon à répondre au plus grand nombre possible de besoins humains</i></b>							
Centres urbains	2,36 <sup>b</sup> (1,217)	28,0	36,3	10,4	19,8	4,7	0,8
Faible dépendance	2,13 <sup>ab</sup> (1,201)	39,9	28,4	12,4	14,4	3,7	1,3
Dépendance modérée	1,99 <sup>a</sup> (1,168)	45,5	26,5	10,6	12,9	3,0	1,5
Forte dépendance	1,94 <sup>a</sup> (1,107)	45,9	30,3	8,3	12,8	1,8	0,9
Nouveau-Brunswick	2,20 (1,206)	35,6	31,8	11,0	16,5	3,9	1,1
<b><i>La fonction première de la forêt devrait être de fournir les produits et les services utiles aux êtres humains</i></b>							
Centres urbains	3,57 <sup>b</sup> (1,102)	3,9	16,3	17,5	40,9	19,7	1,6
Faible dépendance	3,32 <sup>ab</sup> (1,226)	10,6	15,4	20,1	36,4	15,9	1,6
Dépendance modérée	3,13 <sup>a</sup> (1,276)	13,4	19,4	20,1	31,3	13,4	2,2
Forte dépendance	3,15 <sup>a</sup> (1,276)	12,8	20,2	18,3	33,0	13,8	1,8
Nouveau-Brunswick	3,40 (1,192)	8,1	16,5	18,8	37,6	17,2	1,7
<b><i>La forêt devrait exister principalement pour répondre aux besoins des êtres humains</i></b>							
Centres urbains	3,79 <sup>b</sup> (1,000)	2,4	10,7	15,4	47,3	23,0	1,1
Faible dépendance	3,46 <sup>a</sup> (1,221)	8,9	15,3	16,8	38,6	19,8	0,6
Dépendance modérée	3,42 <sup>a</sup> (1,280)	12,0	11,3	18,8	35,3	20,3	2,3
Forte dépendance	3,46 <sup>a</sup> (1,180)	8,3	13,9	17,6	42,6	16,7	0,9
Nouveau-Brunswick	3,60 (1,143)	6,3	12,8	16,4	42,5	21,0	1,0
<b><i>La forêt qui n'est pas utilisée au profit des gens est un gaspillage de nos ressources naturelles</i></b>							
Centres urbains	4,04 <sup>b</sup> (1,025)	2,4	8,3	9,9	39,6	37,8	2,0
Faible dépendance	3,84 <sup>ab</sup> (1,193)	7,1	8,4	10,8	38,8	33,7	1,1
Dépendance modérée	3,80 <sup>ab</sup> (1,174)	6,7	9,0	11,9	38,8	29,9	3,7
Forte dépendance	3,65 <sup>a</sup> (1,253)	10,2	9,3	13,0	40,7	25,9	0,9
Nouveau-Brunswick	3,91 (1,131)	5,3	8,5	10,7	39,3	34,5	1,7

<sup>1</sup> Les réponses sont classées sur une échelle allant de 1 à 5 où 1 signifie « tout à fait d'accord » et 5, « pas du tout d'accord »

\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$ , d'après le test de Tukey). La moyenne exclue la catégorie « pas d'opinion ».

## A2,2 Utilisation de la forêt

Tableau A2,2-1 Précisions sur les types de forêts fréquentées (n = 1415)

	% des répondants par groupe				Nouveau-Brunswick
	Centres urbains	Faible dépendance	Dépendance modérée	Forte dépendance	
Parcs provinciaux ou zones protégées (p. ex., le mont Carleton)*	65,5	57,3	59,3	57,3	61,1
Boisés privés *	49,6	67,1	65,9	60,9	58,8
Parcs nationaux (Kouchibouguac. Fundy) *	52,3	35,0	23,7	27,3	40,9
Autres terres de la Couronne *	29,8	44,1	48,9	53,2	39,0
Forêts situées à l'intérieur des limites municipales*	56,9	21,0	34,8	26,4	38,6
Je visite des forêts, mais je ne sais pas à qui elles appartiennent	27,5	34,7	30,4	27,3	30,6
Terres appartenant aux compagnies forestières (tenures libres)*	17,6	25,5	40,0	40,9	24,6
Autres types de forêts	4,0	6,0	5,9	5,5	5,1
Aucune des options précédentes, je ne visite aucune forêt	6,7	5,1	5,9	5,5	5,9

\* Indique les variables pour lesquelles il y a un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré.

Tableau A2,2-2 Précisions sur l'accès à un boisé privé ou qui appartient à un membre de la famille (n = 1480)

	% des répondants par groupe				Nouveau-Brunswick
	Centres urbains	Faible dépendance	Dépendance modérée	Forte dépendance	
Passez-vous du temps dans un boisé dont vous, ou un membre de votre famille, êtes propriétaire? *	42,6	65,0	56,1	52,8	53,3

\* Indique les variables pour lesquelles il y a un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré.

Tableau A2,2-3 Détails sur les activités pratiquées en forêt au Nouveau-Brunswick (n = 1421)

	% des répondants par groupe				Nouveau-Brunswick
	Centres urbains	Faible dépendance	Dépendance modérée	Forte dépendance	
Marche, randonnée pédestre	79,3	78,6	75,7	72,7	78,2
Visite dans un camp ou un chalet	52,1	54,4	62,5	61,8	54,8
Pique-nique	46,7	43,2	44,4	48,2	45,3
Camping	44,0	43,2	48,5	42,7	44,1
Pêche*	37,7	47,0	51,1	46,4	43,2
Chasse*	23,1	43,5	43,4	45,5	34,6
Quatre roues ou VTT*	19,9	37,9	41,9	45,5	30,9
Canoë, kayak ou canotage de plaisance*	27,7	31,6	39,7	35,5	30,9
Ornithologie	27,7	26,3	20,7	18,2	25,8
Ski	15,6	11,9	14,1	10,9	13,7
Motoneige*	8,3	13,7	14,0	20,0	11,8
Autre	11,6	11,4	10,3	9,1	11,2
Je ne participe à aucune de ces activités	5,6	4,0	5,1	5,5	4,9

\* Indique les variables pour lesquelles il y a un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré.



Tableau A2,2-4 Précisions sur l'accès à un boisé privé ou qui appartient à un membre de la famille (n = 1422)

	% des répondants par groupe				Nouveau-Brunswick
	Centres urbains	Faible dépendance	Dépendance modérée	Forte dépendance	
Produits alimentaires (champignons, petits fruits, crosses de fougère)	79,6	74,1	78,1	80,0	77,4
Produits de l'érable (sirop, tire)*	70,1	56,0	64,0	61,8	63,5
Bois de chauffage*	50,0	68,8	62,5	62,7	59,4
Poissons	57,6	57,1	66,9	64,5	58,8
Arbres de Noël, branches de sapins	53,5	54,2	55,9	50,0	53,7
Petit gibier (lièvre, perdrix, etc.)*	21,8	41,2	44,9	45,5	33,3
Gros gibier (orignal, chevreuil, ours)*	21,5	42,5	42,6	40,5	33,1
Bois de sciage et autre produits de bois*	18,8	40,5	42,6	42,7	31,3
Matériel pour l'artisanat	25,0	21,7	25,7	21,6	23,5
Animaux à fourrure (vison, castor, etc.)	1,6	2,9	2,2	1,8	2,2
Je n'utilise aucun de ces produits de la forêt	3,0	1,1	0,7	1,8	2,0

\* Indique les variables pour lesquelles il y a un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré.

## A2,3 Opinions sur la politique forestière

Tableau A2,3-1 Précisions sur l'évaluation des objectifs de gestion du gouvernement du Nouveau-Brunswick (1485 ≤ n ≤ 1449)

	Moyenne (SD)	Très important (%)	Assez important (%)	Plus ou moins important (%)	Un peu important (%)	Pas du tout important (%)	Sans opinion (%)
<b>Protéger la qualité de l'eau</b>							
Centres urbains	1,08 (0,347)	91,4	5,4	0,5	0,5	0,0	2,2
Faible dépendance	1,09 (0,359)	93,0	6,1	0,7	0,0	0,2	0,0
Dépendance modérée	1,06 (0,300)	92,6	4,4	0,0	0,7	0,0	2,2
Forte dépendance	1,07 (0,295)	93,5	4,6	0,9	0,0	0,0	0,9
Nouveau-Brunswick	1,08 (0,343)	92,3	5,5	0,6	0,3	0,1	1,3
<b>Préserver l'habitat faunique</b>							
Centres urbains	1,19 (0,484)	81,9	13,7	1,3	0,8	0,0	2,3
Faible dépendance	1,18 (0,453)	84,6	13,9	1,3	0,0	0,2	0,0
Dépendance modérée	1,19 (0,477)	82,6	14,4	0,8	0,0	0,0	2,3
Forte dépendance	1,21 (0,504)	81,7	15,6	0,9	0,9	0,0	0,9
Nouveau-Brunswick	1,19 (0,473)	83,0	14,0	1,2	0,4	0,1	1,3
<b>Protéger les forêts contre les incendies</b>							
Centres urbains	1,27 (0,596)	76,6	16,0	3,5	0,8	0,3	2,7
Faible dépendance	1,21 (0,567)	84,7	10,8	2,9	1,1	0,2	0,2
Dépendance modérée	1,18 (0,484)	82,8	13,4	0,7	0,7	0,0	2,2
Forte dépendance	1,21 (0,519)	84,1	13,1	1,9	0,9	0,0	0,0
Nouveau-Brunswick	1,23 (0,570)	80,9	13,6	2,9	0,9	0,2	1,5
<b>Protéger les forêts contre le vol de bois</b>							
Centres urbains	1,42 (0,655)	63,2	27,2	4,8	1,3	0,0	3,5
Faible dépendance	1,37 (0,686)	71,5	21,3	4,6	1,3	0,6	0,7
Dépendance modérée	1,30 (0,603)	73,9	19,4	3,0	1,5	0,0	2,2
Forte dépendance	1,38 (0,767)	74,1	18,5	3,7	0,9	1,9	0,9
Nouveau-Brunswick	1,39 (0,672)	68,2	23,6	4,5	1,3	0,4	2,1
<b>Protéger les forêts contre les insectes nuisibles et les maladies</b>							
Centres urbains	1,38 (0,718)	69,2	21,5	3,8	1,6	0,8	3,0
Faible dépendance	1,39 (0,712)	69,9	22,4	4,6	1,3	0,7	1,1
Dépendance modérée	1,35 (0,699)	72,1	19,1	3,7	2,2	0,7	2,2
Forte dépendance	1,33 (0,664)	75,0	20,4	2,8	0,9	0,9	0,0
Nouveau-Brunswick	1,38 (0,709)	70,2	21,5	4,0	1,5	0,8	2,0
<b>Maintenir la diversité et les attributs des forêts du Nouveau-Brunswick</b>							
Centres urbains	1,34 (0,623)	69,1	23,1	2,2	1,3	0,3	4,0
Faible dépendance	1,35 (0,640)	69,7	23,1	3,1	0,7	0,6	2,8
Dépendance modérée	1,30 (0,536)	69,2	23,3	2,3	0,8	0,0	4,5
Forte dépendance	1,31 (0,518)	71,0	25,2	2,8	0,0	0,0	0,9
Nouveau-Brunswick	1,34 (0,614)	69,5	23,3	2,6	0,9	0,4	3,3
<b>Assurer le maintien de l'approvisionnement en bois de l'industrie forestière au niveau actuel</b>							
Centres urbains	1,87 (1,011)	42,9	34,5	10,4	6,8	2,3	3,1
Faible dépendance	1,82 (1,037)	49,4	28,9	10,9	6,6	2,4	1,8
Dépendance modérée	1,71 (0,970)	51,9	29,3	7,5	5,3	2,3	3,8
Forte dépendance	1,65 (0,894)	55,1	28,0	9,3	4,7	0,9	1,9
Nouveau-Brunswick	1,82 (1,010)	47,2	31,4	10,2	6,4	2,2	2,6

<sup>1</sup> Classement sur une échelle allant de 1 à 5 où 1 est « très important » et 5, « pas du tout important ».

\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$  d'après le test de Tukey). La moyenne exclue la catégorie « pas d'opinion ».

Tableau A2,3-2 Précisions sur les répondants qui pensent que des objectifs sont absents de la stratégie de gestion du MRN (n = 1499)

	Non (%)	Oui (%)	Sans opinion (%)
Centres urbains	29,9	29,2	40,8
Faible dépendance	28,1	35,4	36,5
Dépendance modérée	28,8	32,0	39,2
Forte dépendance	26,7	38,6	34,7
Nouveau-Brunswick	28,9	32,6	38,5

## A2,4 Opinions sur la gestion des forêts

Tableau A2,4-1 Précisions sur la satisfaction à l'égard des pratiques de gestion actuelles (1315 ≤ n ≤ 1204) – q6

	Moyenne (SD)*	Totalement satisfait(e) (%)	Plutôt satisfait(e) (%)	Plus ou moins satisfait(e) (%)	Plutôt insatisfait(e) (%)	Totalement insatisfait(e) (%)	Sans opinion (%)
<b>Terres de la Couronne</b>							
Centres urbains	3,11 (1,138)	2,8	30,8	16,0	23,1	11,1	16,3
Faible dépendance	3,12 (1,170)	5,9	27,6	18,0	27,4	11,5	9,6
Dépendance modérée	3,24 (1,149)	3,8	24,6	20,8	26,2	13,8	10,8
Forte dépendance	3,27 (1,180)	3,7	26,6	17,4	26,6	15,6	10,1
Nouveau-Brunswick	3,14 (1,155)	4,2	28,6	17,3	25,3	11,8	12,7
<b>Tenures libres industrielles</b>							
Centres urbains	3,44 (1,161)	1,7	21,5	17,7	23,6	19,2	16,3
Faible dépendance	3,52 (1,165)	4,5	15,1	19,4	29,5	20,4	11,2
Dépendance modérée	3,40 (1,178)	3,3	21,5	19,8	23,1	19,0	13,2
Forte dépendance	3,36 (1,189)	4,0	21,8	18,8	24,8	17,8	12,9
Nouveau-Brunswick	3,46 (1,166)	3,1	19,0	18,6	26,0	19,5	13,7
<b>Boisés privés</b>							
Centres urbains	2,77 (1,033)	6,7	27,3	23,7	14,8	4,1	23,4
Faible dépendance	2,63 (1,138)	1,0	32,7	21,6	13,0	6,7	13,0
Dépendance modérée	2,79 (1,160)	9,4	28,9	24,2	12,5	9,4	15,6
Forte dépendance	2,65 (1,123)	11,3	31,1	21,7	13,2	5,7	17,0
Nouveau-Brunswick	2,70 (1,097)	9,7	29,8	22,8	13,8	5,7	18,2

\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$  d'après le test de Tukey). La moyenne exclue la catégorie « pas d'opinion ».

<sup>1</sup> Classement sur une échelle allant de 1 à 5 où 1 est « totalement satisfait » et 5, « totalement insatisfait ».

Table A2,4-2 Précisions sur les opinions des répondants concernant les énoncés su sujet de la gestion des forêts (1259 ≤ n ≤ 1354)

	Moyenne (SD)*	Tout à fait d'accord (%)	D'accord (%)	Plus ou moins d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Pas du tout d'accord (%)	Pas d'opinion (%)
<b>Les pratiques forestières ont des effets négligeables à long terme sur l'environnement</b>							
Grands centres urbains	3,64 <sup>b</sup> (1,310)	8,3	14,6	9,9	30,6	30,1	6,6
Faible dépendance	3,23 <sup>a</sup> (1,413)	13,1	24,4	10,7	24,4	24,2	3,1
Dépendance modérée	3,20 <sup>a</sup> (1,391)	15,7	19,4	13,4	28,4	20,1	3,0
Forte dépendance	3,26 <sup>a</sup> (1,334)	9,3	26,9	12,0	26,9	22,2	2,8
Nouveau-Brunswick	3,41 (1,375)	10,9	19,8	10,7	27,7	26,3	4,6
<b>La quantité de bois récolté au Nouveau-Brunswick est trop grande</b>							
Grands centres urbains	2,29 (0,962)	22,2	30,6	29,3	8,3	0,8	8,8
Faible dépendance	2,22 (1,037)	25,4	36,1	21,5	7,2	3,1	6,6
Dépendance modérée	2,12 (1,024)	30,4	36,3	20,0	7,4	2,2	3,7
Forte dépendance	2,25 (1,162)	31,1	29,2	17,0	14,2	2,8	5,7
Nouveau-Brunswick	2,24 (1,015)	24,9	33,2	24,5	8,2	2,0	7,2
<b>La contribution économique de l'industrie forestière l'emporte sur les impacts environnementaux</b>							
Grands centres urbains	3,80 <sup>b</sup> (1,194)	4,6	12,5	12,7	30,9	33,0	6,3
Faible dépendance	3,38 <sup>a</sup> (1,348)	10,9	17,9	14,4	27,4	24,1	5,3
Dépendance modérée	3,15 <sup>a</sup> (1,301)	13,4	19,4	17,2	30,6	14,2	5,2
Nouveau-Brunswick	3,20 <sup>a</sup> (1,317)	11,2	21,5	30,6	25,2	18,7	5,6
Nouveau-Brunswick	3,53 (1,299)	8,4	15,9	25,2	29,1	26,7	5,8
<b>La gestion des forêts offre une gamme de valeurs et d'utilisations appropriée</b>							
Grands centres urbains	3,10 <sup>a</sup> (1,005)	1,6	28,6	24,7	26,9	7,1	11,0
Faible dépendance	2,89 <sup>b</sup> (1,118)	8,2	31,2	22,4	22,4	7,3	8,4
Dépendance modérée	2,92 <sup>ab</sup> (1,084)	7,6	28,0	27,3	22,7	6,8	7,6
Forte dépendance	2,92 <sup>ab</sup> (1,127)	5,6	36,4	20,6	21,5	9,3	6,5
Nouveau-Brunswick	2,99 (1,071)	5,0	30,1	23,7	24,4	7,3	9,4
<b>L'industrie forestière exerce trop de contrôle sur la gestion des forêts au Nouveau-Brunswick</b>							
Grands centres urbains	2,38 <sup>a</sup> (1,061)	20,6	29,4	24,1	11,9	2,3	11,7
Faible dépendance	2,19 <sup>b</sup> (1,063)	27,5	35,3	16,3	10,9	2,2	7,8
Dépendance modérée	2,21 <sup>ab</sup> (1,122)	29,9	29,9	20,1	9,0	3,7	7,5
Forte dépendance	2,17 <sup>ab</sup> (1,177)	34,5	27,3	15,5	11,8	3,6	7,3
Nouveau-Brunswick	2,27 (1,080)	25,2	31,5	20,1	11,2	2,5	9,5
<b>Il y a suffisamment d'aires protégées au Nouveau-Brunswick (par ex., parcs provinciaux et nationaux, zones de conservation)</b>							
Grands centres urbains	3,69 <sup>a</sup> (1,054)	1,1	16,6	15,5	39,2	22,9	4,7
Faible dépendance	3,44 <sup>b</sup> (1,228)	7,0	19,2	16,2	33,7	21,2	2,8
Dépendance modérée	3,38 <sup>b</sup> (1,246)	7,4	20,2	15,6	33,3	19,3	4,4
Forte dépendance	3,21 <sup>b</sup> (1,308)	11,9	20,2	20,2	25,7	19,3	2,8
Nouveau-Brunswick	3,53 (1,173)	4,8	18,2	16,1	35,3	21,6	3,8

\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$  d'après le test de Tukey). La moyenne exclue la catégorie « pas d'opinion ».

Table A2,4-3 Précisions sur l'impact des perturbations et des activités forestières (1423 ≤ n ≤ 1404)

	Moyenne (SD)*	Impact très positif (%)	Impact positif (%)	Impact plus ou moins positif (%)	Impact négatif(%)	Impact très négatif (%)	Ne sais pas (%)
<b>Densité de chemins en forêt</b>							
Centres urbains	3,16 <sup>b</sup> (1,078)	5,2	18,0	19,7	28,9	6,1	22,1
Faible dépendance	2,87 <sup>ab</sup> (1,164)	12,7	22,2	22,8	24,7	5,6	12,0
Dépendance modérée	2,85 <sup>ab</sup> (1,123)	10,1	24,0	22,5	22,5	4,7	16,3
Forte dépendance	2,82 <sup>a</sup> (1,144)	12,5	25,0	20,2	26,0	3,8	12,5
Nouveau-Brunswick	2,98 (1,132)	9,1	20,8	21,2	26,4	5,6	16,9
<b>Utilisation d'herbicides en forêt</b>							
Centres urbains	3,38 (1,250)	8,8	15,1	12,8	33,8	15,6	14,0
Faible dépendance	3,28 (1,330)	10,7	20,6	11,4	29,5	18,7	9,2
Dépendance modérée	3,22 (1,290)	9,3	20,2	14,7	27,1	16,3	12,4
Forte dépendance	3,32 (1,270)	8,7	19,2	15,4	30,8	17,3	8,7
Nouveau-Brunswick	3,32 (1,287)	9,5	18,0	12,6	31,3	17,0	11,6
<b>Quantité de bois récoltée</b>							
Centres urbains	3,24 (1,214)	11,3	11,1	20,9	32,6	11,1	12,9
Faible dépendance	2,95 (1,310)	16,9	22,0	15,0	30,1	10,7	5,3
Dépendance modérée	3,05 (1,302)	14,8	18,0	18,0	29,7	11,7	7,8
Forte dépendance	3,12 (1,273)	13,7	17,6	19,6	31,4	11,8	5,9
Nouveau-Brunswick	3,10 (1,272)	14,0	16,5	18,3	31,2	11,1	9,0
<b>VTTs, 4X4 et motoneiges</b>							
Centres urbains	3,49 <sup>b</sup> (1,124)	7,4	7,1	28,8	31,5	17,7	7,6
Faible dépendance	3,10 <sup>a</sup> (1,119)	10,0	16,0	34,2	25,8	9,7	4,3
Dépendance modérée	3,14 <sup>a</sup> (1,088)	7,6	15,2	38,6	21,2	11,4	6,1
Forte dépendance	3,11 <sup>a</sup> (1,003)	7,5	13,2	45,3	21,7	8,5	3,8
Nouveau-Brunswick	3,27 (1,125)	8,4	11,7	33,0	27,6	13,3	5,9
<b>Épidémies de tordeuses des bourgeons de l'épinette</b>							
Centres urbains	3,66 <sup>b</sup> (1,298)	10,1	8,7	11,1	33,7	27,4	9,1
Faible dépendance	3,28 <sup>a</sup> (1,469)	18,3	12,6	11,3	27,4	23,9	6,5
Dépendance modérée	3,40 <sup>ab</sup> (1,402)	14,6	10,8	13,1	30,8	23,8	6,9
Forte dépendance	3,51 <sup>ab</sup> (1,425)	15,1	9,4	10,4	31,1	28,3	5,7
Nouveau-Brunswick	3,47 (1,396)	14,1	10,4	11,3	30,8	25,8	7,6
<b>Feux de forêt</b>							
Centres urbains	3,47 (1,421)	14,1	9,8	18,1	20,9	30,3	6,7
Faible dépendance	3,19 (1,584)	25,4	9,0	13,1	20,6	28,5	3,5
Dépendance modérée	3,29 (1,549)	20,6	11,5	13,0	19,8	30,5	4,6
Forte dépendance	3,35 (1,537)	20,8	9,4	14,2	20,8	31,1	3,8
Nouveau-Brunswick	3,33 (1,512)	19,6	9,6	15,4	20,7	29,7	5,1

\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$  d'après le test de Tukey). La moyenne exclue la catégorie « pas d'opinion ».

Table A2,4-4 Précisions sur l'acceptabilité des perturbations et des activités en forêt (1479 ≤ n ≤ 1444)

	Moyenne (SD)*	Tout à fait acceptable (%)	Acceptable (%)	Plus ou moins acceptable (%)	Inacceptable (%)	Pas du tout acceptable (%)	Pas d'opinion (%)
<b>Densité de chemins en forêt</b>							
Centres urbains	2,97 (1,008)	2,0	28,8	19,8	20,7	5,0	23,8
Faible dépendance	2,83 (1,068)	7,2	33,1	18,4	24,5	3,8	12,9
Dépendance modérée	2,72 (0,993)	7,1	32,3	23,6	18,1	2,4	16,5
Forte dépendance	2,72 (1,046)	6,7	38,5	19,2	17,3	4,8	13,5
Nouveau-Brunswick	2,87 (1,038)	4,6	31,5	19,6	21,7	4,3	18,1
<b>Utilisation d'herbicides en forêt</b>							
Centres urbains	3,41 (1,052)	2,5	17,3	20,9	32,7	12,2	14,5
Faible dépendance	3,37 (1,178)	3,6	24,5	13,9	31,3	16,5	10,3
Dépendance modérée	3,33 (1,153)	4,7	20,3	19,5	30,5	14,1	10,9
Forte dépendance	3,36 (1,157)	3,8	21,7	18,9	30,2	16,0	9,4
Nouveau-Brunswick	3,38 (1,120)	3,2	20,7	17,9	31,8	14,3	12,1
<b>Quantité de bois récoltée</b>							
Centres urbains	3,23 (1,024)	3,3	20,1	25,3	31,1	8,1	12,2
Faible dépendance	3,24 (1,126)	5,7	21,5	20,3	33,5	10,9	8,0
Dépendance modérée	3,24 (1,098)	3,9	24,4	18,9	33,1	10,2	9,4
Forte dépendance	3,14 (1,157)	4,8	27,9	21,2	26,0	12,5	7,7
Nouveau-Brunswick	3,23 (1,081)	4,4	21,6	22,5	31,8	9,7	10,0
<b>VTT, 4X4 et motoneiges</b>							
Centres urbains	3,28 <sup>b</sup> (1,129)	4,1	20,8	26,3	24,2	15,4	9,1
Faible dépendance	2,89 <sup>a</sup> (1,103)	8,2	30,9	26,6	21,0	7,9	5,4
Dépendance modérée	2,81 <sup>a</sup> (1,043)	6,1	35,1	26,7	16,0	6,9	9,2
Forte dépendance	2,77 <sup>a</sup> (1,062)	7,6	35,2	26,7	16,2	6,7	7,6
Nouveau-Brunswick	3,05 (1,125)	6,1	27,1	26,5	21,6	11,0	7,6
<b>Épidémies de tordeuses des bourgeons de l'épinette</b>							
Centres urbains	3,44 (1,099)	3,6	15,3	23,6	29,4	16,1	12,0
Faible dépendance	3,39 (1,195)	5,3	18,0	20,1	25,9	18,6	12,2
Dépendance modérée	3,44 (1,081)	3,9	13,2	25,6	28,7	14,7	14,0
Forte dépendance	3,53 (1,146)	4,9	14,6	19,4	29,1	21,4	10,7
Nouveau-Brunswick	3,43 (1,082)	4,4	16,1	22,1	27,9	17,3	12,2
<b>Feux de forêt</b>							
Centres urbains	3,47 (1,200)	4,7	16,3	26,2	20,3	24,2	8,3
Faible dépendance	3,34 (1,344)	10,7	16,5	21,2	19,5	24,9	7,3
Dépendance modérée	3,50 (1,296)	6,9	16,2	18,5	22,3	26,2	10,0
Forte dépendance	3,37 (1,322)	8,6	19,0	20,0	20,0	24,8	7,6
Nouveau-Brunswick	3,42 (1,277)	7,5	16,5	23,0	20,2	24,7	8,0

\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$ , d'après le test de Tukey). La moyenne exclue la catégorie « pas d'opinion ».



Table A2,4-5 Précisions sur le niveau de contrôle nécessaire pour les activités et les perturbations forestières (1485 ≤ n ≤ 1469)

	Moyenne (SD)*	Pas besoin de contrôle (%)	Besoin de moins de contrôle (%)	Le contrôle existant est adéquat (%)	Besoin d'un peu plus de contrôle (%)	Besoin de beaucoup plus de contrôle (%)	Ne sais pas (%)
<b>Densité de chemins en forêt</b>							
Centres urbains	3,91 (0,832)	0,8	0,8	23,8	33,0	20,8	20,8
Faible dépendance	3,85 (0,961)	1,9	3,6	26,0	30,7	25,8	12,1
Dépendance modérée	3,77 (0,936)	2,3	2,3	30,3	30,3	21,2	13,6
Forte dépendance	3,70 (0,945)	2,9	1,9	32,4	32,4	19,0	11,4
Nouveau-Brunswick	3,86 (0,907)	1,5	2,1	25,9	31,8	22,6	16,1
<b>Utilisation d'herbicides en forêt</b>							
Centres urbains	4,08 (0,878)	0,8	2,0	18,8	31,6	32,4	14,4
Faible dépendance	4,06(0,976)	1,7	2,8	22,1	25,0	37,5	10,9
Dépendance modérée	4,11 (0,872)	0,8	0,8	21,5	30,0	35,4	11,5
Forte dépendance	4,04 (0,978)	2,8	0,9	22,4	29,9	36,4	7,5
Nouveau-Brunswick	4,07 (0,925)	1,3	2,1	20,6	28,8	35,0	12,3
<b>Quantité de bois récoltée</b>							
Centres urbains	4,17 (0,808)	0,5	1,2	15,7	35,6	34,8	12,2
Faible dépendance	4,15 (0,949)	1,9	2,4	17,9	30,1	42,2	5,4
Dépendance modérée	4,26 (0,846)	0,8	0,8	16,8	29,8	44,3	7,6
Forte dépendance	4,10 (0,962)	2,9	1,9	19,0	31,4	39,0	5,7
Nouveau-Brunswick	4,17 (0,883)	1,2	1,7	16,9	32,6	38,9	8,6
<b>VTT, 4X4 et motoneiges</b>							
Centres urbains	3,93 <sup>b</sup> (1,029)	2,4	3,6	26,9	24,7	34,9	7,5
Faible dépendance	3,62 <sup>a</sup> (1,128)	4,7	8,6	31,4	23,6	26,5	5,2
Dépendance modérée	3,66 <sup>a</sup> (1,029)	3,1	6,9	39,2	23,1	21,5	6,2
Forte dépendance	3,44 <sup>a</sup> (1,123)	5,6	9,3	38,3	21,5	20,6	4,7
Nouveau-Brunswick	3,74 (1,089)	3,6	6,3	30,7	23,8	29,3	6,3
<b>Épidémies de tordeuses des bourgeons de l'épinette</b>							
Centres urbains	3,82 (0,981)	1,6	4,9	25,8	28,5	25,0	14,3
Faible dépendance	3,84 (0,998)	1,9	4,1	27,1	25,7	27,5	13,8
Dépendance modérée	3,89 (0,937)	0,8	1,5	32,3	23,1	29,2	13,1
Forte dépendance	3,86 (0,951)	1,9	1,9	29,9	29,0	27,1	10,3
Nouveau-Brunswick	3,84 (0,980)	1,7	4,0	27,2	26,9	26,5	13,6
<b>Feux de forêts</b>							
Centres urbains	3,84 (0,946)	0,8	2,3	36,7	20,7	29,5	10,0
Faible dépendance	3,80 (1,024)	2,8	1,9	38,4	19,1	31,7	6,1
Dépendance modérée	3,84 (0,934)	0,8	0,8	40,9	20,5	30,3	6,8
Forte dépendance	3,78 (0,978)	2,8	0,0	43,5	19,4	29,6	4,6
Nouveau-Brunswick	3,82 (0,978)	1,7	1,8	38,3	20,0	30,5	7,8

\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$ , d'après le test de Tukey). La moyenne exclue la catégorie « pas d'opinion ».

Table A2,4-6 Précisions sur la satisfaction à l'égard des efforts actuellement déployés par le MRN (1373 ≤ n ≤ 1240)

	Moyenne (SD)*	Tout à fait satisfait(e) (%)	Plutôt satisfait(e) (%)	Plus ou moins satisfait(e) (%)	Plutôt insatisfait(e) (%)	Totalement insatisfait(e) (%)	Pas d'opinion (%)
<b>La gestion de l'habitat du cerf de Virginie</b>							
Centres urbains	2,90 (1,143)	6,7	34,2	18,6	20,9	8,9	10,8
Faible dépendance	2,90 (1,220)	10,6	31,3	19,0	20,9	11,0	7,3
Dépendance modérée	3,03 (1,220)	7,6	29,0	18,3	22,1	13,0	9,9
Forte dépendance	3,01 (1,277)	8,3	32,4	15,7	20,4	15,7	7,4
Nouveau-Brunswick	2,92 (1,192)	8,4	32,4	18,5	20,9	10,6	9,1
<b>L'application des règlements</b>							
Centres urbains	3,24 (1,113)	2,5	26,9	18,9	28,1	12,5	11,2
Faible dépendance	3,11 (1,195)	6,7	29,3	18,6	26,3	13,2	5,9
Dépendance modérée	3,10 (1,147)	5,3	30,1	18,8	27,8	10,5	7,5
Forte dépendance	3,16 (1,245)	5,7	32,1	14,2	26,4	16,0	5,7
Nouveau-Brunswick	3,17 (1,161)	4,6	28,6	18,4	27,3	12,8	8,4
<b>La promotion du développement économique basé sur l'industrie forestière</b>							
Centres urbains	2,90 (0,931)	3,1	27,5	29,2	18,7	3,3	18,2
Faible dépendance	2,96 (1,016)	4,1	28,3	30,0	19,3	6,8	11,4
Dépendance modérée	3,02 (1,014)	3,0	27,1	29,3	19,5	7,5	13,5
Forte dépendance	3,07 (1,090)	3,8	29,2	23,6	23,6	9,4	10,4
Nouveau-Brunswick	2,95 (0,987)	3,5	27,9	29,1	19,4	5,5	14,6
<b>Le soutien de l'aménagement des boisés privés</b>							
Centres urbains	3,03 (0,974)	3,6	21,7	27,9	22,5	4,4	19,9
Faible dépendance	2,95 (1,051)	5,6	25,8	30,7	17,6	7,7	12,7
Dépendance modérée	3,06 (1,066)	4,4	24,4	25,9	22,2	8,1	14,8
Forte dépendance	2,99 (1,147)	7,4	25,0	27,8	17,6	11,1	11,1
Nouveau-Brunswick	3,00 (1,029)	4,7	23,8	28,7	20,2	6,5	16,0
<b>La protection de la biodiversité</b>							
Centres urbains	3,20 (1,067)	2,0	25,1	22,6	24,8	10,6	14,9
Faible dépendance	3,14 (1,120)	4,2	24,6	24,2	21,7	11,7	13,5
Dépendance modérée	3,12 (1,074)	3,9	23,3	24,8	24,0	8,5	15,5
Forte dépendance	3,12 (1,163)	5,8	25,2	22,3	23,3	11,7	11,7
Nouveau-Brunswick	3,16 (1,095)	3,3	24,8	23,4	23,4	10,9	14,1
<b>La représentation de l'intérêt public</b>							
Centres urbains	3,33 (1,040)	2,3	20,6	22,7	32,3	11,0	11,0
Faible dépendance	3,24 (1,117)	4,6	23,9	21,3	31,5	11,9	6,7
Dépendance modérée	3,36 (1,021)	2,3	20,6	21,4	35,9	9,9	9,9
Forte dépendance	3,37 (1,136)	2,8	23,6	18,9	32,1	16,0	6,6
Nouveau-Brunswick	3,30 (1,077)	3,2	22,1	21,8	32,3	11,6	8,9
<b>La participation du public à la prise de décisions</b>							
Centres urbains	3,41 (1,022)	2,3	17,3	22,0	35,2	11,2	12,1
Faible dépendance	3,37 (1,089)	3,1	20,9	21,3	34,6	13,9	6,1
Dépendance modérée	3,39 (1,073)	3,0	17,4	24,2	31,8	13,6	9,8
Forte dépendance	3,41 (1,199)	4,7	19,6	20,6	27,1	20,6	7,5
Nouveau-Brunswick	3,39 (1,067)	2,9	18,9	21,8	34,0	13,2	9,2

\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$ , d'après le test de Tukey). La moyenne exclue la catégorie « pas d'opinion ».  
Classement sur une échelle allant de 1 à 5 où 1 est « totalement satisfait » et 5, « totalement insatisfait ».

## A2,5 Opinions sur la participation du public

Table A2,5-1 Précisions sur ceux à qui les gens ont exprimé leurs préoccupations

	% des répondants, par groupe				Nouveau-Brunswick
	Centres urbains	Faible dépendance à l'égard de la forêt	Dépendance modérée à l'égard de la forêt	Forte dépendance à l'égard de la forêt	
Répondants ayant exprimé des inquiétudes concernant la gestion des forêts au cours des 5 dernières années* (n = 1457)					
Non	45,5	36,1	37,1	32,4	40,1
Oui	54,5	63,9	62,9	67,6	59,9
Inquiétudes réglées à la satisfaction du répondant (n = 876)					
Toutes résolues	0,0	0,0	1,2	1,5	0,3
La plupart ont été résolues	3,2	2,8	3,7	4,4	3,2
Quelques-unes ont été résolues	46,0	51,5	45,7	44,1	48,1
Aucune n'a été résolue	50,8	45,7	49,4	50,0	48,5
Répondants ayant fait part de leurs inquiétudes à quelqu'un* (n = 1465)					
Non	88,6	80,4	83,5	83,8	84,6
Oui	11,2	19,6	16,5	16,2	15,3
Inquiétudes exprimées à (n = 231)					
À la famille, un voisin	37,7	40,5	41,7	42,9	39,5
À quelqu'un d'une association de loisirs, de chasse ou de pêche*	8,9	15,7	12,8	16,2	12,5
À un représentant élu du gouvernement	8,1	10,8	9,0	11,4	9,5
À un employé du gouvernement du N.-B.*	7,3	10,2	12,0	15,2	9,5
À quelqu'un d'une association de propriétaires de boisé	8,1	9,3	9,0	16,2	9,3
À un employé d'une compagnie forestière*	6,1	9,9	12,8	18,1	9,1
À quelqu'un d'un organisme voué à la protection de l'environnement ou à la conservation	8,4	8,0	9,8	7,6	8,3
Au public, par l'entremise des médias	1,2	1,1	1,5	1,9	1,2
Au public, par l'entremise d'Internet	0,5	1,1	0,8	1,0	0,8
Autre	2,0	1,3	1,5	1,0	1,6

\* Indique les questions pour lesquelles il y a un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré.

Table A2,5-2 Précisions sur le rôle approprié pour le public dans la gestion des forêts et la politique forestière\* (n = 1481)

	% des répondants, par groupe				Nouveau-Brunswick
	Centres urbains	Faible dépendance à l'égard de la forêt	Dépendance modérée à l'égard de la forêt	Forte dépendance à l'égard de la forêt	
Ne pas avoir de rôle; laisser les spécialistes des ressources décider comment les forêts devraient être gérées	4,4	3,7	0,8	2,8	3,7
Réviser et commenter ce que les spécialistes des ressources présentent comme étant le meilleur moyen de gérer les forêts	29,7	20,6	17,6	21,5	24,4
Proposer des idées pour la gestion des forêts, et laisser les spécialistes des ressources déterminer les priorités	13,9	17,0	16,8	14,0	15,4
Agir en tant que partenaires égaux et à part entière avec les spécialistes des ressources pour déterminer comment les forêts devraient être gérées	32,9	33,6	38,9	36,4	34,0
Déterminer comment les forêts devraient être gérées, et charger les spécialistes des ressources d'exécuter ces plans	4,4	7,3	6,9	6,5	5,9
Autre	1,3	1,3	0,8	2,8	1,4
Pas d'opinion	7,9	7,9	9,2	6,5	7,9
Réponses multiples	5,5	8,6	9,2	9,3	7,3

\* Indique les variables pour lesquelles il y a un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré.

Table A2,5-3 Précisions sur les options préférées du public pour exprimer son point de vue (1454 ≤ n ≤ 1390)

	Moyenne (SD)	Très probable (%)	Probable (%)	Improbable (%)	Pas de tout probable (%)	Pas d'opinion (%)
<b>Voter à un référendum provincial</b>						
Centres urbains	1,96 (1,039)	37,6	43,5	7,9	7,4	3,7
Faible dépendance	2,11 (1,166)	34,4	40,7	11,5	5,9	7,5
Dépendance modérée	2,12 (1,160)	34,1	39,8	12,2	7,3	6,5
Forte dépendance	2,12 (1,174)	35,0	39,8	9,7	8,7	6,8
Nouveau-Brunswick	2,05 (1,112)	35,9	41,8	9,8	6,9	5,6
<b>Participer à de futures enquêtes publiques comme cette étude</b>						
Centres urbains	2,06 (1,084)	34,4	41,8	11,3	8,0	4,4
Faible dépendance	2,11 (1,062)	29,7	46,2	12,7	6,1	5,3
Dépendance modérée	2,12 (1,130)	32,5	43,7	11,1	6,3	6,3
Forte dépendance	2,02 (1,024)	33,0	45,3	10,4	7,5	3,8
Nouveau-Brunswick	2,08 (1,075)	32,3	43,9	11,8	7,1	4,9
<b>Utiliser une ligne téléphonique sans frais</b>						
Centres urbains	2,54 (1,070)	15,1	40,7	24,2	15,1	4,9
Faible dépendance	2,45 (1,060)	16,3	44,3	23,4	10,2	5,7
Dépendance modérée	2,54 (1,130)	18,0	36,9	24,6	13,9	6,6
Forte dépendance	2,55 (1,156)	18,0	38,0	22,0	15,0	7,0
Nouveau-Brunswick	2,51 (1,078)	16,1	41,5	23,8	13,1	5,5
<b>Répondre à un appel pour recueillir des commentaires du public sur un énoncé de politique</b>						
Centres urbains	2,57 (1,115)	16,0	39,0	22,5	16,8	5,7
Faible dépendance	2,56 (1,058)	11,5	46,0	24,7	10,7	7,1
Dépendance modérée	2,57 (1,104)	14,4	40,8	24,8	12,8	7,2
Forte dépendance	2,53 (1,082)	13,7	44,1	22,5	13,7	5,9
Nouveau-Brunswick	2,56 (1,089)	13,9	42,2	23,6	13,9	6,4
<b>Assister à des séances publiques où l'information est présentée et où les participants posent des questions et partagent leurs réactions</b>						
Centres urbains	2,63 <sup>b</sup> (1,029)	10,7	40,6	29,5	13,5	5,7
Faible dépendance	2,51 <sup>ab</sup> (1,025)	13,4	43,2	27,1	11,2	5,1
Dépendance modérée	2,49 <sup>ab</sup> (1,087)	16,8	41,6	25,6	9,6	6,4
Forte dépendance	2,33 <sup>a</sup> (0,985)	17,3	48,1	22,1	8,7	3,8
Nouveau-Brunswick	2,55 (1,032)	12,8	42,3	27,7	11,9	5,4
<b>Participer à un atelier d'un jour au cours duquel tous les citoyens, y compris vous, pouvez donner votre opinion au gouvernement concernant la gestion des forêts publiques</b>						
Centres urbains	2,99 <sup>b</sup> (1,044)	7,4	25,2	36,5	23,1	7,8
Faible dépendance	2,70 <sup>a</sup> (1,063)	10,3	31,7	33,7	17,8	6,5
Dépendance modérée	2,75 <sup>ab</sup> (1,044)	9,7	35,5	30,6	19,4	4,8
Forte dépendance	2,53 <sup>a</sup> (1,065)	16,5	38,8	24,3	16,5	3,9
Nouveau-Brunswick	2,85 (1,061)	9,4	29,7	33,9	20,2	6,7
<b>Faire partie d'un comité consultatif formé de citoyens qui donnent leur avis sur la façon de gérer les forêts publiques de la région</b>						
Centres urbains	3,08 <sup>b</sup> (0,966)	7,5	15,4	44,4	27,5	5,1
Faible dépendance	2,97 <sup>ab</sup> (1,071)	10,0	21,5	37,6	23,4	7,5
Dépendance modérée	2,92 <sup>ab</sup> (1,050)	9,0	24,6	39,3	19,7	7,4
High Forest dependence	2,71 <sup>a</sup> (1,074)	13,7	29,4	34,3	17,6	4,9
Nouveau-Brunswick	2,99 (1,027)	9,1	19,7	40,5	24,4	6,2
<b>Faire un exposé devant une assemblée publique</b>						
Centres urbains	3,51 <sup>b</sup> (0,766)	2,4	5,5	35,7	52,1	4,3
Faible dépendance	3,39 <sup>ab</sup> (0,867)	2,6	10,3	39,6	40,0	7,5
Dépendance modérée	3,28 <sup>a</sup> (0,921)	5,7	9,8	41,8	36,9	5,7
Forte dépendance	3,33 <sup>ab</sup> (0,893)	4,0	10,0	41,0	39,0	6,0
Nouveau-Brunswick	3,43 (0,834)	2,9	8,1	38,2	45,0	5,8

\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$  d'après le test de Tukey). La moyenne exclue la catégorie « pas d'opinion ».

Table A2,5-4 Précisions sur la fréquence à laquelle les répondants accepteraient de faire part de leur opinion sur les enjeux forestiers (n = 1450)

	% des répondants, par groupe				Nouveau-Brunswick (%)
	Centres urbains	Faible dépendance	Dépendance modérée	Forte dépendance	
Pas intéressé(e) à formuler des commentaires	23,1	24,4	28,7	24,5	24,2
Une ou deux fois par année	58,1	52,9	49,6	53,8	55,0
Trois ou quatre fois par année	13,5	14,1	14,0	14,2	13,8
Une fois par mois	5,3	8,5	7,8	7,5	6,9

Table A2,5-5 Précisions sur l'influence que divers groupes devraient avoir sur la gestion des forêts et la politique forestière (1441 ≤ n ≤ 1421)

	Moyenne (SD)	Beaucoup d'influence (%)	Influence modérée (%)	Un peu d'influence (%)	Pas d'influence (%)	Pas d'opinion (%)
<b>MRNNB</b>						
Centres urbains	3,46 (0,702)	53,7	32,0	7,3	1,3	5,6
Faible dépendance	3,42 (0,738)	51,9	33,1	7,8	2,3	4,9
Dépendance modérée	3,54 (0,687)	59,8	25,2	7,9	0,8	6,3
Forte dépendance	3,45 (0,684)	52,9	36,3	5,9	1,0	3,9
Nouveau-Brunswick	3,45 (0,714)	53,5	32,1	7,4	1,6	5,3
<b>Ministère de l'Environnement du N.B.</b>						
Centres urbains	3,50 (0,705)	57,2	28,5	6,5	1,7	6,2
Faible dépendance	3,41 (0,712)	49,0	37,2	5,6	2,3	5,8
Dépendance modérée	3,46 (0,706)	53,7	30,1	8,9	0,8	6,5
Forte dépendance	3,46 (0,693)	53,4	33,0	7,8	1,0	4,9
Nouveau-Brunswick	3,46 (0,707)	53,4	32,3	6,5	1,8	6,0
<b>Conseil de la conservation du N.-B.</b>						
Centres urbains	3,35 (0,708)	42,3	39,3	7,3	1,7	9,5
Faible dépendance	3,32 (0,791)	45,1	32,5	11,0	2,5	8,9
Dépendance modérée	3,30 (0,731)	42,1	38,9	11,1	0,8	7,1
Forte dépendance	3,25 (0,776)	40,2	38,2	12,7	2,0	6,9
Nouveau-Brunswick	3,33 (0,748)	43,2	36,6	9,5	1,9	8,8
<b>Groupes voués à l'aménagement des bassins versants</b>						
Centres urbains	3,35 (0,759)	43,8	31,3	10,1	1,7	13,1
Faible dépendance	3,34 (0,774)	43,5	30,2	11,2	1,7	13,5
Dépendance modérée	3,28 (0,790)	40,5	31,0	12,7	1,6	14,3
Forte dépendance	3,25 (0,787)	39,4	34,6	13,5	1,9	10,6
Nouveau-Brunswick	3,33 (0,769)	43,0	31,1	11,0	1,7	13,2
<b>Organismes à vocation environnementale</b>						
Centres urbains	3,25 (0,788)	41,6	36,3	13,7	2,3	6,1
Faible dépendance	3,15 (0,830)	37,2	35,2	17,8	2,9	6,9
Dépendance modérée	3,15 (0,810)	36,8	36,0	19,2	1,6	6,4
Forte dépendance	3,13 (0,843)	37,5	35,6	19,2	2,9	4,8
Nouveau-Brunswick	3,19 (0,812)	39,1	35,8	16,2	2,5	6,3
<b>Associations de pêcheurs et de chasseurs</b>						
Centres urbains	2,97 (0,764)	23,7	45,9	22,4	2,3	5,7
Faible dépendance	3,04 (0,837)	32,2	36,4	22,4	2,9	6,1
Dépendance modérée	3,04 (0,842)	32,5	36,5	23,0	3,2	4,8
Forte dépendance	3,01 (0,797)	27,9	42,3	22,1	2,9	4,8
Nouveau-Brunswick	3,01 (0,802)	28,1	41,1	22,4	2,6	5,7
<b>Opinion publique du N.-B.</b>						
Centres urbains	2,93 (0,848)	26,1	38,3	24,6	4,1	6,9
Faible dépendance	2,96 (0,878)	28,5	37,1	21,5	5,4	7,5
Dépendance modérée	2,96 (0,843)	26,8	39,8	22,0	4,1	7,3
Forte dépendance	3,02 (0,916)	33,7	35,6	19,2	6,7	4,8
Nouveau-Brunswick	2,95 (0,864)	27,7	37,8	22,8	4,8	7,0
<b>Association de propriétaires de boisés</b>						
Centres urbains	2,95 (0,779)	23,2	43,4	22,4	2,5	8,5
Faible dépendance	3,06 (0,816)	30,6	41,1	18,8	3,2	6,3
Dépendance modérée	3,06 (0,824)	31,2	39,2	19,2	3,2	7,2
Forte dépendance	3,05 (0,815)	31,1	42,7	19,4	2,9	3,9
Nouveau-Brunswick	3,01 (0,801)	27,4	42,1	20,5	2,9	7,1



	Moyenne (SD)	Beaucoup d'influence (%)	Influence modérée (%)	Un peu d'influence (%)	Pas d'influence (%)	Pas d'opinion (%)
<b>Députés provinciaux</b>						
Centres urbains	2,51 (0,927)	15,0	28,5	34,0	12,3	10,2
Faible dépendance	2,61 (0,990)	19,4	31,8	26,2	14,6	8,0
Dépendance modérée	2,62 (0,954)	18,7	30,9	30,9	11,4	8,1
Forte dépendance	2,67 (1,030)	24,0	27,9	26,0	14,4	7,7
Nouveau-Brunswick	2,57 (0,963)	17,7	30,0	30,1	13,3	8,9
<b>Compagnies forestières</b>						
Centres urbains	2,52 (0,948)	15,0	34,4	29,4	15,5	5,7
Faible dépendance	2,57 (0,984)	18,3	32,4	27,5	15,5	6,3
Dépendance modérée	2,74 (0,955)	22,4	36,8	24,0	11,2	5,6
Forte dépendance	2,75 (0,992)	24,8	35,6	21,8	12,9	5,0
Nouveau-Brunswick	2,58 (0,968)	17,7	34,0	27,6	14,9	5,9
<b>Gouvernement fédéral</b>						
Centres urbains	2,54 (0,928)	14,5	34,0	29,2	13,4	8,9
Faible dépendance	2,63 (0,984)	18,7	34,6	23,5	14,8	8,5
Dépendance modérée	2,56 (1,003)	19,4	29,0	29,0	15,3	7,3
Forte dépendance	2,62 (0,997)	20,6	31,4	26,5	14,7	6,9
Nouveau-Brunswick	2,58 (0,962)	17,0	33,6	26,8	14,2	8,4
<b>Représentants des gouvernements locaux</b>						
Centres urbains	2,57 <sup>a</sup> (0,844)	12,8	36,2	34,5	8,8	7,7
Faible dépendance	2,73 <sup>b</sup> (0,888)	19,2	36,1	28,4	7,9	8,4
Dépendance modérée	2,68 <sup>ab</sup> (0,885)	18,5	33,1	33,9	7,3	7,3
Forte dépendance	2,68 <sup>ab</sup> (0,933)	19,2	36,5	26,9	10,6	6,7
Nouveau-Brunswick	2,65 (0,874)	16,3	35,9	31,5	8,5	7,9
<b>Premières nations du N.-B.</b>						
Centres urbains	2,53 (0,957)	15,3	32,3	28,2	14,9	9,2
Faible dépendance	2,40 (0,999)	13,6	31,1	26,1	21,1	8,1
Dépendance modérée	2,42 (0,973)	13,9	28,7	31,1	18,0	8,2
Forte dépendance	2,32 (1,007)	12,7	28,4	28,4	23,5	6,9
Nouveau-Brunswick	2,46 (0,980)	14,4	31,2	27,7	6,9	8,5
<b>Autres organismes de loisirs</b>						
Centres urbains	2,43 (0,804)	10,5	27,8	47,3	8,5	5,8
Faible dépendance	2,54 (0,855)	13,6	32,6	38,7	8,8	6,3
Dépendance modérée	2,45 (0,849)	11,1	31,7	40,5	11,1	5,6
Forte dépendance	2,42 (0,808)	9,5	32,4	43,8	10,5	3,8
Nouveau-Brunswick	2,47 (0,829)	11,7	30,4	43,1	9,0	5,8
<b>Médias</b>						
Centres urbains	2,05 (0,966)	7,6	22,4	28,9	33,4	7,6
Faible dépendance	2,12 (1,035)	11,5	20,0	27,0	32,5	8,9
Dépendance modérée	2,29 (1,055)	15,1	22,2	29,4	26,2	7,1
Forte dépendance	2,25 (1,043)	13,6	24,3	27,2	27,2	7,8
Nouveau-Brunswick	2,11 (1,009)	10,3	21,6	28,1	31,9	8,1
<b>Clubs de motoneige et de VTT *</b>						
Centres urbains	1,88 <sup>a</sup> (0,812)	4,1	13,1	43,0	32,9	6,9
Faible dépendance	2,16 <sup>b</sup> (0,914)	8,4	22,8	38,4	24,8	5,6
Dépendance modérée	2,12 <sup>b</sup> (0,872)	7,2	19,2	44,0	23,2	6,4
Forte dépendance	2,19 <sup>b</sup> (0,833)	6,7	23,8	45,7	19,0	4,8
Nouveau-Brunswick	2,03 (0,870)	6,3	18,2	41,5	27,8	6,2

\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$  d'après le test de Tukey). La moyenne exclue la catégorie « pas d'opinion ».

Table A2,5-6 Précisions sur les organismes qui représentent le mieux les points de vue des participants sur la gestion des forêts sur les terres de la Couronne (1441 ≤ n ≤ 1421)

	% des répondants, par groupe				Nouveau-Brunswick
	Centres urbains	Faible dépendance	Dépendance modérée	Forte dépendance	
MRNNB	49,3	49,3	54,8	53,9	50,2
Ministère de l'Environnement du N.B.	42,2	41,9	39,4	34,1	41,2
Conseil de la conservation du N.-B.	35,1	27,3	26,9	28,1	30,9
Groupes voués à l'aménagement des bassins versants	32,4	28,0	26,2	32,6	30,2
Organismes à vocation environnementale	31,9	28,4	27,9	23,9	29,6
Associations de propriétaires de boisés*	18,2	30,8	23,1	25,0	24,0
Associations de pêcheurs et de chasseurs	16,9	19,1	22,1	17,0	18,2
Compagnies forestières	12,1	14,1	18,4	23,9	14,3
Opinion publique du N.-B.	8,4	12,3	13,6	14,8	10,9
Représentants des gouvernements locaux	7,1	8,6	10,6	12,5	8,4
Premières nations du N.-B.	8,1	6,8	2,9	6,7	7,0
Autres organismes de loisirs	8,1	6,4	5,8	5,7	7,0
Clubs de motoneige et de VTT	4,6	4,3	5,8	3,4	4,5
Gouvernement fédéral	3,3	6,6	4,8	3,4	4,7
Députés provinciaux	1,9	2,3	4,8	4,5	2,5
Médias	2,7	1,6	2,9	3,4	2,3

\* Indique les éléments pour lesquels il y a un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré.

Table A2,5-7, Précisions sur les groupes qui sont considérés comme les meilleurs gestionnaires potentiels des terres de la Couronne (n = 1189)

	% des répondants, par groupe				Nouveau-Brunswick (%)
	Centres urbains	Faible dépendance	Dépendance modérée	Forte dépendance	
Organisme à vocation environnementale*	64,0	51,2	47,5	45,5	56,0
Collectivité locale	49,5	41,7	45,0	46,6	45,8
Propriétaires de boisé privé*	31,6	42,7	41,6	43,2	37,8
Organisme relevant du gouvernement provincial	38,4	36,3	33,0	34,1	36,8
Entrepreneur indépendant récoltant du bois à petite échelle*	16,5	23,1	25,7	23,0	20,4
Compagnie forestière détenant actuellement des droits de coupe sur les terres de la Couronne	20,9	19,0	25,7	27,3	21,1
Premières nations	18,9	16,6	14,9	12,5	17,1
Entrepreneur privé intéressé à développer des installations récréatives majeures*	11,6	22,0	27,0	26,1	18,2
Compagnie forestière ne détenant actuellement aucun droit de coupe sur les terres de la Couronne	11,0	12,2	10,0	15,9	11,8
Je pense que le système actuel fonctionne bien et qu'il n'y a rien à changer	1,4	3,4	2,0	2,3	2,3

\* Indique les éléments pour lesquels il y a un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré.

## A2,6 Connaissance de la politique forestière et de la gestion des forêts

Table A2,6-1 Précisions sur la connaissance de la politique forestière du Nouveau-Brunswick (1465&gt;n&lt;1425)

	Moyenne (SD) <sup>1,*</sup>	Je n'en ai jamais entendu parler (%)	J'en ai entendu parler, mais je n'en sais rien (%)	J'en sais un peu à ce sujet (%)	J'en sais beaucoup à ce sujet(%)
<b>Rapport Jaakko Pöyry sur l'approvisionnement en bois</b>					
Centres urbains	1,37 <sup>a</sup> (0,753)	77,1	11,7	8,4	2,8
Faible dépendance	1,43 <sup>a</sup> (0,793)	73,2	13,0	11,0	2,8
Dépendance modérée	1,52 <sup>ab</sup> (0,870)	69,5	13,0	11,0	3,8
Forte dépendance	1,68 <sup>b</sup> (0,957)	61,9	12,4	21,0	4,8
Nouveau-Brunswick	1,43 (0,801)	73,7	12,4	10,9	3,0
<b>Forêt publique du N.-B. : Notre avenir commun</b>					
Centres urbains	1,41 <sup>a</sup> (0,707)	69,9	21,1	6,9	2,0
Faible dépendance	1,42 <sup>a</sup> (0,714)	70,0	19,8	8,4	1,7
Dépendance modérée	1,52 <sup>ab</sup> (0,797)	64,0	22,4	10,4	3,2
Forte dépendance	1,63 <sup>b</sup> (0,841)	57,3	26,2	13,6	2,9
Nouveau-Brunswick	1,44 (0,731)	68,5	21,1	8,3	2,1
<b>Projet du millénaire pour la forêt du N.-B.</b>					
Centres urbains	1,48 (0,661)	60,3	31,5	7,7	0,5
Faible dépendance	1,48 (0,714)	63,0	27,3	8,0	1,7
Dépendance modérée	1,48 (0,727)	63,8	25,2	9,4	1,6
Forte dépendance	1,44 (0,668)	65,0	26,2	7,8	1,0
Nouveau-Brunswick	1,48 (0,688)	62,0	28,9	8,0	1,1
<b>Guide d'aménagement forestier pour protéger la biodiversité de l'écosystème de la baie de Fundy</b>					
Centres urbains	1,52 (0,712)	60,7	27,6	11,2	0,5
Faible dépendance	1,55 (0,739)	58,6	29,7	10,0	1,7
Dépendance modérée	1,52 (0,757)	61,2	27,1	9,3	2,3
Forte dépendance	1,55 (0,733)	58,7	28,8	11,5	1,0
Nouveau-Brunswick	1,53 (0,728)	59,7	28,5	10,6	1,2
<b>Sauvons la forêt acadienne</b>					
Centres urbains	1,65 (0,798)	53,4	29,5	15,5	1,7
Faible dépendance	1,72 (0,857)	51,5	27,9	17,6	3,0
Dépendance modérée	1,79 (0,859)	46,2	30,8	20,0	3,1
Forte dépendance	1,79 (0,837)	45,2	32,7	20,2	1,9
Nouveau-Brunswick	1,70 (0,831)	51,4	29,2	17,1	2,3
<b>Stratégie du N.-B. relative aux zones naturelles protégées</b>					
Centres urbains	1,78 (0,856)	48,0	28,0	22,0	2,0
Faible dépendance	1,86 (0,886)	43,5	30,5	22,3	3,6
Dépendance modérée	1,92 (0,900)	40,2	33,1	22,0	4,7
Forte dépendance	1,98 (0,889)	36,6	33,7	25,7	4,0
Nouveau-Brunswick	1,84 (0,876)	44,6	29,9	22,4	3,1
<b>Ententes d'exploitation forestière avec les Premières nations</b>					
Centres urbains	1,66 <sup>a</sup> (0,786)	44,2	35,5	19,4	0,8
Faible dépendance	1,82 <sup>ab</sup> (0,825)	41,7	36,9	18,6	2,8
Dépendance modérée	1,85 <sup>ab</sup> (0,904)	38,5	40,0	19,2	2,3
Forte dépendance	2,03 <sup>b</sup> (0,852)	32,0	36,9	28,2	2,9
Nouveau-Brunswick	1,82 (0,810)	41,8	36,6	19,7	1,9

<sup>1</sup> Classement sur une échelle allant de 1 à 4 où 1 est « Je n'en ai jamais entendu parler » et 4, « J'en sais beaucoup à ce sujet ».\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$  d'après le test de Tukey). La moyenne exclue la catégorie « pas d'opinion ».

Table A2,6-2 Précisions sur la connaissance des répondants en matière de gestion des forêts (1465 &lt; n &lt; 1425)

	% des répondants, par groupe				Nouveau-Brunswick
	Grands centres urbains	Faible dépendance	Dépendance modérée	Forte dépendance	
<b>Les compagnies forestières doivent suivre des règlements du gouvernement lors de la récolte de bois sur les terres de la Couronne</b>					
Vrai	81,0	83,6	81,1	88,7	82,6
Faux	3,3	3,5	5,3	2,8	3,5
Ne sais pas	15,7	12,9	13,6	8,5	13,9
<b>Lors de la récolte de bois, la loi exige qu'une lisière d'arbres soit laissée debout le long des rivières, des ruisseaux et des marécages</b>					
Vrai	79,3	83,5	85,0	89,7	82,3
Faux	3,6	2,2	3,0	1,9	2,9
Ne sais pas	17,1	14,3	12,0	8,4	14,9
<b>La forêt acadienne est un écosystème forestier composé d'un mélange d'arbres feuillus et résineux</b>					
Vrai	64,1	62,0	62,6	59,8	62,8
Faux	2,8	2,2	2,3	1,9	2,4
Ne sais pas	33,2	35,8	35,1	38,3	34,8
<b>La coupe à blanc est la méthode de récolte la plus courante au N.-B.</b>					
Vrai	55,0	58,9	64,9	61,9	58,0
Faux	19,1	18,5	19,1	23,8	19,2
Ne sais pas	25,9	22,6	16,0	14,3	22,8
<b>La contribution de l'industrie forestière à l'économie du N.-B. est moindre que celle de l'industrie agricole*</b>					
Vrai	5,6	10,2	7,6	5,7	7,6
Faux	53,9	53,7	50,0	70,8	54,7
Ne sais pas	40,6	36,1	42,4	23,6	37,7
<b>En hiver, les jeunes plantations d'arbres constituent un habitat de prédilection pour le cerf de Virginie</b>					
Vrai	29,4	32,0	29,8	29,2	30,4
Faux	36,1	38,9	36,6	41,5	37,7
Ne sais pas	34,5	29,1	33,6	29,2	31,9
<b>Au N.-B., 75 % des forêts sont sur les terres de la Couronne</b>					
Vrai	32,0	29,7	31,5	40,6	31,7
Faux	20,1	23,7	20,8	24,5	21,9
Ne sais pas	47,9	46,6	47,7	34,9	46,4
<b>Plus de 30 % des terres de la Couronne bénéficient d'une protection permanente contre toute récolte de bois grâce à des dispositions législatives</b>					
Vrai	30,2	29,3	28,2	34,0	29,9
Faux	13,9	13,0	14,5	16,0	13,8
Ne sais pas	55,9	57,8	57,3	50,0	56,3

\* Indique les variables pour lesquelles il y a un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré.

## A2,7 PROFIL DES RÉPONDANTS

Table A2,7-1 Précisions sur les caractéristiques démographiques des répondants

	% des répondants, par groupe				Totalité des répondants
	Centres urbaines	Faible dépendance	Dépendance modérée	Forte dépendance	
<b>Sexe**</b> (n = 1493)					
Homme	50,8	59,5	57,1	60,2	55,5
Femme	49,2	40,4	42,9	39,8	44,5
<b>Age</b> (n = 1471)					
18–39 ans	16,6	19,2	18,5	13,1	17,5
40–50 ans	27,0	23,9	24,6	30,8	25,9
51–60 ans	25,3	25,2	24,6	30,8	25,7
Plus de 60 ans	31,0	31,7	32,3	25,2	30,9
Moyenne* (SD)	53,17 (14,43)	52,92 (14,16)	52,78 (13,83)	52,59 (12,44)	52,94 (14,11)
<b>Répondant(e) identifié(e) comme étant Autochtone</b> (n = 1477)	1,6	1,6	3,1	1,9	1,8
<b>Plus haut niveau de scolarité**</b> (n = 1490)					
Quelques années d'études secondaires	11,2	21,7	19,7	16,7	16,5
Diplôme d'études secondaires	23,0	22,0	23,5	29,6	23,2
École technique ou collège communautaire	27,3	29,6	31,8	29,6	28,8
Quelques années d'études universitaires	10,7	10,6	9,8	6,5	10,2
Diplôme universitaire	27,8	16,1	15,2	17,6	21,3
<b>Revenu familial tiré du secteur forestier</b> (n = 1485)					
Aucun membre de mon foyer ne tire des revenus de ces activités**	85,2	71,6	57,1	48,6	74,4
Travail en forêt**	4,4	15,1	15,8	22,2	11,1
Travail dans une usine qui fabrique des produits du bois**	2,3	6,0	20,5	25,0	7,2
Produits de l'érable, production d'arbres de Noël, ramassage de pointes de sapin, fabrication de couronnes de Noël**	3,3	8,4	9,0	8,3	6,2
Piégeage, guide de chasse ou de pêche	3,3	6,2	5,3	6,7	4,8
Autres activités reliées à la forêt	5,6	5,4	10,5	8,3	6,2

\* Toutes les moyennes qui ne sont pas accompagnées de la même lettre indiquent une différence significative ( $p < 0,5$ , d'après le test de Tukey).\*\* Indique les variables pour lesquelles il y a un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré.

Table A2,7-2 Précisions sur l'affiliation à des clubs et à des associations (n = 1502)

	% des répondants, par groupe				Totalité des répondants <sup>S</sup>
	Centres urbaines	Faible dépendance	Dépendance modérée	Forte dépendance	
Je n'appartiens à aucun de ces organismes*	86,1	81,8	78,9	72,5	82,7
Membre d'un club de VTT, de 4X4 ou de motoneige*	5,2	9,4	10,4	13,8	8,0
Membre d'une association de chasseurs	5,2	4,6	6,7	10,1	5,5
Membre d'une association de pêcheurs*	3,9	4,6	7,5	11,0	5,0
Membre d'un organisme de conservation ou de l'environnement	4,8	4,8	3,7	5,6	4,8

\* Indique les variables pour lesquelles il y a un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré.

Table A2,7-3 Précisions sur le lieu de résidence des répondants à diverses périodes de leur vie (1463 ≤ n ≤ 1410)

	% des répondants, par groupe				Totalité des répondants <sup>S</sup>
	Centres urbains	Faible dépendance	Dépendance modérée	Forte dépendance	
<b>Milieu de vie jusqu'à leur 18e anniversaire</b>					
Rural	48,8	67,7	72,9	71,8	60,1
Périurbain	12,6	12,2	9,6	5,8	11,6
Urbain	38,8	20,1	17,6	22,3	28,3
<b>Milieu de vie la plupart de leur vie adulte</b>					
Rural	29,3	71,2	66,1	65,7	52,0
Périurbain	19,1	11,6	13,4	11,4	15,0
Urbain	51,6	17,2	20,5	22,9	33,0
<b>Résidence actuelle en milieu*</b>					
Rural	31,6	80,5	73,6	72,0	57,6
Périurbain	17,5	8,5	8,5	8,4	12,5
Urbain	50,9	11,0	17,8	19,6	29,9

\* Indique les variables pour lesquelles il y a un écart significatif ( $p < 0,05$ ) lorsque la distribution des fréquences est soumise au test du chi carré.



ANNEXE 3 – QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

**Votre opinion  
sur la gestion des forêts du  
Nouveau-Brunswick**

**Sondage**



Merci d'avoir accepté de prendre part à cette étude. Votre opinion est importante, car elle contribuera à orienter la gestion future des forêts du Nouveau-Brunswick. La présente étude est un moyen de vous assurer que votre voix soit entendue.

Votre participation est entièrement volontaire; toutefois, nous vous prions d'essayer de répondre à toutes les questions. À cet effet, veuillez cocher (✓) les cases décrivant le mieux votre réponse ou écrire dans les espaces prévus à cette fin. S'il y a des questions auxquelles vous désirez ne pas répondre, n'y répondez pas, et passez simplement à la question suivante.

Les renseignements fournis seront traités de façon confidentielle. Votre nom ne sera jamais associé à vos réponses; seul un résumé des réponses de l'ensemble des participants sera rendu public.

Veillez retourner votre questionnaire rempli dans l'enveloppe affranchie ci-jointe.

Si vous avez des questions concernant cette étude, n'hésitez pas à communiquer avec :

Solange Nadeau, [sonadeau@nrcan.gc.ca](mailto:sonadeau@nrcan.gc.ca), ou 506-452-2074

## Définitions utiles

Voici quelques définitions qui vous seront utiles pour répondre au questionnaire :

- **Terres de la Couronne** désigne toutes les forêts appartenant à la province du Nouveau-Brunswick (par exemple, les terres gérées par l'industrie forestière et celles désignées à titre de parc provincial ou de zone de conservation).
- **Terres franches (*freehold*)** désigne les forêts appartenant à des compagnies forestières.
- **Boisés privés** désigne les forêts appartenant à des particuliers ou à des familles.

## Section 1 : Votre utilisation des forêts du Nouveau-Brunswick

La forêt procure de nombreux avantages à la population du Nouveau-Brunswick. Nous aimerions connaître votre point de vue sur différentes utilisations de la forêt, de même que sur les activités que vous y pratiquez, et les usages que vous en faites.

1. En considérant l'ensemble des forêts du Nouveau-Brunswick, classez les utilisations suivantes par ordre d'importance. Inscrivez « 1 » à côté de l'utilisation que vous considérez comme la plus importante; « 2 » à côté de celle que vous classez en second rang, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les énoncés aient été classés (de 1 à 5).

Utilisation de la forêt	Rang
Comme source d'emploi et de richesse économique .....	_____
Comme milieu de loisirs et de détente .....	_____
Comme milieu de protection pour l'eau, l'air et le sol .....	_____
Comme milieu de vie animale et végétale .....	_____
Comme source de gibier, de bois de chauffage, de petits fruits et autres produits forestiers non ligneux .....	_____

2. Veuillez cocher (✓) tous les types de forêts que vous fréquentez habituellement au Nouveau-Brunswick au cours d'une année.

Je visite ...

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Parcs provinciaux ou zones protégées (p. ex., le mont Carleton)                   |
| <input type="checkbox"/> | Autres terres de la Couronne  |
| <input type="checkbox"/> | Parc national Kouchibouguac, ou Fundy   |
| <input type="checkbox"/> | Boisés privés   |
| <input type="checkbox"/> | Terres appartenant aux compagnies forestières (terres franches/ <i>freehold</i> ) |
| <input type="checkbox"/> | Forêts situées à l'intérieur des limites municipales                              |
| <input type="checkbox"/> | Autres types de forêts (précisez s.v.p.) _____                                    |
| <input type="checkbox"/> | Je visite des forêts, mais je ne sais pas à qui elles appartiennent               |
| <input type="checkbox"/> | Aucune des options précédentes, je ne visite aucune forêt                         |

3. Passez-vous du temps dans un boisé dont vous, ou un membre de votre famille, êtes propriétaire?

Oui                       Non

4. Veuillez indiquer les activités que vous pratiquez habituellement en forêt au Nouveau-Brunswick au cours d'une année. *Cochez (✓) toutes les activités qui s'appliquent.*

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Pique-nique                           | <input type="checkbox"/> Marche, randonnée pédestre       |
| <input type="checkbox"/> Quatre roues ou VTT                   | <input type="checkbox"/> Motoneige                        |
| <input type="checkbox"/> Ornithologie                          | <input type="checkbox"/> Ski                              |
| <input type="checkbox"/> Canoë, kayak ou canotage de plaisance | <input type="checkbox"/> Séjour dans un camp ou un chalet |
| <input type="checkbox"/> Camping                               | <input type="checkbox"/> Pêche                            |
| <input type="checkbox"/> Chasse                                | <input type="checkbox"/> Autre(s) (précisez) _____        |
- Je ne participe à aucune de ces activités.

5. Habituellement, au cours d'une année, lesquels des produits suivants sont utilisés dans votre foyer. Cochez (✓) tous les produits que vous achetez, qui vous sont donnés, ou que vous récoltez vous-mêmes.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Bois de chauffage                    | <input type="checkbox"/> Bois de sciage et autre produits de bois                               |
| <input type="checkbox"/> Arbres de Noël, branches de sapins   | <input type="checkbox"/> Produits de l'érable (sirop, tire)                                     |
| <input type="checkbox"/> Poissons                             | <input type="checkbox"/> Gros gibier (orignal, chevreuil, ours)                                 |
| <input type="checkbox"/> Matériel pour l'artisanat            | <input type="checkbox"/> Animaux à fourrure (vison, castor, etc.)                               |
| <input type="checkbox"/> Petit gibier (lièvre, perdrix, etc.) | <input type="checkbox"/> Produits alimentaires (champignons, petits fruits, crosses de fougère) |
- Je n'utilise aucun de ces produits de la forêt

## Section 2 : Vos opinions sur la politique forestière et la gestion des forêts

Nous tentons de connaître les opinions des citoyens du Nouveau-Brunswick sur la gestion des forêts et la politique forestière.

6. La gestion des forêts consiste à coordonner diverses activités afin de fournir des biens et des services, tels le bois d'œuvre, les loisirs, les habitats fauniques, la biodiversité, et une eau de qualité. Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard de la gestion des forêts telle qu'actuellement pratiquée au Nouveau-Brunswick sur les types de terres suivantes? *Cochez (✓) une case par type de terre.*

	Totalement satisfait(e)	Plutôt satisfait(e)	Plus ou moins satisfait(e)	Plutôt insatisfait(e)	Totalement insatisfait(e)	Pas d'opinion
Terres de la Couronne	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Terres appartenant aux compagnies forestières (terres franches/ <i>freehold</i> )	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Boisés privés	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6

**7.** Veuillez indiquer votre accord ou désaccord avec chacun des énoncés suivant en cochant la case qui reflète le mieux votre opinion à propos de la gestion actuelle des forêts du Nouveau-Brunswick.

	Accord total	Accord partiel	Ni en désaccord, ou en accord	Désaccord partiel	Désaccord total	Sans opinion
Les pratiques forestières, telles que la récolte de bois et la construction de chemins, ont des effets négligeables à long terme sur l'environnement	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La quantité de bois récolté au Nouveau-Brunswick est trop grande	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La contribution économique de l'industrie forestière l'emporte sur les impacts environnementaux	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La gestion des forêts offre une gamme de valeurs et d'utilisations appropriée	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
L'industrie forestière exerce trop de contrôle sur la gestion des forêts au Nouveau-Brunswick	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Il y a suffisamment d'aires protégées au Nouveau-Brunswick (par ex., parcs provinciaux et nationaux, zones de conservation)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6

**8.** Veuillez indiquer votre niveau de satisfaction à l'égard des efforts actuellement déployés par le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick envers :

	Totalement satisfait(e)	Plutôt satisfait(e)	Ni satisfait(e) ou insatisfait(e)	Plutôt insatisfait(e)	Totalement insatisfait(e)	Sans opinion
La participation du public à la prise de décisions	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
L'application des règlements	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La représentation de l'intérêt public	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La protection de la biodiversité	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La gestion de l'habitat du cerf de Virginie	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La promotion du développement économique basé sur l'industrie forestière	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Le soutien à l'aménagement des boisés privés	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6

9. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a défini certains objectifs pour la gestion des forêts des terres de la Couronne. Veuillez indiquer l'importance que vous accordez aux objectifs suivants :

	Grande importance	De l'importance	Plus ou moins d'importance	Très peu d'importance	Aucune importance	Sans opinion
Maintenir la diversité et les attributs des forêts du Nouveau-Brunswick	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Assurer le maintien de l'approvisionnement en bois de l'industrie forestière au niveau actuel	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Préserver l'habitat faunique	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Protéger la qualité de l'eau	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Protéger les forêts contre le vol de bois	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Protéger les forêts contre les incendies	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Protéger les forêts contre les insectes nuisibles et les maladies	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6

10. En considérant la liste des objectifs énoncés à la question précédente, à votre avis est-ce qu'il y a des éléments importants qui sont absents des objectifs fixés par le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick pour la gestion des forêts des terres de la Couronne?

Oui                       Non                       Sans d'opinion



Précisez : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



**11a.** Les questions suivantes portent sur l'impact, l'acceptabilité et le besoin de contrôle de certaines activités. Nous aimerions connaître votre opinion à ce sujet.

Veillez indiquer, selon vous, quel est l'impact de chacune des activités suivantes sur les forêts du Nouveau-Brunswick.

	Impact très positif	Impact positif	Impact ni positif ni négatif	Impact négatif	Impact très négatif	Ne sais pas
Densité de chemins en forêt	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Utilisation d'herbicides en forêt	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Quantité de bois récolté	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
VTT, 4X4, motoneiges	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Épidémies de tordeuses des bourgeons de l'épinette	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Feux de forêt	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6

**11b.** Nous aimerions maintenant connaître votre opinion sur l'acceptabilité de ces impacts.

	Totalement acceptable	Acceptable	Ni acceptable ou inacceptable	Inacceptable	Totalement inacceptable	Ne sais pas
Densité de chemins en forêt	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Utilisation d'herbicides en forêt	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Quantité de bois récolté	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
VTT, 4X4, motoneiges	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Épidémies de tordeuses des bourgeons de l'épinette	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Feux de forêt	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6

**11c.** Finalement, veuillez indiquer le niveau de contrôle que devrait, selon vous, exercer le gouvernement sur ces activités.

	Besoin d'aucun contrôle	Besoin de moins de contrôle	Le contrôle existant est adéquat	Besoin d'un peu plus de contrôle	Besoin de beaucoup plus de contrôle	Ne sais pas
Densité de chemins en forêt	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Utilisation d'herbicides en forêt	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Quantité de bois récolté	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
VTT, 4X4, motoneiges	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Épidémies de tordeuses des bourgeons de l'épinette	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Feux de forêt	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6

**12a.** Depuis les 25 dernières années, les terres de la Couronne du Nouveau-Brunswick sont gérées en vertu de contrats conclus avec des compagnies forestières possédant des usines de transformation du bois. Le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick établit les objectifs et assure le suivi des activités se déroulant sur ces terres.

Si le gouvernement reconsidérerait son système de gestion des terres de la Couronne, à votre avis, lesquels des groupes suivants devraient être considérés comme gestionnaires potentiels? Dans tous les cas, les gestionnaires devraient se conformer aux règles et payer les droits établis par le gouvernement.

Veillez cochez (✓) tous les groupes qui devraient être considérés.

- Entrepreneur privé intéressé à développer des installations récréatives majeures (par ex., golf, motoneige, résidences ou condominiums près d'un lac, pavillons de chasse);
- Collectivité locale;
- Première nation;
- Entrepreneur indépendant récoltant du bois à petite échelle;
- Propriétaires de boisé privé;
- Organisme à vocation environnementale
- Compagnie forestière ne détenant actuellement aucun droit de coupe sur les terres de la Couronne;
- Compagnie forestière détenant actuellement des droits de coupe sur les terres de la Couronne;
- Organisme relevant du gouvernement provincial;
- Autre \_\_\_\_\_
- Autre \_\_\_\_\_
  
- Je pense que le système actuel fonctionne bien et qu'il n'y a rien à changer
- Je n'ai pas d'opinion sur le sujet

**12b.** Maintenant, veuillez encercler, parmi les options précédentes, *jusqu'à trois* options que vous préférez ?

**Section 3 : Connaissance de la politique forestière et de la gestion des forêts**

**13.** Veuillez indiquer à quel point vous êtes au courant des initiatives politiques suivantes.

	Je n'en ai jamais entendu parler	J'en ai entendu parler, mais je n'en sais rien	J'en sais un peu à ce sujet	J'en sais beaucoup à ce sujet
Rapport Jaakko Pöyry sur l'approvisionnement en bois	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>
Sauvons la forêt acadienne	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>
Stratégie du N.-B. relative aux zones naturelles protégées	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>
Projet du millénaire pour la forêt du N.-B.	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>
Forêt publique du N.-B : Notre avenir commun	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>
Ententes d'exploitation forestière avec les Premières nations	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>
Guide d'aménagement forestier pour protéger la biodiversité de l'écosystème de la Baie de Fundy	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>

**14.** Nous aimerions maintenant avoir une idée de la connaissance qu'ont les gens des forêts du Nouveau-Brunswick et de leur gestion. Veuillez, s'il-vous-plaît, indiquer si vous croyez que les énoncés suivants sont vrais ou faux, ou si vous ne le savez pas.

	Vrai	Faux	Ne sais pas
Plus de 30% des terres de la Couronne bénéficient d'une protection permanente contre toute récolte de bois grâce à des dispositions législatives	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>
La forêt acadienne est un écosystème forestier composé d'un mélange d'arbres feuillus et résineux	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>
La coupe à blanc est la méthode de récolte la plus courante au N.-B.	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>
Au N.-B., 75 % des forêts sont sur les terres de la Couronne	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>
Les compagnies forestières doivent suivre des règlements du gouvernement lors de la récolte de bois sur les terres de la Couronne	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>
Lors de la récolte de bois, la loi exige qu'une lisière d'arbres soit laissée debout le long des rivières, des ruisseaux et des marécages	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>
En hiver, les jeunes plantations d'arbres constituent un habitat de prédilection pour le cerf de Virginie	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>
La contribution de l'industrie forestière à l'économie du N.-B. est moindre que celle de l'industrie agricole	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>

## Section 4 : Les gens et la forêt

15. Nous aimerions maintenant connaître vos opinions sur la relation entre les gens et la forêt. Ces points de vue nous aideront à saisir les préférences des gens quant aux politiques et à la gestion. Veuillez indiquer votre accord ou désaccord avec chaque énoncé.

	Accord total	Accord partiel	Ni en désaccord, ou en accord	Désaccord partiel	Désaccord total	Sans opinion
Que je puisse ou non visiter la forêt à mon gré, je trouve important de savoir qu'elle existe dans ma province	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La forêt devrait être gérée de façon à répondre au plus grand nombre possible de besoins humains	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La forêt doit pouvoir exister pour ce qu'elle est, indépendamment des préoccupations et des besoins humains	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La forêt me procure un sentiment de quiétude et de bien-être	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La forêt devrait exister principalement pour répondre aux besoins des êtres humains	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La forêt est un endroit sacré	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Il est important de sauvegarder la forêt pour les générations futures	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La forêt devrait croître, se développer et disparaître naturellement, sans l'intervention de l'homme	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La forêt qui n'est pas utilisée au profit des gens est un gaspillage de nos ressources naturelles	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Les êtres humains devraient avoir plus de respect et d'admiration pour la forêt	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La forêt me permet de me rapprocher de la nature	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
Si la forêt n'est pas menacée par les activités humaines, nous devrions l'utiliser pour améliorer notre qualité de vie	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La forêt nous permet de nous ressourcer	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La forêt peut être améliorée par la gestion qu'en font les humains	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La faune, les végétaux et les êtres humains devraient bénéficier des mêmes droits pour vivre et se développer	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
La fonction première de la forêt devrait être de fournir les produits et les services utiles aux êtres humains	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6

## **Section 5. Qui devrait avoir son mot à dire dans la gestion et la politique forestière?**

Plusieurs groupes pourraient être impliqués dans la prise de décisions concernant la gestion des forêts. Aussi, de nombreux moyens peuvent être utilisés pour partager ses idées sur ces questions. Nous aimerions savoir comment vous exprimez vos préoccupations, connaître votre opinion quant à savoir qui devrait participer à la prise de décisions en matière de gestion des forêts, ainsi que sur les meilleurs moyens d'inclure l'opinion des citoyens.

**16.** À votre avis, quel serait le rôle le plus approprié pour le public dans la prise de décision au sujet de l'utilisation qui sera faite des forêts des terres de la Couronne. *Cochez (✓) une seule case.*

- Ne pas avoir de rôle; laisser les spécialistes des ressources décider comment les forêts devraient être gérées
- Réviser et commenter ce que les spécialistes des ressources présentent comme étant le meilleur moyen de gérer les forêts
- Proposer des idées pour la gestion des forêts, et laisser les spécialistes des ressources déterminer les priorités
- Agir en tant que partenaires égaux et à part entière avec les spécialistes des ressources pour déterminer comment les forêts devraient être gérées
- Déterminer comment les forêts devraient être gérées, et charger les spécialistes des ressources d'exécuter ces plans
- Autre (précisez) \_\_\_\_\_
- Pas d'opinion

**17.** Au cours des 5 dernières années, avez-vous eu des inquiétudes concernant la gestion des forêts des terres de la Couronne au Nouveau-Brunswick ?

- Oui       Non      **Si non, allez à la question 20.**

**18.** De ces inquiétudes, combien ont été réglées à votre satisfaction ?

- Toutes mes inquiétudes ont été résolues
- La plupart de mes inquiétudes ont été résolues
- Quelques-unes de mes inquiétudes ont été résolues
- Aucune de mes inquiétudes n'a été résolue

**19.** Avez-vous fait part de vos inquiétudes à quelqu'un ?

Non, je n'en ai parlé à personne.

Ou

Oui, j'ai fait part de mes inquiétudes à : *(Cochez (✓) tous ceux qui s'appliquent)*

- À ma famille, des amis, ou un voisin
- À un représentant élu du gouvernement
- À un employé du gouvernement du N.-B.
- À un employé d'une compagnie forestière
- À quelqu'un d'un organisme voué à la protection ou à la conservation de l'environnement
- À quelqu'un d'une association de propriétaires de boisé
- À quelqu'un d'une association de loisirs, de chasse ou de pêche
- Au public, par l'entremise des médias (journal, radio, télé)
- Au public, par l'entremise d'Internet
- Autre \_\_\_\_\_

**20.** Veuillez indiquer à quel point il serait probable que vous utilisiez les options suivantes pour exprimer votre point de vue.

	Très probable	Probable	Improbable	Très improbable	Pas d'opinion
Participer à de futures enquêtes publiques comme cette étude	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
Assister à des séances publiques où l'information est présentée, et où les participants posent des questions et partagent leurs réactions	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
Faire partie d'un comité consultatif formé de citoyens qui donnent leur avis sur la façon de gérer les forêts publiques de la région	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
Voter à un référendum provincial	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
Faire un exposé devant une assemblée publique	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
Participer à un atelier d'un jour au cours duquel tous les citoyens, y compris vous, pouvez donner votre opinion au gouvernement concernant la gestion des forêts publiques	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
Utiliser une ligne téléphonique sans frais	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
Répondre à un appel pour recueillir des commentaires du public sur un énoncé de politique	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>



**21a.** Au cours des dernières années, plusieurs organisations et institutions ont influencé ou tenté d'influencer les décisions en matière de politique forestière et de gestion des forêts du Nouveau-Brunswick. Nous aimerions avoir votre avis sur l'influence que ces groupes devraient avoir sur la gestion des forêts publiques.

Veillez cocher la case qui, à votre avis, correspond à l'influence que chacun devrait avoir dans la gestion des forêts des terres de la Couronne.

	Beaucoup d'influence	Influence modérée	Un peu d'influence	Pas d'influence	Pas d'opinion
• Groupes voués à l'aménagement des bassins versants	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Associations de propriétaires de boisés	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Conseil de la conservation du N.-B.	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Organismes à vocation environnementale (fondations pour la protection de sites naturels, naturalistes)	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Ministère de l'Environnement du N.-B.	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Députés provinciaux	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Associations de pêcheurs et de chasseurs	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Premières nations du N.-B.	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Représentants des gouvernements locaux (municipalités, collectivités rurales, DSL)	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Compagnies forestières	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Clubs de motoneige et de VTT	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Autres organismes de loisirs (comités des sentiers de randonnées, propriétaires de chalets et de camps)	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Ministère des Ressources naturelles du N.-B.	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Médias (journaux, radio, télé)	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Opinion publique du N.-B.	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Gouvernement fédéral	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Autre _____	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
• Autre _____	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>

**21b.** Veuillez encercler jusqu'à trois organisations de la liste précédente qui représentent le mieux votre point de vue sur la gestion des forêts des terres de la Couronne.

**22.** Veuillez, s'il vous plaît, indiquer à quelle fréquence vous accepteriez de faire part de vos opinions sur les enjeux forestiers. Notez bien que répondre à cette question n'entraînera pas de sollicitation future. *Cochez (✓) une seule case.*

- J'accepterais de faire part de mes commentaires une ou deux fois par année  
 J'accepterais de faire part de mes commentaires trois ou quatre fois par année  
 J'accepterais de faire part de mes commentaires une fois par mois  
 Je ne suis pas intéressé à formuler des commentaires

### Section 6 : Quelques détails vous concernant

En terminant, nous aimerions vous poser quelques questions à votre sujet afin de nous aider à déterminer s'il y a des liens entre le profil des gens et leurs opinions. Votre nom ne sera jamais associé à vos réponses. S'il y a des questions auxquelles vous ne voulez pas répondre, n'y répondez pas, et passez à la question suivante.

**23.** En quelle année êtes-vous né(e)? 19\_\_\_\_\_

**24.** Sexe :  Homme  Femme

**25.** Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint(e)? *Cochez (✓) une case.*

- 9<sup>e</sup> année ou moins  Quelques années d'études universitaires  
 Quelques années d'études secondaires  Diplôme universitaire premier cycle  
 Diplôme d'études secondaires  Quelques années d'études supérieures  
 École technique ou collège communautaire  Diplôme de cycle universitaire supérieur

**26.** Êtes-vous Autochtone? (Indien(ne) inscrit(e), Indien(ne) non inscrit(e), Inuit ou Métis)

- Oui  Non

**27.** Nous aimerions savoir où vous avez vécu durant trois périodes de votre vie. Nous définissons un milieu urbain comme étant un milieu ayant une population de 10 000 habitants ou plus. Les milieux périurbains représentent les banlieues et les villes-dortoirs de milieux urbains. Les milieux ruraux sont géographiquement distincts des milieux urbains, et ils ont moins de 10 000 habitants.

Cochez (✓) la case appropriée pour chacune des périodes.

	Milieu rural	Milieu périurbain	Milieu urbain
Jusqu'à votre 18 <sup>e</sup> anniversaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La plupart de votre vie adulte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre résidence actuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**28.** Est-ce que vous, ou un autre membre de votre foyer, tirez des revenus des activités suivantes? *Cochez (✓) toutes les réponses qui s'appliquent.*

- Travail dans une usine qui fabrique des produits du bois
- Travail en forêt (récolte, plantation d'arbres, camionnage, planification)
- Piégeage, guide de chasse ou de pêche
- Produits de l'érable, production d'arbres de Noël, ramassage de pointes de sapin, fabrication de couronnes de Noël
- Autres activités reliées à la forêt. Précisez : \_\_\_\_\_
- Aucun membre de mon foyer ne tire des revenus de ces activités

**29.** Êtes-vous membre d'un des organismes suivants? *Cochez (✓) toutes les réponses qui s'appliquent.*

- Association de pêcheurs
- Association de chasseurs
- Club de VTT, 4X4 ou de motoneige
- Organisme de protection de conservation ou de l'environnement
- Je n'appartiens à aucun de ces organismes

**Si vous désirez nous faire part d'autres commentaires à propos de la gestion des forêts et de la politique forestière au Nouveau-Brunswick , veuillez les écrire dans l'espace prévu au dos de cette page.**

***Merci pour votre participation!***

**Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe affranchie ci-jointe.**

